

UN OUTRE-MER

AU XVII^e SIÈCLE

VOYAGES AU CANADA

DU BARON DE LA HONTAN

PUBLIÉS

Avec une Introduction et des Notes

PAR

M. FRANÇOIS DE NION



PARIS

LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 8

1900

Tous droits réservés



X 74987

1700
272

L 25

Page

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

UN OUTRE-MER

AU XVII^e SIÈCLE

gic

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'Intérieur (section de la librairie) en mai 1900.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Le Journal de Stendhal, publication faite en collaboration avec M. CASIMIR STRYIENSKI.

L'Usure, roman.

La Peur de la Mort, roman (*Nouvelle édition*).

L'Obex, roman (*5^e édition*).

L'An rouge, nouvelles.

Les Façades, roman (*20^e édition*).

L'Amoureuse de Mozart, nouvelles.

Les derniers Trianons, roman (*11^e édition*).

Les Histoires risquées des Dames de Moncontour, nouvelles.

UN OUTRE-MER

AU XVII^e SIÈCLE

VOYAGES AU CANADA

DU BARON DE LA HONTAN

PUBLIÉS

Avec une Introduction et des Notes

PAR

M. FRANÇOIS DE NION



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 8

1900

Tous droits réservés



INTRODUCTION

VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE
1688-1693

I

Le Gascon dont on va lire les curieuses lettres de voyage qui suivent, naquit à Mont-de-Marsan, disent les uns, dans sa terre patrimoniale de La Hontan, disent les autres, vers 1666. Son père, Isaac de Lom d'Arce, baron de La Hontan et d'Hesleix, conseiller au parlement de Pau, « réformateur des domaines des Eaux et Forêts » de Béarn, avait dépensé une partie de sa fortune, — cent mille écus environ, — à des

travaux de canalisation dans les rivières de la Nive et de l'Adour, en vue de donner un port à Bayonne. Il y réussit, s'il faut en croire un passage d'une lettre de son fils, car « le courant fut renforcé de la sorte de
« manière à pouvoir recevoir à la barre de
« Bayonne un vaisseau de cinquante ca-
« nons. »

La récompense ne fut pas à la hauteur des sacrifices : un arrêt du Conseil d'État du 9 janvier 1658 attribuait à Lom d'Arce certains droits et privilèges sur les entrées et les sorties du port nouvellement créé ; ces revenus qui montaient à la somme annuelle de trois mille livres, ne passèrent pas à son fils qui n'obtint pas non plus, malgré les promesses faites, la survivance des charges paternelles. Par contre, il héritait d'innombrables procès et d'un choix de créanciers qui n'eurent rien de plus pressé

que de faire saisir la baronnie de La Hontan (1).

Mais, à cette époque, un homme n'avait pas à chercher bien longtemps sa voie : le classement des castes désignait à chacun sa carrière et cette longue enfance, cette certaine indécision à entrer dans l'action qui est la caractéristique d'un grand nombre de Français de nos jours, n'existaient pas.

(1) Le village de Lahontan ou Lafontan, situé à quelques lieues de Pau, appartient à des seigneurs divers : les barons de Cès-Caupenne, qui sont encore représentés aujourd'hui, les seigneurs de Poylvaut, enfin un illustre entre tous, Michel de Montaigne, qui consacre à ses vassaux une de ses pages les plus doucement railleuses (1). Après la vente, la baronnie passa entre les mains de Samuel de Blais, dont les descendants la vendirent à M. de Laneufville, père du dernier évêque de Dax; le général baron Vinot, maréchal de camp, acheta en 1808 le château seigneurial : sa veuve l'a vendu en 1845 au baron d'Abbadie, propriétaire actuel, qui l'a restauré, modernisé et qui y réside habituellement. — *J'emprunte ces détails au très remarquable ouvrage qu'un Canadien, M. J. E. Roy, a consacré à La Hontan. Je reviendrai assez fréquemment sur cette brochure.*

(1) Essais. Livre II, chap. xxxvii, p. 402 et 403 de l'édition Firmin-Didot.

La vie vous prenait de bonne heure, — comme elle fait actuellement du jeune Anglais ou du jeune Américain, — et, à seize ans, on était un homme. C'est à peu près à cet âge que La Hontan s'embarquait à la Rochelle pour le Canada.

Ce magnifique pays, déjà convoité par l'Angleterre et l'objet de ses continuelles tentatives, avait été restitué à la France, après une occupation temporaire, quelques années auparavant. Déjà les activités de cette race ardente et énergique de colons que la mère patrie essaima alors sous l'impulsion de Seignelay, préparaient l'importance et la grandeur future de la Nouvelle-France et la Compagnie protégée et organisée autrefois par Samuel Champlain fonctionnait encore, donnant d'appréciables résultats. La Hontan demeura dix ans dans ces contrées qui, au premier abord, lui

avaient paru si âpres et c'est pendant ce temps qu'il poussa très avant dans l'Ouest cette fameuse pointe de la « Rivière longue » dont nous reparlerons au cours de ces lettres de voyage.

On verra par quelles fortunes, — ou plutôt quelles infortunes, — passa l'aventurier, dès qu'il eut abandonné ses bons amis les sauvages pour les employés du ministère de la guerre et les grands lacs pour les bureaux de M. de Louvois. Le croquis est vif... et consolant. Il montre qu'en ce temps de grandeur et de puissance, les choses coloniales... et même intérieures n'en allaient guère autrement que de nos jours décriés. Je ne crois pas qu'aucun mémorialiste, même Saint-Simon, ait gravé d'un trait plus dur et plus net les mœurs du fonctionnarisme de son temps.

Après mille déboires, et la croix de Saint-

Lazare qui lui coûte cent louis, et la perte de sa baronnie que les hommes de loi, après les créanciers, dépècent, il est nommé lieutenant du roi dans l'île de Terre-Neuve.

Mais là son étoile achève de se brouiller ; il entre en démêlés avec le gouverneur, son chef immédiat, se trouve sous le coup de la plus injuste accusation de concussion, est contraint de s'enfuir pour ne pas être arrêté et envoyé prisonnier en France.

Le 31 janvier 1694 il débarque à Viana, en Portugal. C'est à cette période de son existence aventureuse que s'arrêtent les lettres que nous allons publier en les abrégant.

Plus tard il passa en Hollande « en attendant qu'il plût à M. de Pontchartrain « d'aller en Paradis » ; de là à Copenhague où le ministre de France, M. de Bourepans

l'accueillit et lui donna un sauf-conduit pour rentrer en France. Il se hâte aussitôt de courir en Béarn. « Hélas, que de désenchantements lorsqu'il se trouva à la vue « d'une terre dont il ne lui restait plus que « le nom! » (1) Du moins essayera-t-il de justifier sa conduite; les plus hauts personnages sollicitent sa grâce; la duchesse du Lude, liée avec les Frontenac, le comte d'Avaux, le cardinal de Bouillon, rien n'y fait; « le roi n'accepte pas de justification « d'un inférieur envers son supérieur. » C'est encore aujourd'hui un des axiômes de la discipline militaire. Et pourtant M. de Brouillan, le Gouverneur de Plaisance et le persécuteur de La Hontan, apparaît comme un concussionnaire dans une enquête officielle faite à la demande de Pontchartrain lui-même.

(1) J. E. Roy. (*Mémoires S. R. Canada.*)

Mais il semble que de puissantes influences aient été mises en jeu pour déterminer la perte de La Hontan ; faut-il y voir la main des jésuites dont il s'est déclaré l'ennemi ? Quoi qu'il en soit, il apprend à Orthez que l'ordre est donné de l'arrêter et n'a que le temps de s'enfuir en Espagne avec 200 livres que lui avaient données les quelques fermiers qui lui restaient et « un « très beau cheval qui l'aida à se tirer de « ce mauvais pas. »

D'Espagne, l'éternel voyageur retourne en Danemark ; il devait errer de pays en pays jusqu'au jour où il put trouver à la cour de l'Électeur de Hanovre, dans l'amitié de Leibnitz et de Bayle, un repos et une consolation. Naturellement la mort guettait cet instant unique et Louis-Armand de La Hontan quitta en 1715 à quarante-cinq ans, une vie de luttes et de déceptions

dont il put imputer les disgrâces, aussi bien à sa mauvaise fortune, qu'à son caractère chagrin et combatif.

On aime à se représenter un homme dont la vie intellectuelle fut si physique et qu'on appellerait aujourd'hui un « écrivain d'action ». Le voyageur s'est peint à nous maigre et pâle ; il n'est pas malaisé de l'imaginer au profil coupant et saccadé de Béarnais, que sabre une moustache noire sur des joues olivâtres. N'est-ce pas ainsi que la gravure a popularisé les traits de ce d'Artagnan auquel il ressemble en plus d'un point et à la famille duquel — puisque d'Artagnan a existé deux fois : par lui-même et par Alexandre Dumas — il était apparenté.

Le cousin de d'Artagnan ! Ce titre de roman d'aventures pourrait servir à l'histoire du baron de La Hontan.

II

En 1704, au plus fort de sa polémique avec le Gouverneur de Terre-Neuve, La Hontan avait publié à La Haye un récit de ses excursions aventureuses sous ce titre : *Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale, comprenant plusieurs relations des différents peuples qui l'habitent*. C'est sans doute à cette époque que se nouèrent ses relations avec Gueudeville, ce gazetier français, catholique converti au protestantisme, réfugié en Hollande, fondateur et rédacteur du journal *l'Esprit des Cours*, — qui empêchait l'ambassadeur de France de dormir, — et dont la vie et le caractère mériteraient une étude à part. Gueudeville

s'empara du personnage du baron, fit paraître sous son nom un dialogue avec un sauvage, qui n'est qu'une longue et irrévérencieuse satire des cérémonies du culte catholique et contribua certainement par son indiscrete amitié à la ruine définitive du lieutenant à Terre-Neuve.

« Ces voyages, nous dit dans sa préface
« l'éditeur de 1728, ont été bien reçus par
« le public et la première édition s'en est
« débitée fort promptement. On veut bien
« croire que le goût du siècle pour ces
« sortes de relations a contribué beaucoup à
« cet heureux succès, mais on ne croit pas
« qu'il faille l'attribuer tout entier à cette
« raison. Le livre à sa bonté; il amuse agréa-
« blement et, pour peu qu'on ait du pen-
« chant à faire ou à entretenir connaissance
« avec les hommes du Nouveau-Monde,
« on n'a pu lire ces lettres sans plaisir. Elles

« fournissent certains détails où les autres
« voyageurs ne sont point entrés et l'auteur
« y parle avec une franchise qui doit sem-
« bler bonne aux amateurs de la vérité. »

« La Hontan est un gentilhomme cu-
« rieux et de bon sens qui a tout vu avec
« discernement et qui a tout écrit avec un
« grand air de sincérité. Jeune et plein de
« feu, il aspirait ardemment après les dé-
« couvertes; la fatigue et le péril ne le
« rebutaient point et il n'a pas tenu à lui
« qu'il n'ait poussé ses courses beaucoup
« plus loin. »

Ces lettres du jeune voyageur, d'un tour aisé et un peu nonchalant frappent étrangement si l'on se rapporte à l'époque où elles furent écrites, — de 1688 à 1693... en 1703 au plus tard. — C'est le règne de Maintenon : or La Hontan est un homme de la Régence, presque un écrivain de l'Ency-

clopédie. Sa phrase est mordante, irrespectueuse : « il me le promet foi de prince et « cependant me tint parole » ; sa discussion d'une hypocrisie railleuse et impertinente, qui rappelle ou plutôt fait prévoir Voltaire, son récit, d'une naïveté habile et légère, m'a fait souvent retrouver en lui un ami bien cher, Gil Blas de Santillane. Le Sage d'ailleurs devait emprunter à La Hontan certains traits de caractère pour les aventures de son chevalier de Beauchène.

Le gentilhomme gascon adressait cette façon de journal épistolaire à un vieux parent qui, chaque année, envoyait quelques subsides à l'exilé. Le caractère d'authenticité, de vécu d'un pareil « livre de route » est assez frappant pour attester sa sincérité ; il faut joindre à cela le témoignage indiscutable des documents contemporains de cette épopée. Mais au XVII^e siècle on était moins

familiarisé avec les exploits des trappeurs, des coureurs des bois et des Indiens auxquels Fenimore Cooper et Gustave Aymard nous ont initié, et sans doute qu'un peu d'incrédulité avait accueilli le récit des aventures de chasse et de guerre de La Hontan, car son éditeur, dans un accès de naïve indignation, s'écrie : « Est-il croyable qu'un « baron voulut en imposer ! »

Cette considération ne nous a pas paru d'une valeur aussi irrécusable et nous avons pris soin de contrôler, par la lecture des mémoires et des actes officiels de l'époque, les faits et gestes de l'explorateur. Rarement on le trouve en défaut ou en contradiction avec les textes authentiques et M. Roy lui-même, — l'auteur que nous avons déjà cité, — malgré toute sa mauvaise humeur contre La Hontan, est obligé de rendre à plusieurs reprises honneur à sa véracité. Nos

lecteurs trouveront dans les notes qui accompagnent ces voyages la trace de nos recherches; ils y trouveront aussi parfois, — contraste qui nous a paru piquant, — le rappel de certaines pages modernes, l'impression des voyageurs de notre époque dans les mêmes circonstances et dans les même lieux.

C'est une singulière et bien intéressante étude à provoquer, celle qui nous montre combien, en ce court espace de deux siècles, la face du monde et l'âme de l'homme ont pu changer.

F. N.



UN OUTRE-MER

AU XVII^e SIÈCLE

VOYAGES DU BARON DE LA HONTAN

LETTRE I

Voyage de France en Canada, avec les côtes, passages, etc.
Et une remarque sur la variation de l'aimant.

Port de Québec, 8 novembre 1683.

MONSIEUR,

Je suis surpris que le voyage du nouveau monde puisse tant effrayer ceux qui sont obligés de le faire, car je vous jure de bonne foi qu'il n'est rien moins que ce qu'on s'imagine (1). Il est vrai que la course est

(1) A comparer avec le début du livre de Paul Bourget, *Outre-Mer* : « L'énorme bateau, — il a trois cheminées, il

un peu longue ; mais si la route est difficile, elle ne laisse pas d'avoir des douceurs, et l'on y rencontre tant d'objets différents que l'on se dédommage avec plaisir de la fatigue du chemin. On se croit renaître quand on voit un nouveau pays. Je vous mandai, à mon départ de la Rochelle, les raisons de M. le Fevre de la Barre (1), gouverneur général du Canada, pour envoyer en France le sieur Mahu, Canadien, et sa résolution de détruire absolument les Iroquois, qui sont des peuples sauvages très belliqueux. Ces barbares sont amis des Anglais, parce qu'ils en reçoivent du secours ; et ils sont nos ennemis parce qu'ils craignent que nous les détruisions tôt ou tard. M. de la Barre croyait que le Roi lui enverrait sept

jauge plus de dix mille tonnes, et sa vitesse moyenne est de cinq cents milles par jour, — marche à toute vapeur sur l'énorme mer. »

(1) Parent du chevalier de la Barre, brûlé vif, en 1766, sous accusation d'impiété.

ou huit cents hommes, mais la saison était si avancée quand nous partîmes de la Rochelle qu'à peine osa-t-on risquer nos trois compagnies de marine. J'ai fait cette traversée assez agréablement (1), j'excepte néanmoins les jours de tempête que nous avons essayés sur les côtes du banc de Terre-Neuve. La danse est trop forte en cet endroit, et le moindre vent y met la mer en fureur. Notre frégate en reçut quelques coups, mais, comme ces accidents sont ordinaires pendant le cours de cette navigation, nos vieux routiers n'en furent point émus. J'aurais grand tort d'en dire autant de moi, car, n'ayant jamais fait de voyages de long cours, j'étais fort étonné de voir les flots s'élever jusqu'aux nues. J'appelai tous les saints du calendrier

(1) ... Partis de Southampton le samedi dans l'après-midi, nous serons à New-York demain vendredi au soir, malgré que la mer nous ait assaillis rudement à de certaines heures. (Paul BOURGET, *Outre-Mer*.)

à mon secours, et je recommandai mon âme à Dieu aussi bon cœur que le bon Idoménée se recommandait à Neptune lorsqu'il pensa périr au retour de la guerre de Troie. Dès que nous fûmes sur le banc, les vagues nous parurent tout à fait diminuées, et, le vent cessant peu à peu, la mer devint si calme et si tranquille, que notre vaisseau ne pouvait plus gouverner. Vous ne sauriez croire quelle quantité de morues nos matelots y pêchèrent en un quart d'heure; car quoiqu'il y eût trente-deux brasses d'eau, à peine avait-on jeté l'hameçon qu'on faisait capture; si bien que la vertu de patience était bannie de cette pêche, l'on n'avait que le temps de présenter l'appât et de tirer le poisson; mais par malheur ces bancs sont rares, et l'on y passe le plus souvent sans arrêter. Au reste, nous en agîmes fort honnêtement avec le peuple de morues qui habite dans ces quartiers-là;

car, s'il nous envoya de quoi faire bonne chère en maigre, nous leur servimes le corps d'un capitaine et de plusieurs soldats morts de scorbut et à qui nous ne pouvions donner d'autres sépultures que la mer. Cependant, le vent s'étant rangé à l'Ouest-Nord-Ouest, nous fûmes contraints de louvoyer cinq ou six jours. Ensuite, il sauta vers le Nord, et nous allâmes atterrir heureusement au cap de Rase, quoique nos pilotes fussent assez incertains de leur latitude, pour n'avoir pu prendre hauteur dix ou douze jours avant cet atterrissage. Ce cap fut découvert par un matelot perché sur le faite du grand hunier, lequel se prit à crier : « Terre, terre » ; je me souvins alors du même cri que fit saint Paul à l'approche de Malte, « *γειν οφω, γειν οφω* ». Vous remarquerez, s'il vous plait, en passant, Monsieur, que je n'ai pas laissé tout mon grec au collègue. Or, afin que vous ne

m'accusiez pas d'un péché d'omission, il faut savoir que, dès que les pilotes des vaisseaux se croient près des côtes, ils ont la précaution de faire monter pendant le jour des mariniers sur les huniers ou sur les perroquets pour découvrir; ceux-ci se relèvent de deux heures en deux heures jusqu'à l'entrée de la nuit, auquel temps on cargue les voiles au cas qu'on n'ait pas encore aperçu la terre. En cet état, le bâtiment n'avance presque point, puisqu'il ne va jusqu'à l'aube du jour qu'à mâts et à cordes, et qu'on le met très souvent côté en travers. De là vous pouvez juger qu'il est important de reconnaître les côtes maritimes avant que de les aborder; cela est si vrai que le matelot qui les découvre est assuré de tirer quelques pistoles des passagers qui se font un plaisir de le récompenser pour un si bon service. Vous saurez aussi que l'aimant va-

rie (1) vingt-trois degrés vers le Nord-Ouest sur le banc de Terre-Neuve, c'est-à-dire que la fleur de lys du compas ou de la boussole, qui doit naturellement se tourner droit vers le vrai Nord du monde ou l'étoile Polaire, ne regarde, lorsqu'on est sur ce banc, que le Nord-Nord-Ouest et un degré vers l'Ouest, c'est ce que nous avons observé avec nos compas de variation.

Il était environ midi lorsqu'on découvrit le Cap, et pour en être plus assurés, nous portâmes dessus à pleine voile, à dessein de le reconnaître. Enfin ne doutant plus que ce ne fût ce promontoire, la joie se répandit dans le vaisseau. On ne parla plus de ces pauvres morts qu'on venait de jeter

(1) M. Bishop, le voyageur américain qui fit en canot de papier une partie du trajet de La Hontan, mais qui n'avait certainement pas entendu parler du voyageur gascon, note la même variabilité de l'aiguille au même lieu. Sans discuter l'authenticité du fait, il l'explique par l'esprit superstitieux des matelots. C'est un procédé critique qui peut mener loin.

dans le grand tombeau. Trois ou quatre jours après, nous entrâmes ensuite heureusement dans la baie Saint-Laurent, à l'entrée de laquelle nous tombâmes dans un calme de peu de durée, qui nous donna le jour le plus clair et le plus beau que nous eussions vu durant la traversée. Cela nous semblait bon, et nous respirions agréablement après les pluies et les brouillards, et les gros vents que nous avions essuyés dans le voyage. A une portée de fauconneaux de notre frégate, nous aperçûmes un espadon qui se battait contre une baleine. Ce spectacle, qui dura deux heures, nous amusa fort agréablement. C'était un plaisir de voir sauter l'espadon, de lui voir faire tous ses efforts pour percer de sa lance la monstrueuse bête au temps qu'elle reprenait haleine. Nous avions ce combat tantôt à droite et tantôt à gauche du vaisseau. Les matelots, gens qui n'en cèdent guère à

l'ancienne Égypte pour la superstition, nous menacèrent, sur cet augure, d'une violente tempête; mais leur prophétie aboutit à trois ou quatre jours de vents contraires. Nous louvoyâmes pendant ce temps-là entre l'île de Terre-Neuve et celle du Cap-Breton. Nous aperçûmes deux jours après les îles aux Oiseaux, à la faveur d'un vent du Nord-Est qui nous porta à l'entrée du fleuve Saint-Laurent, par le sud de l'île d'Anticosti, sur le banc de laquelle nous pensâmes échouer pour l'avoir rangée de trop près. Un second calme nous surprit à l'embouchure de ce fleuve, suivi d'un vent contraire qui nous contraignit à louvoyer quelques jours. A la fin, peu à peu nous gagnâmes Tadousac (1) où nous jetâmes

(1) Tadousac est aujourd'hui une petite ville d'eaux où les Canadiens vont villégiaturer et respirer les brises de la mer déjà proche. « ... Tadousac, site merveilleux à l'entrée même du Saguenay. A l'approche du bateau, on tire un coup de canon et, en même temps, on hisse le drapeau tricolore.

l'ancre. Ce fleuve a quatre lieues de largeur en cet endroit-là, et vingt-deux à son embouchure, mais il se rétrécit peu à peu en remontant vers la source. Nous levâmes l'ancre deux jours après à la faveur du vent d'Est et de la marée qui nous firent passer heureusement le pas de l'île Rouge, où aussi bien qu'à l'île aux Coudres située à quelques lieues plus haut, les courants jettent souvent les vaisseaux sur la côte. Nous ne fûmes pas si heureux à ce second passage, car, le vent nous ayant manqué, notre frégate tombait sur les rochers si nous n'eussions donné fond. On en fut

J'avoue que, si loin de France, le cœur nous a battu... C'est à Tadousac que fut construite, dit-on, la première chapelle; c'est très touchant, ce petit sanctuaire érigé par les premiers Canadiens, nos ancêtres... » *Notes de voyage*, par M. Paul FABRE.

Une jeune fille qui rappelle à s'y méprendre le type parisien nous offre des photographies et des souvenirs, avec toutes les petites roueries du métier.

Tadousac est la résidence d'été du gouverneur général du Canada.

quitte pour la peur de perdre notre vaisseau ; car, pour les hommes, ils se seraient sauvés facilement. Le lendemain, le même vent ayant augmenté, nous appareillâmes, et le jour suivant nous mouillâmes à la traverse du cap Tonrmente, qui, pour n'avoir que deux lieues d'étendue, ne laisse pas d'être dangereuse lorsqu'on ne sait pas bien le chenal. Il ne nous restait plus que sept jours de navigation jusqu'à la ville de Québec, devant laquelle nous venons de mouiller. Au reste, nous avons trouvé tant de glaces flottantes et la terre est si couverte de neige depuis l'île Rouge jusqu'ici, que nous avons été sur le point de relâcher en France, quoiqu'il ne nous restât plus que trente lieues à faire. Nous avons peur de rester dans les glaces et d'y périr ; mais Dieu nous a préservés de ce malheur. J'apprends que le gouverneur a marqué nos quartiers dans de bons villages autour d'ici,

et comme il faut se préparer à mettre pied à terre, trouvez bon que je prenne congé de vous. Quand je connaîtrai le pays, je vous manderai ce que c'est. Vous saurez d'avance que le froid y est âpre, et que le dieu Borée y souffle comme il faut. Quant au fleuve, donnez-moi le temps de l'étudier.

On vient de nous dire que M. de la Salle (1) a découvert depuis peu une grande rivière qui se décharge dans le golfe du Mexique et qu'il doit s'embarquer demain pour passer en France. Comme il connaît parfaitement bien le Canada, vous ne devriez pas manquer de le voir, en cas que vous alliez cet hiver à Paris.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

(1) Robert de La Salle découvrit en effet en 1682 l'embouchure du Mississipi en descendant ce fleuve depuis le Canada jusqu'au golfe du Mexique.

LETTRE II

Ce que c'est que les plantations du Canada. — Leur commencement. — L'envoi des filles publiques de France en ces pays-là. — Son climat et son terrain.

Côte de Beaupré, 2 mai 1684.

MONSIEUR,

Dès que nous eûmes mis pied à terre l'année dernière, M. de la Barre envoya nos trois compagnies en quartiers aux côtes du voisinage de Québec. Ce mot de « côtes » n'est connu en Europe que pour côtes de la mer, au lieu qu'ici on nomme côtes certaines seigneuries, dont les habitations sont écartées de deux ou trois cents pas et situées sur le rivage du fleuve de Saint-Laurent. On dit, par exemple : Telle côte a quatre lieues d'étendue, une autre en a cinq, etc.

Les paysans y sont fort à leur aise, et je souhaiterais une aussi bonne cuisine à toute notre noblesse délabrée de France. Que dis-je : paysans ! amende honorable à ces messieurs. Ce nom-là, pris dans la signification ordinaire, mettrait nos Canadiens aux champs. Un Espagnol, si on l'appelait villageois, ne froncerait pas plus le sourcil, ne relèverait pas plus fièrement la moustache. Ces gens-ci n'ont pas tout le tort, après tout ; ils ne payent ni sel, ni taille ; ils chassent et pêchent librement ; en un mot, ils sont riches. Voudriez-vous donc les mettre en parallèle avec nos gueux de paysans (1) ? Combien de nobles et de gentilshommes jetteraient à ce prix-là les vieux parchemins dans le feu ? Leurs habitations sont situées

(1) A mettre en parallèle avec le fameux tableau de La Bruyère de la même époque : « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent..... »

sur les bords du fleuve de Saint-Laurent. Les plus pauvres ont quatre arpents de terre de front, et trente ou quarante de profondeur. Nous vivons ici très commodément; l'on y mange et l'on s'y chauffe à grand marché : le grain, la viande et la volaille, ces trois capitales munitions de bouche, coûtent peu, et nous aurions le bois presque pour rien sans le transport, qui cependant est fort peu de chose. Deux sortes de gens habitent ce pays-ci, les uns sont venus de France avec quelque argent pour s'y établir. Les autres sont des officiers et des soldats du régiment de Carignan, qui le voyant casser, il y a trente ou quarante ans, vinrent ici changer l'épée en bêche, et le métier de tuer les hommes en celui de les faire vivre, je veux dire la guerre en agriculture. Tous ces nouveaux venus ne furent point embarrassés à trouver du fond; on les mit à même de la haute futaie, et on leur en donna

tant qu'ils en voudraient défricher (car tout ce vaste continent n'est qu'une forêt). Les gouverneurs généraux leur donnèrent des concessions, pour trois ou quatre lieues de front et de la profondeur à discrétion; en même temps ces officiers accordèrent à leurs soldats autant de terrain qu'ils souhaitèrent moyennant un écu de fief par arpent (1).

(1) Le passage suivant a valu à La Hontan un certain ressentiment de la part des Canadiens, ressentiment qui semble avoir dominé la brochure qu'un de leurs compatriotes, M. Roy, a consacrée au baron gascon. Un peu de partialité et, s'il faut dire le mot, de mauvaise humeur, dépare le beau et consciencieux travail qui nous a souvent guidé dans nos recherches et auquel nous sommes heureux de rendre hommage. C'est, peut-être, prendre bien au sérieux ce qui fut sans doute une boutade de la part de notre voyageur et qui ne peut, en tout cas, être considéré que comme un accident de colonisation. Au reste, La Hontan, dans un des passages que nous avons dû supprimer comme faisant longueur, constate la sévérité des mœurs féminines canadiennes : « Ce qui fait, dit-il, qu'on se marie facilement en ce pays, c'est la difficulté de pouvoir converser avec les personnes de l'autre sexe. Il faut se déclarer aux pères et mères au bout de quatre visites qu'on a faites à leurs filles; il faut parler de mariage ou cesser tout commerce. On ne saurait voir les femmes sans qu'on en parle désavantageusement et qu'on traite les maris de commodes; enfin

Après ces premiers habitants vint une peuplade utile au pays, et d'une belle décharge pour le royaume. C'était une petite flotte chargée d'amazones de lit et de troupes femelles d'embarquement amoureux. Ces nonnes de Paphos, ou de Cythère, apportaient la bénédiction. L'on m'a conté les circonstances de leur arrivée, et j'aime trop à vous divertir pour ne vous en point faire part. Ce chaste troupeau était mené au pâturage conjugal par de vieilles et prudes bergères. Savoir si ces antiques n'avaient pas été du métier et si l'âge, cet impitoyable Saturne, ne les avait point chassées de la lice de Vénus, c'est sur quoi je ne suis pas trop bien instruit. Sitôt qu'on fut à l'habitation, les commandantes ridées passèrent leur soldatesque en revue, et l'ayant séparée en trois classes, chaque bande entra

il faut lire, boire ou dormir pour passer le temps en ce pays-là. » Voir aussi plus loin, lettre VIII.

dans une salle différente. Comme elles se serraient de fort près à cause de la petitesse du lieu, cela faisait une assez plaisante décoration. Ce n'étaient pas trois boutiques où l'amour faisait des montres et des étalages, c'étaient trois magasins tout pleins. Le bon marchand Cupidon ne fut jamais mieux assorti. Blonde, brune, rousse, noire, grasse, maigre, grande, petite, il y en avait pour les bizarres et pour les délicats. Au bruit de cette nouvelle marchandise, tous les bien intentionnés pour la multiplication accoururent à l'emplette. Comme il n'était pas permis d'examiner tout, encore moins d'en venir à l'essai, on achetait chat en poche, ou tout au plus on prenait la pièce sur l'échantillon. Le débit n'en fut pas moins rapide. Chacun trouva sa chacune, et en quinze jours on enleva ces trois parties de venaison, avec tout le poivre qui pouvait y être compris. Vous me demanderez comment les

laides eurent sitôt le couvert. Ne savez-vous pas qu'on se jette sur le pain noir pendant la famine? D'ailleurs, la terreur causée par le cocuage contribue beaucoup à ce choix. Tel s'imagine n'avoir rien à craindre pour son front avec une épouse difforme; cet autre en veut une replète, croyant que le défaut d'agilité la rendra plus assidue dans son domestique; mais il se trouve souvent en erreur de calcul, et l'on éprouve, en Canada comme en Europe, qu'il n'y a point de précaution sûre contre une femme infidèle. Les cornes, direz-vous, font-elles donc peur en ce pays-là? Chaque épousant se les applique de si bonne grâce! Il ferait beau voir le mari d'une trainée appréhender d'être cocu en gerbe? Corrigez, s'il vous plaît, votre plaidoyer, Monsieur. Nos gens prétendent bien n'être pas même cocus en herbe; ils vous soutiennent, mais de bonne foi, que ces filles ont recouvré pucelage, honneur,

conduite, tout ce qu'il vous plaira en traversant la mer. A la vérité, le péché originel a laissé de vilains restes dans ces régénérées, ce qui leur cause souvent des rechutes ; mais, enfin, nos maris se repaissent de cette idée, ils ne la perdent pas même dans les grands espaces de la première nuit de leurs noces. Pour reprendre le fil de ma narration, ceux qui voulaient se marier s'adressèrent aux directrices, auxquelles ils étaient obligés de déclarer leurs biens et leurs facultés, avant que de choisir dans une de ces classes celles de ces vierges relavées qu'ils trouvaient le plus à leur gré. Les parties étant d'accord, le notaire écrivait le marché, le père en faisait un sacrement, et elles commençaient à se connaître par le mariage. Le lendemain le gouverneur général leur faisait distribuer assez de provisions pour les encourager à mettre la voile sur cet orange océan ; ils entraient chez eux à peu près

comme Noé dans l'arche, avec un bœuf, une vache, un cochon, une truie, un coq, une poule, deux barils de chair salée, et une pièce d'argent. Les officiers, plus délicats que leurs soldats, s'alliaient dans les familles des anciens gentilshommes du pays, ou dans celles des plus riches habitants, car il y a près de cent ans, comme vous savez, que les Français possèdent le Canada. Tout le monde y est bien logé et bien meublé; la plupart des maisons sont de bois à deux étages; les cheminées sont extrêmement grandes, car on y fait des feux à les sentir de loin, mais qui font grand plaisir, je vous assure, depuis décembre jusqu'en avril, tant le froid pénètre pendant ces quatre mois. Les raisonneurs attribuent cela au grand nombre de montagnes qui sont dans ce vaste continent. Le fleuve ne manque jamais d'être gelé pendant ce temps-là, malgré le flux et le reflux de la mer, et la terre est aussi couverte de

trois ou quatre pieds de neige, ce qui paraît surprenant pour un pays situé au 47° degré de latitude et quelques minutes. Quoi qu'il en soit, les jours y sont en été plus longs qu'à Paris; ce qui me paraît extraordinaire. Ils sont si beaux et si sereins, qu'il ne paraît pas en trois semaines un nuage sur l'horizon. Voilà tout ce que je puis vous apprendre jusqu'à présent. J'espère être bientôt à Québec, ayant ordre de me tenir prêt à m'embarquer dans quinze jours pour faire voile à Montréal, qui est la ville du pays la plus avancée vers le haut du fleuve.

Je suis, Monsieur, etc.

LETTRE III

DESCRIPTION DE QUÉBEC.

Québec, 15 mai 1684.

MONSIEUR,

Québec (1) est partagé en haute et basse ville. Les marchands habitent celle-ci à cause de la commodité du port, le long duquel ils ont fait bâtir de très belles maisons à trois étages, d'une pierre aussi dure que le marbre. La haute ville n'est pas

(1) Québec a été fondé par Champlain le 3 juillet 1680. « Imaginez un roc abrupt et colossal entouré de remparts à créneaux et que domine une citadelle géante, une citadelle, cette chose si rare en Amérique. Jetez sur ce roc à profusion les lourds et bizarres édifices à pignons antédiluviens, avec, çà et là, la flèche scintillante d'une église ou les murs sévères et trapus de quelque monastère. Faites grimper tout autour les maisons de la ville basse, — des maisons d'un

moins belle ni moins peuplée. Le château, bâti sur le terrain le plus élevé, les commande de tous côtés. Les gouverneurs généraux (1) qui font leur résidence ordinaire dans ce fort, y sont commodément logés; c'est d'ailleurs la vue la plus belle et la plus étendue qui soit au monde. Deux choses essentielles manquent à Québec, un quai et des fortifications; il serait facile d'y faire l'un et l'autre, car les pierres se trouvent sur le

aspect de vétusté incroyable pour une ville du nouveau monde, — des maisons branlantes, vermoulues et moussues, parfois hydropiques, et ventruës, parfois maigres et efflanquées, et qui toutes se lézardent, se fendillent, se crevassent, s'effritent, s'émiettent peu à peu sous l'action lente du temps. Quelque chose comme la reproduction du célèbre quartier des tanneurs à Genève. Sur tout cela un ciel presque toujours d'une pureté admirable et, à l'horizon, par delà le Saint-Laurent, des paysages montagneux, aux tons blenâtres d'une exquise finesse. Voilà Québec! » — *Le Canada*, par Sylva CLAPIN. — M. Sylva Clapin est rédacteur au journal *le Monde* de Montréal.

(1) Le gouverneur de Québec a vingt mille écus; mille écus des fermiers de la Compagnie des castors. Vins et marchandises sans fret. — L'intendant a dix-huit mille, et Dieu sait ce qu'il peut acquérir par d'autres voies.

lieu. Cette ville est environnée de plusieurs sources d'eau vive la meilleure du monde ; mais, comme il n'y a eu personne jusqu'à présent qui entendit assez bien l'hydrostatique pour les conduire à quelques places où l'on pourrait élever des fontaines simples ou jaillissantes, chacun est obligé de boire de l'eau de puits. Ceux qui demeurent au bord du fleuve et conséquemment dans la basse ville, ne ressentent pas la moitié tant de froid que les habitants de la haute, outre qu'ils ont la commodité de faire transporter en bateau jusque devant leurs maisons le blé, le bois et les autres provisions nécessaires. Mais si l'hiver est plus rude dans la haute ville, l'été n'y est pas si chaud ; il s'y élève un vent frais qui tempère l'ardeur du soleil ; ainsi compensation de bien et de mal. On va de l'une à l'autre ville par un chemin assez large, un peu escarpé, et bordé de maisons des deux côtés. Le terrain

de Québec est fort inégal, et la symétrie mal observée. L'intendant demeure dans un fond un peu éloigné, sur le bord d'une petite rivière, qui, se joignant au fleuve Saint-Laurent, enferme la ville dans un angle droit. Il est logé dans le palais où le conseil souverain s'assemblait quatre fois la semaine. On voit à côté de grands magasins de munitions de guerre et de bouche. Il y a dix églises à la haute ville; la cathédrale est composée d'un évêque et de douze chanoines qui sont des prêtres séculiers, vivant néanmoins en communauté comme des religieux. Leur maison qui est fort grande, et dont l'architecture est un chef-d'œuvre, appartient au chapitre. Ces bons prêtres, qui se contentent du nécessaire, ne se mêlent uniquement que des affaires de leur église; leur service est tout à fait semblable à celui de nos cathédrales de France. La seconde est celle des Jésuites située au centre de la

ville. Elle est belle, grande et bien éclairée. Le grand autel est orné de quatre grandes colonnes cylindriques et massives, d'un seul bloc, de certain porphyre de Canada, noir comme du jais, sans tache et sans filets. Leur maison est commode en toute manière, car il y a beaucoup de logement. Ces pères ont de beaux jardins, plusieurs allées d'arbres si touffus, qu'il semble en été qu'on soit dans une glacière plutôt que dans un berceau. A propos de glacière, c'est une précaution qui ne leur manque pas; ils en ont plutôt trois qu'une, et ils ont grand soin de les bien remplir, car ces Révérends, tous occupés à éteindre les flammes de la concupiscence, aiment extrêmement à boire frais en été. Leur collège est une pépinière fort déserte; je ne crois pas qu'ils aient jamais eu cinquante écoliers. La troisième église, si pourtant ce nom convient à une petite chapelle, est celle des Récollets. Ces bons

religieux demeuraient il y a dix ans dans un hospice que M. de Laval, notre évêque, leur fit bâtir. Comme le capuchon est insinuant et multiplicatif, ils firent leur cour à M. de Frontenac, et obtinrent par son crédit permission d'avoir un couvent. Les Jésuites, craignant que ces derniers venus ne battissent en ruine leur ancienne direction et ne leur enlevassent les plus belles dévotes, s'opposèrent à cet établissement; ils gagnèrent l'évêque, et celui-ci, par une lâche complaisance pour le loyolisme qui fait trembler les monarques sur le trône, voulut empêcher l'avancement des Récollets, quoique ses créatures; mais les opposants se cassèrent le nez, et par le moyen de M. le gouverneur, ils ont gardé l'hospice et ils ont de plus une maison. La quatrième est celle des Ursulines qui a été brûlée et rebâtie deux ou trois fois de mieux en mieux. La cinquième est celle des Hospitalières qui

ont un soin très particulier des malades, quoique ces religieuses soient pauvres et mal logées.

Je vous ai dit que le conseil souverain de Canada se tenait ici chez l'intendant. Le gouverneur général (1), l'intendant et douze conseillers *de capa y de spada* composent ce Sénat, et jugent sans appel en dernier ressort toutes sortes de procès. L'intendant s'arroe le droit de présidence, mais le gouverneur le lui dispute, et en effet, quand il vient à la salle de Justice, il se place à l'opposite de l'intendant, si bien qu'ayant également les juges à leurs côtés, on ne distingue point le siège du président. M. de Frontenac, pendant son gouvernement, s'inquiétait fort peu de cette préten-

(1) « Les gouverneurs généraux qui veulent avancer entendent deux messes par jour et sont obligés de se confesser une fois en vingt-quatre heures. Ils ont des ecclésiastiques à leurs trouses qui les accompagnent partout et sont à proprement parler leurs conseillers. » — (LA HONTAN, *passim*.)

tion de l'intendant; il agissait avec lui et avec nos vénérables sénateurs aussi cavalièrement que Cromwell agissait avec les parlementaires d'Angleterre. Je ne vous dirai point si la justice est ici plus chaste et plus désintéressée qu'en France; mais, au moins, si on nous la vend, c'est à bien meilleur marché. Nous ne passons point par les serres des avocats, par les ongles des procureurs, ni par les griffes des greffiers; cette vermine n'a point encore infecté le Canada. Chacun y plaide sa cause; notre Thémis est expéditive, elle n'est point hérissée d'épices, de frais de dépens. Les juges n'ont que quatre cents francs de gage, grande tentation pour chercher le bon droit des parties dans le fond de leur bourse; quatre cents francs? Ce n'est pas pour défrayer la robe et le bonnet; aussi ces messieurs sont-ils dispensés d'en porter. Outre ce tribunal, il y a encore un lieu-

tenant général civil et criminel, un procureur du roi, un grand prévôt et un grand maître des eaux et forêts. On se sert de traîneaux, tant à la ville qu'à la campagne, pour voitures d'hiver; les chevaux qui les traînent semblent être de vraies machines, tant ils sont impénétrables au froid. J'en ai vu cinquante en janvier et février qui vivaient dans les bois et dans la neige presque jusqu'au poitrail, sans s'approcher des maisons de leurs maîtres. L'on va d'ici à la ville de Montréal pendant l'hiver, sur le fleuve glacé, par le moyen des traîneaux sur lesquels on fait quinze lieues par jour. D'autres se font traîner par un attelage de deux gros dogues; mais ils voyagent beaucoup plus lentement. Je parlerai des voitures d'été lorsque j'en serai mieux instruit. On me dit qu'on fait des voyages de mille lieues avec des canots d'écorce; attendez que j'aie passé par cette mince navigation, et alors,

je vous en rendrai bon compte. Les vents de la bande de l'Est règnent ordinairement ici le printemps et l'automne, et ceux de la partie de l'Ouest dominant l'hiver et l'été. Adieu, Monsieur, il est temps que je finisse, la matière me manque. Ne vous plaignez pas de ma brièveté, elle ne durera peut-être que trop peu. Quand je posséderai bien la carte de ce pays-ci, Dieu sait combien je vous en conterai. Il ne tiendra pas à moi que vous connaissiez à fond l'église, la police, le commerce et tout ce qui concerne le gouvernement du Canada. J'espère vous écrire au retour de la campagne que nous allons faire avec M. de la Barre au pays des Iroquois. Je m'embarquerai dans sept ou huit jours pour aller à Montréal.

LETTRE IV

Description abrégée des habitations sauvages aux environs de Québec. — Du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal. De la ville des Trois-Rivières, de celle de Montréal, de la descente des coureurs des bois.

Montréal, 2 novembre 1684.

MONSIEUR,

Avant mon départ de Québec pour Montréal, j'allai visiter les villages d'alentour habités par les sauvages. Celui de Lorete (1) est composé de deux cents familles hurones qui ont embrassé le christianisme

(1) Des journalistes canadiens qui viennent nous serrer la main nous recommandent la petite course à la « réserve des Hurons ». Le campement n'est plus qu'un vulgaire village peuplé de métis, plutôt chocolat.

Les uns chassent et préparent les fourrures; les autres plus sédentaires fabriquent des bibelots vendus à la petite ville de Lorete. Triste fin d'une vaillante race!

(*De l'Atlantique au Pacifique*, par le baron Étienne HULOT. Plon et C^{ie}.)

par les soins des Jésuites, quoique avec beaucoup de scrupules. Ceux de Sillerie et du Saut de la Chaudière sont composés de trois cents familles d'Abenakis, aussi chrétiens, chez qui les Jésuites ont établi des Missions. Je fus de retour à Québec assez tôt pour m'embarquer sous la conduite d'un patron qui aurait mieux aimé un fret de marchandise que de soldats. Le vent du Nord-Est nous poussa, en cinq ou six jours, jusqu'aux Trois-Rivières, nom d'une petite ville située à trente lieues de celle-ci. On l'appelle ainsi à cause d'une rivière qui, se partageant en trois branches à un demi-quart de lieue de là, se décharge par trois divers canaux dans le fleuve Saint-Laurent. Si nous avions pu aller de nuit, nous aurions fait le voyage en deux jours par les marées; mais il est dangereux de naviguer dans l'obscurité sur ce fleuve, à cause des bas-fonds et des rochers. Je n'étais pas

fâché qu'on mouillât l'ancre tous les soirs ; car les ténèbres ne m'empêchaient pas de voir pendant ces trente lieues une grande quantité d'habitations situées aux deux côtés du fleuve, et qui ne sont éloignées les unes des autres au plus que d'une portée de mousquet.

La ville des Trois-Rivières est une bicoque (1) située au 46° degré de latitude ; elle n'est fortifiée ni de pieux ni de pierre : la rivière d'où elle tire son nom prend sa source à cent lieues au nord-ouest de la plus grande chaîne de montagnes qui soit dans l'univers. Quand je donne le nom de bicoque à la ville des Trois-Rivières, j'entends son peu d'étendue et le petit nombre de ses habitants, car d'ailleurs elle est fort

(1) ... *Trois-Rivières*, une des antiquités de l'Amérique. Cette cité était au xvii^e siècle le siège d'un marquisat prospère... *Trois-Rivières* compte onze mille habitants.

(*De l'Atlantique au Pacifique*, par le baron Étienne HULOT.)

riche, et bâtie magnifiquement. Le Roi y a établi un gouverneur qui mourrait de faim, si, à défaut de ses minces appointements, il ne faisait quelque commerce de castors avec les sauvages. Au reste, il y a une occupation dominante dans cette ville, c'est de se gratter et de tuer les puces; cette vermine y fourmille, à tous moments il faut lui faire la chasse; cela donne aux conversations une activité incommode et un vif importun; enfin il faudrait être un peu du naturel des chiens pour durer tranquillement dans un tel séjour. On m'a dit que les meilleurs soldats du pays étaient originaires de ce lieu-là. A trois lieues plus haut, nous entrâmes dans le lac Saint-Pierre, qui a six lieues de longueur. Nous le traversâmes avec assez de peine, ayant été obligés de mouiller et de lever l'ancre à diverses reprises, à cause du calme. On m'a dit qu'il s'y déchargeait trois ou quatre

rivières fort poissonneuses, à l'embouchure desquelles je découvris de très belles maisons avec mon télescope. Le vent d'Est s'étant élevé sur le soir, nous sortimes du lac, et nous demeurâmes ensuite trois heures, pour refouler le courant du fleuve jusqu'à Sorel, quoique toutes nos voiles portassent à plein, et qu'il n'y eût pas plus de deux petites lieues. Sorel est une côte de quatre heures de front. Il se décharge, au pied de la maison seigneuriale, une rivière, qui porte les eaux du lac Champlain dans le fleuve de Saint-Laurent, après avoir formé une cascade de deux lieues à Champli. On ne compte que dix-huit lieues de Sorel ici; ce trajet nous emporta néanmoins trois jours, soit à cause de la faiblesse du vent, soit à cause de la force et de la rapidité du courant. Cette navigation est charmante; ce ne sont que des îles presque contiguës, et comme les deux bords du

fleuve sont habités d'ici à Québec, on a le plaisir de faire soixante lieues entre deux villages.

L'endroit d'où je vous écris actuellement s'appelle Ville-Marie (1), ou Montréal. C'est une ville; elle est bâtie dans une île que l'on nomme aussi Montréal, et qui peut avoir quatorze lieues de longueur et cinq de largeur. Messieurs de Saint-Sulpice de Paris en sont seigneurs et propriétaires. Ils ont la nomination du baillif et autres offi-

(1) Toutes les grandes rues sillonnées de tramways électriques allant à une vitesse vertigineuse et qui marchent le jour et la nuit. La nuit! Vous avez bien entendu, lorsqu'à Paris, minuit sonnant, les omnibus, qui ne vont guère le jour, s'arrêtent.

Dans toutes les maisons de commerce, les ascenseurs qui nous portent au cinquième en un clin d'œil... dans toutes les maisons particulières, le téléphone... des journaux pleins de nouvelles et dont le service est organisé sur le modèle américain... Et sur la pente de la montagne, des résidences splendides parmi lesquelles se détachent les palais construits par les grands hommes d'affaires qui ont doté notre pays de ce chemin monumental du Pacifique qui, plus connu, attirerait au Canada toute l'Europe. (Paul FABRE, *Notes de voyage.*)

ciers de justice, et même autrefois ils avaient celle du gouverneur. Cette petite ville est ouverte, sans aucune fortification de pieux ni de pierre. Il serait aisé d'en faire un poste imprenable par l'avantage de sa situation, quoique son terrain soit égal et sablonneux. Les petits vaisseaux sont contraints de s'arrêter au pied des maisons d'une face de la ville à cause des courants, car à un demi-quart de lieue de là, on ne voit sur le fleuve que rapides, cascades, bouillons, etc. M. Perrot, gouverneur de la place, n'a que trois mille livres d'appointements (1); mais comme il fait un grand négoce de pelleterie avec les sauvages, il a,

(1) Les gouverneurs français ne considèrent leur emploi que comme une mine d'or qu'on leur donne pour en tirer de quoi s'enrichir; ainsi le bien public ne marche jamais qu'après leur intérêt particulier. M. de Meneval laissa prendre le Port-Royal par les Anglais parce que la place n'était revêtue que de simples palissades, et pourquoi n'était-elle pas mieux fortifiée? C'est qu'il croyait avoir le temps de remplir sa bourse avant que les Anglais s'avisassent de l'attaquer. (LA HONTAN, *passim*.)

dit-on, amassé cinquante mille écus en fort peu de temps; sachons-lui-en bon gré, Monsieur, il est rare qu'un gouverneur ne s'enrichisse qu'aux dépens des bêtes. Il y a bailliage à Montréal, mais cette justice est gueuse : l'herbe est ici trop courte, et le pâturage manque, une bonne mangerie de France engraisserait bien M. le bailli et les officiers. La fortune n'est ici que pour les marchands; ceux-ci font bien leurs affaires, car les sauvages des grands lacs du Canada descendent presque tous les ans, avec une quantité prodigieuse de castors qu'ils échaugent pour des armes, des chaudières, des haches, des couteaux et mille autres marchandises sur lesquelles on gagne jusqu'à deux cents pour cent (1). Le gouverneur général est fort exact à

(1) Prix de quelques pelleteries : renard argenté : ¼ livres; martre ordinaire : 1 livre; plus belle : ¼ livres; loutres rousses et rases : 2 livres; loutres d'hiver brunes : ¼ livres; ours noirs, les plus beaux : 7 livres.

venir honorer de sa présence cette espèce de foire ; outre qu'il est le premier échangeur, ces sauvages lui font force présents qu'il reçoit plus volontiers que les placets ; ce sont des jours de récolte pour lui. Ce séjour me paraît assez agréable l'été, car on dit qu'il y pleut rarement en cette saison-là. Il part d'ici tous les ans des coureurs des bois qui portent en canot de la marchandise chez toutes les autres nations sauvages de ce continent, et ils en rapportent des castors. J'en vis revenir, il y a sept ou huit jours, vingt-cinq ou trente, chargés excessivement. Il n'y avait que deux ou trois hommes pour conduire chaque canot, lequel portait 20 quintaux pesant, c'est-à-dire quarante paquets de castors, valant cent écus chacun. Ils avaient demeuré un an ou dix-huit mois en leur voyage. Si ces voyageurs ont fatigué dans une si longue course, ils s'en donnent à cœur joie au

retour. Ceux qui sont mariés sont ordinairement plus sages ; ils vont se délasser chez eux et ils y portent leurs profits ; mais pour les garçons, ils se plongent dans la volupté jusqu'au cou. La bonne chère, les femmes, le jeu, la boisson, tout y va. Tant que les castors durent, rien ne coûte à nos marchands. Vous seriez même étonnés de la dépense qu'ils font en habits. Mais la source est-elle tarie, le magasin est-il épuisé ? Adieu dentelles, dorures, habillements, adieu l'attirail du luxe, on vend tout. De cette dernière monnaie, on négocie de nouvelles marchandises, avec cela ils se remettent en chemin, et partagent ainsi leur jeunesse entre la peine et la débauche ; ces coureurs, en un mot, vivent comme la plupart de nos matelots d'Europe. Au reste, Messieurs de Saint-Sulpice ont le soin d'envoyer ici des missionnaires de temps en temps, qui vivent sous la direction d'un

Supérieur fort honoré dans le pays. Ils sont logés dans une belle, grande et magnifique maison de pierres de taille. Leur église n'est pas moins superbe. Elle est bâtie sur le modèle de celle de Saint-Sulpice de Paris, et l'autel est pareillement isolé. Leurs côtes ou seigneuries au sud de l'île produisent un revenu considérable, car les habitations sont bonnes, et les habitants riches en blé, bétail, volaille et mille autres denrées qu'ils vendent ordinairement à la ville : mais le nord de l'île n'est pas encore peuplé. Ces prêtres seigneurs, avec leur mine toute béate et toute crucifiée, ont toujours traversé l'établissement des Jésuites et des Récollets à Montréal, car nos dévots missionnaires n'aiment pas la multiplication spécifique des ouvriers dans la vigne du Seigneur. Le zèle excite une sainte jalousie, et chaque Ordre voudrait tout convertir. On présume pourtant que

Messieurs de Saint-Sulpice auront le dessous, et qu'ils seront obligés, à la fin, d'accepter ce renfort de moissonneurs. J'ai vu à une lieue d'ici, au pied d'une montagne, un beau village d'Iroquois chrétiens, et dirigé par deux prêtres de ce Séminaire. On m'a dit qu'il y en avait encore un plus grand et plus peuplé de l'autre côté du fleuve, à deux lieues d'ici ; c'est un nommé le Père Bruyas, Jésuite, qui cultive ce champ spirituel.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

A Montréal, ce 14 juin 1684.

LETTRE V

Des Iroquois. — La guerre et la paix que les Français ont faites avec eux, et comment, etc.

MONSIEUR,

Je vous écrivis il y a quatre jours, et je ne croyais guère, en fermant ma lettre, revenir si promptement à la charge. Le plaisir de recevoir de vos nouvelles me paraissait en perspective. Je vous remercie d'avoir bien voulu m'apprendre ce qui s'est passé en Europe depuis mon départ. Vous jugez bien qu'un détail aussi ample et aussi exact que le vôtre a dû me faire grand plaisir; et le bon homme Anchise ne fut pas plus transporté de joie lorsqu'il tendit les bras à son cher et pieux Énée dans le pays des Ombres, que je le fus d'être instruit en

ce monde lointain de ce qu'on fait dans le vôtre. Vous êtes, dites-vous, dans une curiosité impatiente de connaître Messieurs les Iroquois, et de savoir si les mœurs et les coutumes de cette nation répondent à l'idée désavantageuse que nous nous en formons. Je souhaiterais pouvoir vous contenter; mais votre demande n'est point encore de saison. Je pars après-demain pour Frontenac. Comment aurais-je le temps de consulter les experts et les connaisseurs sur cette matière? Il y a de quoi étudier chez un Iroquois, afin que vous le sachiez, et il me faudrait écouter là-dessus des personnes qui ont fait plusieurs fois le voyage. Quand je le ferai moi-même, j'observerai ces peuples avec toute l'application possible, et je ne négligerai rien pour vous satisfaire. Tout ce que je puis à présent pour votre service, c'est de vous faire part de ce que j'ai appris cet hiver. Je vous le donne sur

la foi de mes auteurs ; ils sont d'autant plus croyables qu'ils ont demeuré vingt ans au pays des Iroquois ; voici ce qu'ils m'en ont dit.

Ces barbares ne sont qu'une seule nation, et qu'un seul intérêt public. On pourrait les nommer pour la distribution du terrain, les Suisses de ce continent. Les Iroquois sont partagés en cinq cantons, savoir les Tfonontouans, les Goyogoans, les Onnotagues, les Oyonouts et les Agniès. Chaque canton n'est proprement qu'un village, il y a trente lieues de l'un à l'autre ; ils sont tous situés près de la côte méridionale du lac Ontario ou de Frontenac, et l'on y parle à peu près le même langage. Si vous vouliez savoir au juste comment ils nommeraient leurs cantons en français, je ne trouve point à mon sens de terme plus propre que celui de cabane. A ce mot n'allez pas vous représenter le palais étroit et

roulant de nos bergers. Figurez-vous plutôt chaque cabane comme un gros bourg. Nous en avons en France quantité de villes beaucoup moins peuplées. Qui dit un canton d'Iroquois, dit une douzaine de milliers d'âmes. Il s'en est trouvé jusqu'à quatorze mille, et l'on calculait ce nombre par deux mille guerriers, deux mille vieillards, quatre mille femmes, deux mille filles et quatre mille enfants. Vous prendrez, s'il vous plaît, cette supputation pour le prix qu'elle me coûte; si vous ne la croyez pas juste, envoyez un meilleur arithméticien. Ce qu'il y a de certain, c'est que les cinq cabanes se visitent réciproquement tous les ans par des députés; alors on fait le festin d'union, et l'on fume la grande pipe ou le grand calumet des cinq cantons. Ces peuples sont alliés des Anglais depuis longtemps, et par le commerce des pelleteries qu'ils font avec la nouvelle York, ils ont des armes, des mu-

nitions et tout ce qui leur est nécessaire, à meilleur marché qu'ils ne l'auraient des Français. Les Iroquois ne ménagent et nous et les Anglais que par rapport au commerce ; s'ils n'avaient pas besoin de trafiquer avec les deux nations, ils s'en soucieraient fort peu ; aussi leur faisons-nous bien valoir notre trafic, on leur vend les marchandises au quadruple du juste prix. Au reste, ces peuples sont libres dans toute l'étendue du droit naturel, et il semble que la liberté, presque bannie de toute la terre, ait choisi sa retraite et fauflé chez eux. Rien ne les divertit davantage que quand on leur parle d'obéir aux Rois, de craindre les menaces, et les châtimens des gouverneurs ; cela les fait rire, car ils ne peuvent ajuster l'idée des soumissions avec celle d'un véritable homme, et le seul terme de dépendance leur fait horreur. Chaque Iroquois se croit souverain, et il prétend ne relever que de Dieu

seul, qu'il nomme le Grand-Esprit. Ils nous ont presque toujours fait la guerre depuis l'établissement des colonies de Canada jusqu'aux premières années du gouvernement de M. le comte de Frontenac. MM. de Courcelles et de Traci, gouverneurs généraux, firent quelques campagnes d'hiver et d'été par le lac Champlain contre les Agniers, mais avec peu de succès. On ne fit que brûler deux villages et enlever quelques centaines d'enfants, d'où sont sortis les Iroquois chrétiens dont je vous ai parlé. Il est vrai qu'on défit quatre-vingt-dix ou cent guerriers, mais il en coûta bien des membres et la vie même à plusieurs Canadiens et soldats du régiment de Carignan, qui ne s'étaient pas assez munis contre l'horrible froid qui règne dans le Canada. M. le comte de Frontenac qui releva M. de Courcelles, ayant connu que ces barbares entendent mieux que nous autres Européens la guerre

de ce pays-là, ne voulut pas faire à son tour des entreprises inutiles, et fort onéreuses au Roi. Au contraire, il forma le dessein de conclure une bonne paix avec cette nation, et il y travailla de son mieux. Il visait sagement à trois choses : la première, de rassurer la plupart des habitants français qui étaient sur le point d'abandonner tout, et de s'en retourner en France, si la guerre eût duré; la deuxième, d'encourager par cette paix un grand nombre de gens à se marier et à défricher des terres, afin d'augmenter les colonies; la troisième, de faciliter la découverte des lacs et des nations sauvages qui habitent ces côtes, afin d'y établir le commerce, et de les attirer dans notre parti par de bonnes alliances, en cas de rupture avec ces Iroquois. Ce fut principalement par ces trois motifs que M. de Frontenac fit, en forme d'ambassade, une députation de quelques Canadiens aux cabanes.

Ils assurèrent les Iroquois que le Roi, ayant été informé qu'on leur faisait la guerre sans cause, l'avait fait partir de France pour faire la paix, et leur procurer en même temps toutes sortes d'avantages touchant le commerce. Ce compliment n'eut pas produit grand effet en Europe, on l'aurait pris pour un leurre et pour un appât; mais la politique iroquoise n'est pas si défiante. Cette nation écouta donc les députés avec plaisir. Une circonstance contribuait d'ailleurs à la rendre plus crédule et plus docile. C'est que le roi d'Angleterre Charles second, qui vendait alors son amitié à la France, avait ordonné à son gouverneur de la Nouvelle-York de faire entendre aux Iroquois qu'ils étaient perdus sans ressources s'ils ne s'accommodaient au plus tôt avec cette couronne, et qu'elle allait faire passer des forces nombreuses pour les accabler. Ils reçurent donc fort bien l'ambassade, et ren-

voyèrent les députés très contents. Ceux-ci étaient chargés de dire à M. le gouverneur que quatre cents Iroquois se trouveraient à l'endroit où l'on a construit depuis le fort de Frontenac ; que Son Excellence s'y trouverait avec pareil nombre d'hommes, et que là on conviendrait de tout. Le projet s'exécuta heureusement au bout de quelques mois, la paix fut arrêtée entre les deux nations. M. de la Salle rendit un service important dans cette occasion ; il donna au gouverneur des conseils que vous jugeriez vous-même excellents si j'avais le temps de vous les rapporter. Je suis obligé de mettre ordre à mes affaires. Je vous rendrai plus savant quand je le serai moi-même. Je suis, jusqu'au retour de ma campagne,

Votre, etc.

A Montréal, le 18 juin 1684.

LETTRE VI

Des voitures de Canada qui sont des canots d'écorce de bouleau. — Comment on les fait, et la manière dont on les navigue.

MONSIEUR,

Je comptais de partir aujourd'hui ; mais la quantité de grands canots qu'on devait amener ici ne s'y trouvant pas encore, le voyage est retardé de deux jours. Vous profiterez de mon loisir pour connaître ces fragiles voitures ; je vous dirai en peu de mots ce que c'est, et cela ne vous sera pas inutile pour bien entendre la navigation et les courses de ce pays-ci. Je viens de voir plus de cent canots, grands et petits ; mais comme on ne peut se servir que des premiers pour les expéditions militaires, ou

pour les grands voyages, je ne vous parlerai que de ceux-là. Leur grandeur est pourtant différente, c'est-à-dire de dix jusqu'à vingt-huit pieds de longueur. Les plus petits ne contiennent que deux personnes. Ils seraient admirables pour le passage du Styx; je crois qu'ils porteraient un assez bon fret d'âmes et d'ombres; mais pour porter des corps vivants? Ce sont de vraies chaises de poste pour l'autre monde. On y est assis sur les talons; pour peu de mouvement que l'on se donne ou que l'on penche plus d'un côté que de l'autre, ils renversent. Les plus grands peuvent contenir aisément quatorze hommes : mais pour l'ordinaire, quand on veut s'en servir pour transporter des vivres ou des marchandises, trois hommes suffisent pour les gouverner. Avec ce petit nombre de canoteurs on peut transporter jusqu'à vingt quintaux. Les grands canots faits d'écorce de bou-

leau sont sûrs et ne tournent jamais : on lève ordinairement cette écorce en hiver avec de l'eau chaude. Une seule écorce suffit quelquefois pour tout un grand canot, tant les arbres de cette espèce sont gros en ce pays-ci ; mais quand il faut plusieurs écorces, on en met une pour faire le fond, et les sauvages y en cousent deux autres avec des racines pour faire les bords, et cela si artistement qu'on jugerait que le canot est tout d'une pièce. Ils sont garnis ou de clisses et de varangues d'un bois de cèdre presque aussi léger que le liège. Les clisses ont l'épaisseur d'un écu ; l'écorce, celle de deux, et les varangues celle de trois. Outre cela, il règne à droite et à gauche, d'un bout d'un canot à l'autre, deux maitres ou précintes, dans lesquels sont enchâssées les pointes des varangues et où les huit barres qui lient et traversent le canot sont attachées. Ces bâtiments ont dix pouces de pro-

fondeur, c'est-à-dire des bords jusqu'au plat des varangues ; ils ont vingt-huit pieds de longueur et quatre et demi de largeur vers la barre du milieu. S'ils sont commodes par leur grande légèreté et par le peu d'eau qu'ils tirent, il faut avouer qu'ils sont en récompense bien incommodes, par leur fragilité ; car pour peu qu'ils touchent ou chargent sur les cailloux ou sur le sable, l'écorce s'entr'ouvre, et l'eau entrant par les crevasses gâte les vivres, les marchandises et toute la cargaison. Chaque jour il y a quelque nouvelle crevasse ou quelque couture à gommer. Toutes les nuits on est obligé de décharger cette voiture à flot et de la porter à terre, où on l'attache à des piquets de peur que le vent ne l'emporte ; car elle pèse si peu que deux hommes la portent à leur aise sur l'épaule, chacun par un bout. Cette seule légèreté me fait juger qu'il n'y a point de meilleure voiture au

monde pour naviguer dans les rivières du Canada qui sont remplies de cascades, de cataractes et de courants. Car à la rencontre de tous ces fâcheux endroits on est obligé ou de transporter les canots par terre, ou de les tirer sur l'eau le long du rivage, pourvu que le fleuve ne soit pas trop rapide, ni la rive trop escarpée. Ces canots ne valent rien du tout pour la navigation des lacs, où les vagues les engloutiraient si l'on ne gagnait terre dès que le vent s'élève. Cependant on fait des traversées de quatre ou cinq lieues d'une île à l'autre; mais c'est toujours en calme et à force de bras, car outre qu'on pourrait être facilement submergé, on risquerait de perdre les vivres. Ajoutez à ce-la que les pelleteries seraient perdues pour peu qu'elles fussent mouillées, ce qui serait la plus grosse perte dans le trafic. Il est vrai que ces canots portent de petites voiles, mais il

faut un temps à souhait pour s'en servir. Si le vent est un peu fort, quoiqu'en poupe, il est impossible d'en profiter sans s'exposer à faire naufrage. Il n'y a que les vents modérés qui soient propres pour ces sortes de voitures. Si l'on veut aller au Sud, il faut avoir un des huit rumbs de vents qui sont entre le Nord-Ouest et le Nord-Est, pour mettre la voile, et pour peu que les autres vents soufflent (à moins qu'ils ne viennent de la terre qu'on côtoie), on est obligé de gagner le rivage au plus vite, de débarquer précipitamment le canot et d'attendre le calme. Voici la manœuvre de cette navigation. Les canoteurs agissent successivement à genoux, debout, et assis. Ils sont à genoux lorsqu'ils descendent les petites cataractes ou les cascades des rivières. Ils sont debout lorsqu'ils piquent de fond avec des perches pour refouler les courants et les rapides, et ils sont assis dans les eaux dor-

mantes. Leurs rames sont d'érable, et tournées de la manière que je vais vous les représenter. La pelle de la rame a vingt pouces de longueur, six de large, et quatre lignes d'épaisseur. Le manche, qui est gros comme un œuf de pigeon, a trois pieds de longueur ou environ. Ils se servent de perches ou lattes de pin pour refouler les courants les plus rapides, et c'est ce qu'on appelle piquer de fond. Ces bâtiments n'ont ni poupe ni proue, ils sont également taillés en pointe devant et derrière; ils n'ont ni quilles, ni clous, ni tollets. Ils ne durent que cinq ou six ans. Celui qui les gouverne rame comme les autres sans interruption. Ils coûtent ordinairement quatre-vingts écus. Celui dans lequel je m'embarque en a pourtant coûté quatre-vingt-dix. Mais il est de franc bouleau, et l'un des plus spacieux canots que l'on puisse voir; c'est au moins un bord de vice-amiral. On m'apprend aujourd'hui

que M. de la Barre lève du monde aux environs de Québec, et que le gouverneur de cette île vient de recevoir ordre de faire tenir les milices des côtes circonvoisines prêtes à marcher.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

A Montréal, le 20 juin 1684.

LETTRE VII

Description du fleuve Saint-Laurent depuis Montréal jusqu'au premier grand lac de Canada. — Les sauts, les cascades et la navigation de ce fleuve. — Du fort Frontenac et de son utilité. — Entreprise de M. de la Barre, gouverneur général, contre les Iroquois. — Son accommodement, ses harangues et les réponses.

MONSIEUR,

Me voici, grâces à Dieu, revenu de la campagne. Il est juste que je vous tienne parole et que je vous donne une fidèle relation de cette pénible course; écoutez-moi donc bien, je commence mon récit. Nous nous embarquâmes ici le 23 juin, et l'on mit deux soldats dans chaque canot. Le mien était conduit par trois habiles Canadiens. Nous voguâmes contre la rapidité du fleuve jusqu'à trois lieues de cette ville. Là, nous trouvâmes le Saut de Saint-Louis, petite

cataracte si violente qu'on fut contraint de se jeter dans l'eau jusqu'à la ceinture, pour traîner les canots un demi-quart de lieue contre le courant. Nous nous rembarquâmes au-dessus de ce passage, et, après avoir vogué douze lieues ou environ, partie sur le fleuve, partie sur le lac de Saint-Louis, jusqu'au lieu appelé les Cascades, il fallut débarquer et transporter nos canots avec toute leur charge à un demi-quart de lieue de là. Il est vrai qu'on les aurait encore pu traîner en cet endroit avec un peu de peine, si nous ne nous fussions pas trouvés au-dessus de la cataracte du Trou. Je m'étais imaginé que toute la difficulté de remonter le fleuve ne consistait qu'en la peine de l'embaras des portages; mais de refouler sans cesse les courants, soit en traînant les canots ou en piquant de fond, ne me parut pas moindre. Nous abordâmes à cinq ou six lieues plus haut aux sauts du Cèdre et

du Buisson, où l'on fut encore obligé de faire des portages de cinq cents pas. Nous entrâmes à quelques lieues au-dessus dans le lac Saint-François, à qui l'on donne vingt lieues de circonférence, et, l'ayant traversé, nous trouvâmes des courants aussi forts que les précédents. Le plus violent de tous fut celui au Long Saut où l'on fit un portage d'une demi-lieue. Il ne nous restait plus à franchir que le pas des Galots. Nous fûmes obligés de traîner encore nos canots contre la rapidité du fleuve. Enfin, après avoir essuyé bien des fatigues à tous ces passages, nous arrivâmes au lieu nommé la Galette. De cet endroit au fort de Frontenac il ne nous restait plus que vingt heures de chemin. Encore la navigation devait-elle être beaucoup plus douce, puisque nous allions voguer sur une eau tranquille et presque aussi dormante que celle d'un étang. Aussi nos canoteurs quit-

tèrent-ils la perche, et ne se servirent plus que de la rame. Au reste, tous ces travaux dont je viens de parler n'étaient rien pour moi, comparés à la persécution des maringouins. Ce sont ces moucherons qu'on appelle en France des cousins. Ne leur aurait-on point donné ce nom parce que les petits parasites font bonne chère et s'engraissent d'un sang qui ne leur coûte rien? Quoi qu'il en soit, leur fréquentation est un spécifique contre le trop de sommeil; ils garantissent des rêves impurs; ils tiennent leur homme alerte; toute sentinelle devrait en faire bonne provision. Tout le Canada est infesté de ce mauvais cousinage, et il vient fondre par nuées sur votre pauvre peau. L'on peut s'en préserver par la fumée de la pipe, mais il n'est pas donné à chacun de goûter les délices de la tabagie, et tel trouverait le remède pire que le mal. Il est plus facile et même plus sûr

de recourir à la précaution des berceaux. Un berceau, ce sont des branches d'arbres, hautes de deux pieds; on les fiche en terre de distance en distance à proportion qu'on veut faire l'espace long ou large; comme ces branches sont plantées en demi-cercle, elles se joignent par la partie supérieure et font un arc. On tend un lit dessous, on le dresse, et pour le dessus, on le couvre d'un grand drap qui, traînant à terre de tous côtés, ferme l'entrée aux maringouins et les oblige à faire le bivouac. Nous arrivâmes au fort de Frontenac après vingt jours de navigation. Dès que nous fûmes débarqués, M. Dura, commandant de nos troupes, visita les fortifications et les trois grosses barques ancrées au port. Nous y fîmes des réparations considérables, et ces trois bâtiments furent radoubés et appareillés en peu de temps. Ce fort carré avait de grandes courtines flanquées de quatre

petits bastions; ces flancs n'avaient que deux créneaux, et les murailles étaient si basses qu'on y aurait pu facilement grimper sans échelle. M. de la Salle, qui, après avoir si bien contribué à la conclusion de la paix avec la nation iroquoise, avait obtenu du Roi pour lui et pour ses descendants la propriété de ce fort, l'avait tellement négligé, qu'au lieu d'en retirer les profits du commerce, il lui était à charge par la dépense qu'il était obligé d'y faire. Ce fort me paraît avantageusement situé pour trafiquer avec les cinq nations iroquoises, car leurs villages n'étant pas bien éloignés du lac, il leur est plus facile d'y transporter leurs pelleteries en canot, que de les transporter à la Nouvelle-York par terre. Mais j'ele crois de peu d'utilité en temps de guerre, à cause des cataractes et des grands courants dont je vous ai parlé, où je suis persuadé que cinquante Iroquois peuvent arrêter à

coups de pierres cinq cents Français bien armés. Imaginez-vous, Monsieur, qu'en l'espace de vingt lieues le long du fleuve, l'eau est si rapide qu'on n'oserait éloigner le canot de quatre pas du rivage. Il n'est pas moins dangereux de chercher l'ennemi par terre. Tout le Canada n'étant, comme je vous ai dit, qu'une vaste forêt, on tombe d'embuscade en embuscade, et il n'y a pas non plus de sûreté à marcher le long de ce fleuve, à cause des arbres épais et touffus dont il est planté. Les sauvages, Satyres et Faunes réels, vrais habitants des bois, sont naturalisés à sauter de rocher en rocher, à percer les ronces et les broussailles, à courir à travers les épines et les buissons comme en rase campagne. Ce n'est pas le fait du Français : il ne court pas à l'aveugle, et il veut voir où il met les pieds. Si nous avions le même talent que ces sauvages, vous pourriez me répondre qu'en faisant

marcher cinq ou six cents hommes par terre pour couvrir les canots qui porteraient des vivres, il n'y aurait presque rien à craindre : il est vrai, mais aussi ces troupes consommeraient plus de vivres que ces canots n'en sauraient porter avant que d'arriver à ce fort, outre que les Iroquois y seraient toujours supérieurs. Je ne vous dis rien de cette place, je vous en ferai la description lorsque je vous parlerai de la Nouvelle-France en général. Il vaut mieux à présent reprendre le fil de la relation.

Quand le bruit se fut répandu que nous étions au fort de Frontenac, les Iroquois des deux petits villages nommés Ganeouffe et Quenté, qui ne sont éloignés de ce poste que de sept ou huit lieues, accoururent pour nous faire vivre grassement et à bon marché. Nous étions accablés de viande et de poisson : c'étaient des profusions de cerfs, de chevreuils, de poulets d'Inde, et le

tout pour des aiguilles, des couteaux, de la poudre et des balles. M. de la Barre nous joignit sur la fin d'août; mais loin de profiter de notre abondance, peu s'en fallut qu'il ne fit le grand et dernier voyage; il fut attaqué d'une fièvre qui lui fit faire bien du chemin en peu de temps, et son Esculape avait déjà prononcé l'arrêt de condamnation. Ce mal fit aussi bien du ravage sur la milice que M. de la Barre avait amenée avec lui, et par un bonheur assez singulier nos trois compagnies ne branlèrent point, la contagion les épargna comme par respect, ou par faveur. Cette sorte de fièvre, quoique intermittente, avait tout le pouvoir nécessaire pour envoyer les malades en poste dans l'autre monde. Dans le frisson, les mouvements convulsifs, les tremblements et la fréquence du pouls étaient si violents, que la plupart des malades périssaient au deuxième ou troisième accès; leur

sang était brun, tirant sur le noir, mêlé d'une espèce de sérosité jaunâtre, qui ressemblait assez à du pus. Nous demandions raison de ces symptômes au médecin de M. de la Barre, et ce docteur, soutenant en habile homme la réputation de ses maîtres et de ses confrères, nous éblouissait par ses grands mots. Jamais Hippocrate et Galien n'ont débité de plus beau verbiage sur l'origine de la fièvre. Cette maladie, disait-il, après s'être bien frotté le front, et comme s'il avait eu toute l'autorité doctorale peinte sur le visage, cette maladie ne peut s'attribuer qu'aux mauvaises qualités de l'air et des aliments. Quand je le vis prêt à s'enfoncer dans le lieu commun, je m'attendis bien au pompeux galimatias. En effet, il sortit de sa savante bouche comme un torrent de physique. Je vous dirai ce que j'en ai retenu, redoublez votre attention. L'air étant trop raréfié par

le rapide mouvement que la chaleur excessive de la saison cause aux vapeurs, on n'en reçoit pas assez pour une saine et salubre respiration ; d'ailleurs, le peu d'air que l'on tire et que l'on pompe par les tuyaux pulmoniques, s'étant chargé d'infects et de petits corps impurs, jette la nature dans un mortel dérangement. De plus, l'eau-de-vie et les viandes salées aigrissent le sang. Cette aigreur, observez bien, Monsieur, cette aigreur cause une coagulation du chyle et du sang lorsqu'ils se mêlent dans les veines : cette coagulation l'épaissit et l'empêche de passer dans le cœur aussi vite que de coutume ; cela donne lieu à une fermentation extraordinaire, et voilà dans son plein jour la fièvre du fort de Frontenac. Avez-vous jamais vu raisonner plus profondément sur les obstacles que le sang peut trouver dans sa circulation ? Cette aigreur du chyle qui

coagule le chyle, cette coagulation qui épaisit; cette épaisseur qui rétrécit le passage, n'êtes-vous pas charmé d'une telle gradation? Celle du médecin malgré lui, sur la langue empêchée de la fille muette, ne me paraît pas mieux enchaînée. Avec tout ce docte étalage, je ne me laisse pas de sentir un scrupule. Si l'oracle de notre Esculape est vrai, pourquoi cette fièvre n'a-t-elle pas répandu sa malignité sur tous les habitants du fort? Pourquoi s'est-elle acharnée sur ces pauvres gens de milice? Cela me fait proposer une autre conjecture. C'est que ces soldats de milice, n'étant pas assez habiles pour naviguer avec la perche en piquant de fond (1), furent obligés de se jeter sans cesse à l'eau pour traîner leurs canots dans les rapides continuels du fleuve; or, comme ces eaux étaient naturellement froides, et les chaleurs

(1) Piquer de fond. Voyez la dernière lettre.

tout à fait excessives, le sang pouvait bien se glacer par antipéristase et causer vraisemblablement des révolutions dans la nature qui produisirent les fièvres dont je parle, s'il est vrai, comme on le dit, que *omnis repentina mutatio periculosa est*. Je regardais ce raisonnement comme une riche découverte, et j'étais fort content de mon savoir. Mais on me demanda de quel monde je venais avec ma vicille et surannée antipéristase, et comme l'on m'objecta d'ailleurs que M. de la Barre, qui probablement ne s'était pas jeté à l'eau, n'en avait pas été moins du nombre des antipéristasiés, je renonçai à la théorie de la fièvre, trop content de ne pas l'avoir logée sous ma peau. A peine M. de la Barre se trouva-t-il convalescent que lui et nous rentrâmes dans nos canots. Ce général marquait en cela plus de courage que de prudence. Nous avons fait au fort une

station de quinze ou vingt jours; la saison était avancée; la maladie avait affaibli et diminué les milices, n'en était-ce pas assez pour prévoir que le dessein échouerait? Nous nous embarquâmes néanmoins, et nous fîmes une manœuvre si diligente afin de profiter des calmes, qu'en cinq ou six jours nous arrivâmes devant la rivière de la Famine, où la crainte d'un orage nous obligea d'entrer incessamment. M. de la Barre eut là des nouvelles de M. Dulhut. Ce dernier avait fait partir un canot de Missilimakinac pour donner avis à notre général que, conformément à ses ordres, il avait engagé les Hurons, les Outaouas, et quelques autres peuples circonvoisins, à se joindre à l'armée française, et que de plus il amenait un renfort de deux cents braves coureurs de bois. Cette nouvelle, qui dans une meilleure conjoncture aurait bien réjoui M. de la Barre, ne le toucha point. Ce

grand nombre de malades qu'il traînait avec soi, et qui rendait la flotte comme un hopital mouvant, l'effrayait. Ce triste spectacle lui fit ouvrir les yeux sur tous les autres inconvénients. La crainte que les Iroquois ne vinssent alors fondre sur nous n'était pas le danger le moins pressant, et ce fut un grand bonheur qu'ils ne s'en avisèrent pas. Enfin M. de la Barre, après avoir pesé toutes choses mûrement, prit le parti le plus sûr pour se dégager d'un si mauvais pas. Ce fut de renvoyer le même canot à M. Dulhut et de lui ordonner, en quelque lieu qu'on le rencontrât, de congédier au plus vite les coureurs, les sauvages, et d'éviter fort soigneusement une jonction avec nous. Heureusement que M. Dulhut reçut l'ordre à Nigara, où il pouvait encore l'exécuter assez à propos. Il fit donc aux sauvages une civilité de remerciement, et les renvoja; mais ceux-ci

ne se payèrent pas de cette monnaie; ils s'en allèrent fort chagrins, et accommodant la nation française de toutes pièces, ils la donnaient de bon cœur aux mauvais esprits. M. de la Barre, voulant aussi écarter le péril du côté des Iroquois, résolut d'y employer M. le Moine. C'est un honnête homme de Normand, et si estimé de ces peuples apparemment pour sa droiture qu'ils le surnomment Aquessan, c'est-à-dire la Perdrix. Il fut envoyé au village des Onnontagues à dix-huit lieues de la rivière où nous étions, et M. de la Barre le conjura, lorsqu'il partit, d'user de toute son adresse natale pour lui amener quelques anciens de cette nation. M. le Moine ne perdit pas sa peine ni ses sollicitations. Peu de jours après son départ, on le vit revenir comme en triomphe, accompagné de la Grangula, Iroquois de la première volée, et suivi de trente jeunes guerriers. Notre général,

ayant appris avec beaucoup de plaisir la nouvelle du débarquement de cette troupe, lui envoya aussitôt pour rafraîchissement du pain, du vin et des truites saumonées, dont la pêche était si copieuse qu'on en prenait jusqu'à cent d'un coup de filet. Il fit aussi faire des compliments à Son Excellence Iroquoise; le député lui dit que le seigneur de la Barre avait bien de la joie de son arrivée, et qu'il se ferait un grand plaisir de lui parler après qu'elle se serait donné quelques jours de repos. Cependant, on avait eu la précaution de renvoyer tous les malades à la colonie, pour ne pas les exposer à la vue des Iroquois. M. le Moine, quoique Normand, avait aussi daigné donner une petite atteinte à sa candeur, faisant accroire à ceux qu'il avait amenés que le corps de notre armée était au fort de Frontenac, et que nous autres soldats campés n'étions qu'un détachement choisi par le

général pour l'escorter. D'abord ces bonnes personnes de sauvages prirent tout pour argent comptant, mais ils se désabusèrent et s'aperçurent que leur fidèle Perdrix les trompait. Quelques-uns de la bande qui n'étaient pas tout à fait étrangers dans notre langue, ayant rôdé la nuit auprès de nos tentes, furent informés de tout par des conversations dont on ne les croyait pas témoins, et ne manquèrent point de faire la découverte à leurs camarades. Nos voyageurs s'étant délassés pendant deux jours, le maître Iroquois fit demander audience à M. de la Barre. Ce général l'accorda volontiers, et la Grangula, n'ayant pas manqué de venir avec sa suite à l'heure dont on était convenu, fut admis, non avec toutes les façons du cérémonial de cour, mais avec un grand air de cordialité. Vous sentez, je m'assure, une grande impatience de savoir ce qui se passa dans cette entrevue; il faut

vous contenter. L'interprète, bien instruit auparavant par M. de la Barre, fit un long discours. L'Iroquois écoutait de toutes ses oreilles. Il était placé le premier de sa troupe, tous assis par terre, les jambes croisées, suivant la coutume des Orientaux, et la pipe leur servait de contenance. Monsieur l'ambassadeur sauvage avait vis-à-vis de lui le grand calumet de la paix. Vous devez connaître cet instrument aussi beau que le collier, si vous voulez comprendre quelque chose à la harangue de M. de la Barre; apprenez donc ce que c'est.

Le calumet de paix est une grande pipe faite de certaine pierre ou marbre rouge, noir ou blanc; le tuyau a quatre ou cinq pieds de long. Le corps du calumet a huit pouces; la bouche où l'on met le tabac en a trois. Sa figure est à peu près comme celle d'un marteau d'armes. Les calumets rouges sont les plus en vogue et les plus estimés.

Les sauvages s'en servent pour les négociations, pour les affaires politiques et surtout dans les voyages, pouvant aller partout en sûreté dès qu'on porte ce calumet à la main; il est garni de plumes jaunes, blanches et vertes, et il fait chez eux le même effet que le pavillon d'amitié fait chez nous; car les sauvages croiraient avoir fait un grand crime, et même attirer le malheur sur leur nation, s'ils avaient violé les droits de cette vénérable pipe. Les colliers sont certaines bandes de deux ou trois pieds de longueur et de six pouces de largeur, garnis de petits grains de porcelaine, qui sont de certains coquillages qu'on trouve au bord de la mer, entre la Nouvelle-York et la Virginie. Ces grains sont ronds et gros comme des petits pois, et une fois plus longs qu'un grain de blé. Ils sont bleus ou blancs, percés en long comme les perles, et enfilés de la même manière à des fils à

côté les uns des autres. On ne saurait conclure aucune affaire, ni entrer en négociations avec les sauvages du Canada sans l'entremise de ces colliers, qui servent de contrats et d'obligations parmi eux, l'usage de l'écriture leur étant inconnu. Ils gardent quelquefois un siècle ceux qu'ils ont reçus de leurs voisins; et comme chacun a sa marque différente, on apprend des vieillards le temps et le lieu où ils ont été donnés, et ce qu'ils signifient, après lequel siècle ils s'en servent à de nouveaux traités. Après cette instruction préliminaire, venons aux discours :

« Le Roi mon maître, informé que les
« cinq nations iroquoises contrevenaient
« depuis longtemps à la paix, m'a ordonné
« de me transporter ici avec une escorte,
« et d'envoyer Akouessan au village des
« Onnasagues, pour inviter les principaux
« chefs à me venir voir. L'intention de ce

« grand monarque est que nous fumions
« toi et moi ensemble dans le grand calu-
« met de paix, pourvu que tu me pro-
« mettes au nom des Tfonontouans, Goyo-
« goans, Onnotagues, Onoyouts et Agniès,
« de donner une entière satisfaction et dé-
« dommagement à ses sujets, et de ne rien
« faire à l'avenir qui puisse causer une
« fâcheuse rupture.

« Les Tfonontouans, Goyogoans, On-
« notagues, Onoyouts et Agniès, ont pillé,
« ruiné et maltraité tous les coureurs
« de bois qui allaient en course chez les
« Illinois, chez les Oumanis, et chez les
« autres peuples, enfants de mon Roi.
« Or, comme ils ont agi en ces occasions
« contre les traités de la paix conclue
« avec mon prédécesseur, je suis chargé
« de leur en demander réparation et de
« leur signifier qu'en cas de refus, ou
« de récidive, à ces pillages, j'ai or-

« dre exprès de leur déclarer la guerre.

« *Ce collier affermit (1) ma parole.*

« Les guerriers des cinq nations ont in-
« troduit les Anglais dans les Lacs du Roi
« mon maître, et chez les peuples ses en-
« fants, pour détruire le commerce de ses
« sujets, et pour obliger ces nations à se
« soustraire à l'obéissance qu'elles lui doi-
« vent. Ils les y ont menés malgré les
« défenses du précédent gouverneur de
« New-York, qui prévoyait les risques
« où ils s'exposaient les uns et les autres.
« Je veux bien oublier ces démarches ;
« mais si pareille chose arrive dorénavant,
« j'ai ordre exprès de vous déclarer la
« guerre.

« *Ce collier affermit ma parole.*

« Ces mêmes guerriers ont fait plusieurs
« incursions barbares chez les Illinois et
« chez les Oumanis. Ils y ont massacré

(1) *Affermit* est la phrase iroquoise, au lieu de *garantit*.

« hommes, femmes et enfants, pris, lié,
« garrotté et emmené un nombre infini de
« sauvages des ces deux nations qui se
« croyaient bien en sûreté dans leurs vil-
« lages au milieu de la paix. Ces peuples
« qui sont enfants de mon Roi doivent
« cesser d'être vos esclaves. Il faut leur
« rendre la liberté et les renvoyer au plus
« vite dans leur pays, et si les cinq nations
« refusent de le faire, j'ai ordre exprès de
« leur déclarer la guerre.

« *Ce collier affermit ma parole.*

« Voilà ce que j'avais à dire à la Gran-
« gula, à qui je m'adresse pour rapporter
« aux Tfonontouans, Goyogoans, Onno-
« tagues, Onoyouts et Agniès, la décla-
« ration que le Roi mon maître m'a com-
« mandé de leur faire. Il serait fâché qu'ils
« l'obligeassent d'envoyer une forte armée
« au fort de Catacouy (1), pour entrepren-

(1) Appelé fort Frontenac par les Français.

« dre une guerre qui leur serait fatale. Il
« aurait aussi du chagrin si ce fort, qui
« est un ouvrage de paix, servait de pri-
« son à vos guerriers. Il faut empêcher de
« part et d'autre que ce malheur n'arrive.
« Les Français, qui sont frères et amis des
« cinq nations, ne troubleront jamais leur
« repos, pourvu qu'elles donnent la satis-
« faction que je leur demande, et que les
« traités de la paix soient désormais ob-
« servés exactement. Je serais au désespoir
« que mes paroles ne produisissent pas
« l'effet que j'en attends ; car alors, je ne
« pourrais me dispenser de me joindre au
« gouverneur de la New-York, qui par
« l'ordre du Roi son maître m'aiderait à
« brûler les cinq villages, et à vous dé-
« truire.

« *Ce collier affermit ma parole.* »

Voilà, Monsieur, le contenu de la haran-
gue de M. de la Barre.

Son interprète ayant fini, la Grangula, qui pendant tout le discours avait eu les yeux fixement attachés sur le bout de sa pipe, se lève, et fait par une civilité bizarre, ou pour se donner sans façon le temps de méditer sa réponse, cinq ou six tours dans notre cercle composé de sauvages et de Français. Revenu en sa place, il resta debout devant le général assis dans un bon fauteuil, et le regardant, il lui dit :

« Onnotio, je t'honore; tous les guer-
« riers qui m'accompagnent t'honorent
« aussi. Ton interprète a cessé ton dis-
« cours, je m'en vais commencer le mien,
« ma voix court à ton oreille, écoute mes
« paroles.

« Onnotio, il fallait que tu crusses, en
« parlant de Québec, que l'ardeur du so-
« leil avait embrasé les forêts qui rendent
« nos pays inaccessibles aux Français, ou
« que le lac nous avait tellement inondés

« que nos cabanes se trouvant environnées
« de ses eaux, il nous était impossible d'en
« sortir. Oui, Onnotio, il faut que tu l'aies
« cru, et que la curiosité de voir tant de
« pays brûlés ou submergés t'ait porté jus-
« qu'ici. T'en voilà maintenant désabusé,
« puisque moi et mes guerriers venons ici
« t'assurer que les Tfonontouans, Goyo-
« goans, Onnotagues, Onoyouts et Agniès
« n'ont pas encore péri. Je te remercie en
« leur nom d'avoir rapporté sur leurs
« terres ce calumet de paix que ton prédé-
« cesseur a reçu de leurs mains. Je te féli-
« cite en même temps d'avoir laissé sous
« la terre la hache meurtrière qui a rougi
« tant de fois du sang de tes Français.
« Écoute, Onnotio, je ne dors point, j'ai
« les yeux ouverts, et le soleil qui m'éclaire
« me fait découvrir un grand capitaine à
« la tête d'une troupe de guerriers qui
« parle en sommeillant. Il dit qu'il ne s'est

« approché de ce lac que pour fumer dans
« le grand calumet avec les Onnotagues ;
« mais la Grangula voit au contraire que
« c'était pour leur casser la tête, si tant de
« bras français ne s'étaient affaiblis.

« Je vois qu'Onnotio rêve dans un camp
« de malades, à qui le Grand Esprit a
« sauvé la vie par des infirmités. Écoute,
« Onnotio, nos femmes avaient pris les
« casse-tête, nos enfants et nos vieillards
« portaient l'arc et la flèche à ton camp, si
« nos guerriers ne les eussent retenus et dé-
« sarmés lorsque ton ambassadeur Akoues-
« san parut à mon village : c'en est fait,
« j'ai parlé.

« Écoute, Onnotio, nous n'avons pillé
« d'autres Français que ceux qui portaient
« des fusils, de la poudre et des balles aux
« Oumanis et aux Illinois nos ennemis,
« parce que ces armes nous auraient pu
« coûter la vie. Nous avons fait comme les

« Jésuites, qui cassent tous les barils d'eau-
« de-vie qu'on porte dans nos villages, de
« peur que les ivrognes ne leur cassent la
« tête; nos guerriers n'ont point de castors
« pour payer toutes les armes qu'ils ont
« pillées, et les pauvres vieillards ne crai-
« gnent point la guerre.

« *Ce collier contient ma parole.*

« Nous avons introduit les Anglais dans
« nos lacs (1) pour y trafiquer avec les
« Ouastaouas et les Hurons, de même que
« les Algonkins ont conduit les Français à
« nos cinq villages pour y faire un com-
« merce que les Anglais disent leur appar-
« tenir. Nous sommes nés libres, nous ne
« dépendons d'Onnotio (2) non plus que
« de Corlar (3), il nous est permis d'aller
« où nous voulons, d'y conduire qui bon

(1) Ils prétendent que les lacs leur appartiennent.

(2) Onnotio, c'est le gouvernement général du Canada.

(3) Corlar, c'est le gouvernement général de la Nouvelle-York. (*Notes de La Hontan.*)

« nous semble, d'acheter et vendre à qui il
« nous plaît. Si tes alliés sont tes esclaves
« ou tes enfants, traite-les comme des
« esclaves ou comme des enfants, ôte-leur
« la liberté de ne recevoir chez eux d'autres
« gens que les tiens.

« *Ce collier contient ma parole.*

« Nous avons cassé la tête aux Illinois et
« aux Oumanis, parce qu'ils ont coupé les
« arbres de paix qui servaient de limites à
« nos frontières. Ils sont venus faire de
« grandes chasses de castors sur nos terres,
« ils en ont entièrement enlevé et mâles
« et femelles, contre la coutume de tous
« les sauvages (1). Ils ont attiré les
« Chaouannos dans leur pays et dans leur
« parti. Ils leur ont donné des armes à feu,
« après avoir médité de mauvais desseins
« contre nous. Nous avons moins fait que

(1) C'est un crime capital parmi les sauvages de détruire ainsi les castors d'une cabane. (*Note de La Hontan.*)

« les Anglais et les Français, qui sans droit
« ont usurpé les terres qu'ils possèdent sur
« plusieurs nations, qu'ils ont chassées de
« leurs pays pour bâtir des villes, des vil-
« lages et des forteresses.

« *Ce collier contient ma parole.*

« Écoute, Onnotio, ma voix est celle des
« cinq cabanes iroquoises. Voilà ce qu'elles
« te répondent. Ouvre encore l'oreille pour
« entendre ce qu'elles te font savoir.

« Les Tfonontouans, les Goyogoâns, les
« Onnotagues, les Onoyouts et les Agniès
« disent que quand ils enterrèrent la
« hache à Cataracony (1), en présence de
« ton prédécesseur, dans le centre du fort,
« ils plantèrent au même lieu l'arbre de la
« paix pour y être soigneusement conservé ;
« qu'au lieu d'une retraite de guerriers, ce
« poste ne serait plus qu'une retraite de

(1) Chez eux, enterrer la hache, c'est faire la paix, et la déterrer, c'est faire la guerre. (*Note de La Hontan.*)

« marchands ; qu'au lieu d'armes et de mu-
« nitions qu'on y transportait, il n'y pour-
« rait entrer que des marchandises et des
« castors. Écoute, Onnotio, prends garde
« à l'avenir qu'un aussi grand nombre de
« guerriers que celui qui paraît ici, se trou-
« vant enfermé dans un aussi petit fort,
« n'étouffe cet arbre. Ce serait dommage
« qu'ayant si aisément pris racine, on l'em-
« pêchât de croître et de couvrir un jour de
« ses rameaux ton pays et le nôtre. Je t'as-
« sure au nom des cinq nations que nos
« guerriers danseront sous ses feuillages la
« danse du calumet ; qu'ils demeureront
« tranquilles sur leurs nattes (1) et qu'ils
« ne déterreronnt la hache pour couper
« l'arbre de la paix, que quand leurs frères
« Onnotio et Corlar conjointement, ou sé-
« parément, voudront attaquer le pays dont

(1) Demeurer sur la natte. Cette phrase signifie conserver la paix. (Note de La Hontan.)

« le Grand Esprit a disposé en faveur de
« nos ancêtres.

« *Ce collier contient ma parole, et cet*
« *autre le pouvoir que les cinq nations*
« *m'ont donné. »*

Ensuite la Grangula, s'adressant à M. le Moine, lui dit :

« Akouessan, prends courage, tu as de
« l'esprit, parle, explique ma parole, n'ou-
« blie rien, dis tout ce que tes frères et tes
« amis annoncent à ton chef Onnotio par la
« voix de la Grangula qui t'honore, et t'in-
« vite à recevoir ce présent de castors et à
« te trouver tout à l'heure à son festin.

« Ces présents de castors sont envoyés à
« Onnotio de la part des cinq nations. »

La Grangula finit ici.

M. le Moine et les Jésuites qui assis-
taient à la cérémonie expliquèrent la naïve
et pourtant non trop forte rhétorique du
sauvage. M. de la Barre, qui ne s'attendait

point du tout à un tel compliment, fut très mortifié; il voyait que l'orateur avait frappé au but, et c'est ce qui le faisait enrager. Étant rentré brusquement dans sa tente, il y pesta de fort bonne grâce, et l'on eut de la peine à calmer ses premiers mouvements. Cependant la Grangula, s'inquiétant fort peu du succès de sa réponse, allait son chemin. Il traita plusieurs Français, et lui et ses guerriers ne manquèrent pas à la manière iroquoise d'ouvrir le festin par une danse dont le ridicule était fort propre à impatienter les conviés et à leur avancer la faim. Deux jours après, les sauvages partirent pour leurs cabanes, et nous pour Montréal. Nous ne fûmes pas plus tôt sur le lac que les milices secouèrent le joug de la discipline; elles se débandèrent avec tant de diligence qu'en moins de rien leurs canots furent tous dispersés. Il n'y eut que nos trois compagnies qui ne se quittèrent

point, parce que nous étions, tant officiers que soldats, dans des bateaux plats de planches de sapin, qu'on avait construits spécialement pour nos troupes. Je ne me sentais pas fort à mon aise dans cette nouvelle voiture. Je regrettais de bon cœur le canot qui m'avait apporté. Il nous fallait descendre avec ces bateaux plats des chutes d'eau, les cascades, les cataractes; il nous fallait franchir des passages pleins de bouillons, de rochers, et où les canots sautent à peine lorsqu'ils sont chargés, et l'on nous prédisait un naufrage infaillible dans quelqu'un de ces endroits dangereux. J'avais d'autant moins d'espérance qu'on nous contraignait à faire l'épreuve d'une chose jusqu'alors inouïe. En effet, jamais bateau plat n'avait encore monté ni descendu ces affreux précipices. Il fallut bien, néanmoins, risquer le paquet, mais ce ne fut pas sans trembler, et croyez-moi, Monsieur, nous étions tous

chevaliers de la triste figure. Toute notre précaution, ce fut de bien marquer à nos soldats quelles différentes manœuvres de rames ils devaient faire suivant la diverse exigence des cas. Nous fîmes aussi passer devant nous plusieurs canots qui sautaient ces cataractes à notre tête et nous indiquaient ainsi le chemin. Sans cela ces montagnes d'eau nous auraient tous engloutis. Imaginez-vous, Monsieur, que les courants vont presque aussi vite qu'un boulet de canon, et qu'il faut éviter des rochers sur lesquels on serait porté si on donnait un faux coup d'aviron, car on descend en zigzag pour suivre le fil de l'eau qui fait cinquante détours. Les canots même y périssent quelquefois lorsqu'ils sont chargés. Mais si dans cette route périlleuse on navigue entre la mort et la vie, on est au moins dédommagé par la vitesse et la rapidité du voyage. On va comme si l'on était

porté par le vent. En combien de temps croyez-vous que nous vinmes de la Galette ici? Vous n'avez pas oublié qu'il y a deux petits lacs d'une eau presque dormante à traverser; nous fimes cependant tout ce long trajet en deux jours.

« Nous avons appris à notre arrivée que M. le chevalier de Callière était venu pour prendre la place de M. Perrot, gouverneur de Montréal; ce changement ne nous a pas surpris; on le regarde comme un fruit de plusieurs démêlés que M. Perrot a eus avec les gouverneurs généraux. L'on publie de jolies choses à l'honneur et à la gloire de M. de la Barre; on dit, entre autres, qu'il a fait trafiquer chez les sauvages des lacs. Il a l'église et la robe à ses trousses; ces messieurs ont écrit à la Cour de leur mauvaise encre contre lui, ce sera un grand hasard s'il l'échappe. Avec tout cela, je le crois fort innocent, le bonhomme. On vient

de me dire présentement que MM. de Hainaut, Montortier et du Rivau, capitaines de vaisseau, sont arrivés à Québec pour y passer l'hiver et lui servir de conseillers ; que le dernier des trois a amené une compagnie franche qu'il commande lui-même.

LETTRE VIII

On travaille à fortifier le Montréal. — Le zèle indiscret des prêtres seigneurs de cette ville. — Description de Chamblé. — De la descente des sauvages des grands lacs pour faire leur commerce, et comment il se fait.

Montréal, 16 juin 1685.

MONSIEUR,

Votre lettre a fait bon voyage. Cela ne se pouvait pas autrement, puisqu'elle est venue sous les auspices du vin (1). C'est un bordelais petit à la vérité, mais bien chargé de vendange, qui m'a apporté de vos chères nouvelles, et c'est là le seul vaisseau qui

(1) La barrique de Bordeaux de 250 bouteilles vaut au Canada, en temps de paix, 40 livres; 60 en temps de guerre. Dans les cabarets, la bouteille de vin vaut 6 sols de France et celle d'eau-de-vie 20 sols; le tabac, 40 sols la livre, et le sucre 20 sols au moins. (LA HONTAN, *Mémoires sur le commerce du Canada.*)

soit arrivé cette année. M. de la Salle a donc obtenu du roi quatre navires pour aller chercher l'embouchure du Mississipi? J'espère que Sa Majesté ne perdra pas son avance, et que cette navigation sera fructueuse pour le commerce. Mais ce n'est pas ce qu'il vous faut que des pronostics sur ce qui se passe en France. Je vois que votre curiosité s'aiguise de plus en plus sur les affaires de notre monde. Vous me demandez, mais d'un ton qui sent fort l'empressé, que je vous rende mes comptes de sept ou huit mois. Vous serez obéi, Monsieur, et afin que vous ayez des relations suivies, je me raccroche à la fin de ma dernière lettre.

M. le chevalier de Callières a débuté dans son gouvernement par un dessein d'éclat, ç'a été de nous mettre à l'abri d'une nouvelle fortification. Sitôt donc qu'il fut installé, il ordonna aux habitants de

cette ville et des environs d'aller dans la forêt, couper des pieds de quinze pieds de longueur. Cet ordre fut applaudi, et on l'a exécuté cet hiver avec tant d'empressement que tous les pieux sont déjà ici. On doit les planter un de ces jours pour revêtir la ville de l'enceinte préméditée, et c'est à quoi l'on emploiera jusqu'à cinq ou six cents hommes. Pour ce qui est de la vie que je mène, elle n'est guère conforme ni à mon âge, ni à mon humeur. Le plus grand plaisir que j'ai eu cet hiver, ç'a été de chasser avec les Algonkins; l'amusement est un peu violent, mais j'attrapais la langue de ces sauvages, et c'était là mon principal but. J'ai passé en ville le reste de la mauvaise saison, et je l'ai passé le plus désagréablement du monde. Vous avez au moins en Europe les divertissements du carnaval, mais c'est ici un carême perpétuel. Nous avons un bigot de curé dont l'inquisition est toute misan-

thrope. Il ne faut pas penser, sous son despotisme spirituel, ni au jeu (1), ni à voir les dames, ni à aucune partie d'un honnête plaisir. Tout est scandale et péché mortel chez ce bourru. Croiriez-vous qu'il a refusé la communion à des femmes du premier rang pour une simple fontange de couleur? Le pis, c'est qu'il a des espions partout, et quand on a le malheur d'être sur ses tablettes, il vous envoie publiquement du haut de sa chaire une sanglante censure; jugez si un honnête homme peut s'accommoder de cela. N'y-a-t-il point de remède? direz-vous. Aucun. Le gouverneur n'oserait s'en mêler, les dévots ont les bras trop longs, et, de plus, comme ces Messieurs de Saint-Sulpice sont aussi nos seigneurs temporels, ils prennent pied là-dessus pour nous

(1) On nomme les gens par leur nom à la prédication, on défend sous peine d'excommunication la lecture des romans aussi bien que les masques, le jeu d'homme et le lansquenet. — (LA HONTAN, *passim*.)

tyranniser. Ne vous imaginez pas que ces prêtres bornent leur autorité aux prédications et aux mercuriales dans l'Église, ils persécutent jusque dans le domestique et dans l'intérieur des maisons. C'est trop peu pour leur zèle que d'excommunier les masques, ils les poursuivent comme on poursuivrait un loup, et, après avoir arraché ce qui couvre le visage, ils vomissent un torrent de bile contre ceux qui s'étaient déguisés. Ces argus ont toujours les yeux ouverts sur la conduite des femmes et des filles; les pères et les maris peuvent dormir en toute assurance, et s'ils avaient quelque chose à craindre, ce ne serait que de la part de ces vigilantes sentinelles. Pour être bien dans leurs papiers, il faut communier tous les mois, et de peur que les catholiques au gros sac n'enfreignent le précepte de se confesser au moins une fois l'année, chacun est obligé de donner à Pâques un billet de son confes-

seur. Mais de toutes les vexations de ces perturbateurs, je n'en trouve point de plus insupportable que la guerre qu'ils font aux livres. Il n'y a que les volumes de dévotion qui vont ici tête levée : tous les autres sont défendus et condamnés au feu. Que j'étais dernièrement dans une grande colère contre mon fat de curé! Lorsqu'il était chez mon hôte en mon absence, il entra hardiment dans ma chambre, et ayant trouvé sur ma table un Pétrone (1), il lui casse bras et jambes, il en

(1) Il faut mettre en opposition avec cette sortie d'un « libertin » endurci l'admirable éloge du clergé canadien moderne qu'on rencontre à chaque page des livres traitant du Canada. Je cite au hasard : « Au milieu des groupes et « du tumulte des conversations, deux ou trois curés qui « circulent, entourés, écoutés, familiers, respectés, au fait « des affaires de chacun et dont tous les détails semblent « les intéresser. Tous, ils fument familièrement. J'appelle « mes compagnons de route pour le constater. Durant la « traversée à bord de la *Touraine*, un voyageur facétieux « avait dit au fumoir, pour montrer jusqu'à quel point le « joug ecclésiastique pesait sur nous : « Au Canada, les « prêtres empêchent les gens de fumer dehors. » (Paul FABRE, « ouvrage cité.) — « Mais une classe d'hommes dévoués et

déchire tous les feuillets prétendus scandaleux. Revenu au logis et m'apercevant du ravage, je ne me possédais pas. J'estimais d'autant plus ce roman que les lacunes étaient remplies et qu'il n'était point mutilé. Enfin la fureur me saisit, je voulais courir chez le bourreau, et si l'on ne m'avait retenu, je crois qu'il lui aurait coûté cent poils de la barbe pour chaque feuillet de mon livre. Laissons ces cagots pour quelque chose de plus curieux.

Les glaces du fleuve qui fondirent et se détachèrent le 30 de mars (car c'est ordinairement dans ce temps-là que le soleil commence à reprendre vigueur) me don-

« instruits avait été oubliée sur la terre d'exil (après
« l'exode des principaux colons français et l'occupation
« anglaise) : le clergé. D'instinct, le peuple vint à lui, et le
« clergé mesura la grandeur de la tâche qui allait lui échoir.
« Préserver le culte de toute atteinte, conserver à la langue
« sa pureté, garder comme un dépôt sacré le reflet du pays,
« en maintenant intactes ses coutumes et ses lois, — c'est
« à cette triple mission qu'il a voué son existence. » (Baron
Étienne HULOT, *ouvrage cité, etc., etc.*)

nèrent occasion d'aller avec un petit détachement de soldats à Chambly, qui n'est éloigné de cette ville que de cinq ou six lieues. Ce poste est situé sur le bord d'un bassin de deux lieues de circonférence, où se décharge le lac Champlain par une cascade (1) d'une lieue et demie de longueur, dont il se forme une rivière qui se décharge à Sorel, dans le fleuve de Saint-Laurent, comme je vous l'ai expliqué dans ma quatrième lettre. On y faisait autrefois beaucoup plus de commerce de castors qu'aujourd'hui, car les Soccokis, les Mahlugans et les Oponangos (trois nations qui se sont retirées chez les Anglais pour éviter la poursuite des Iroquois) y venaient en foule pour

(1) De petits bateaux à vapeur, dits remorqueurs, et des trains de bois passent du Saint-Laurent au lac Champlain en suivant le Richelieu jusqu'à Chambly. Là, il est nécessaire de prendre, pour éviter les rapides et les hauts fonds, le canal latéral qui mène à Saint-Jean. Dans cette ville de sept mille habitants, il se publie un journal qui a pour titre la *Gazette de Sorel*. (BISHOP, *En canot de papier*.)

échanger leurs pelleteries pour d'autres marchandises. Le lac Champlain qu'on trouve au-dessus de cette cascade est de quatre-vingts lieues de circonférence. Au bout de ce lac on trouve celui du Saint-Sacrement, par lequel on peut facilement aller à la Nouvelle-York, en faisant un portage de deux lieues jusqu'à la rivière du Fer, qui se décharge dans celle de Manathe. Lorsque j'étais à Champli, je vis passer deux canots français chargés de castors; ces voitures allaient furtivement à la Nouvelle-York, et l'on disait tout bas que c'était pour le compte de M. de la Barre. Ce commerce clandestin est expressément défendu, parce qu'on est obligé de porter ces peaux au bureau de la compagnie, où elles sont taxées cent soixante pour cent moins que les Anglais ne les achètent à leurs colonies. Le fort est situé au pied du Saut, petit fort qui sur le bord du bassin de Champli, n'étant que

de simples palissades, ne saurait empêcher que bien des gens n'entreprennent un voyage qui donne tant de profit. Les habitants qui demeurent aux environs sont fort exposés aux courses des Iroquois en temps de guerre, malgré cette faible forteresse. J'y séjournai un mois et demi, ensuite je revins ici, où M. de la Barre arriva quelques jours après, accompagné de MM. de Hainaut, Montortier et du Rivau. Je vis débarquer presque en même temps vingt-cinq ou trente canots de coureurs des bois, chargés de castors venant des grands lacs. La charge de chacun était de quarante paquets. Chaque paquet pesait cinquante livres, et valait cinquante écus au bureau des Fermiers. Ils étaient suivis de cinquante canots ostetaousas et hurons, qui descendent presque tous les ans à la colonie, pour y faire emplette, ce qu'ils font à meilleur marché qu'en leur propre pays de Missilimakinac, situé

sur le rivage du lac des Hurons à l'embouchure de celui des Illinois. Vous ne serez pas fâché d'apprendre le détail de cette espèce de foire sauvage à Montréal.

Ces marchands se campent à cinq ou six cents pas de la ville. Le jour de leur arrivée se passe tant à ranger leurs canots et débarquer leurs marchandises qu'à dresser leurs tentes, lesquelles sont faites d'écorce de bouleau.

Le lendemain, ils viennent en ville suivis de leurs esclaves qui portent les peaux. Ils s'adressent, autant que cela se peut, aux meilleures bourses, et à ceux des échangeurs qui donnent les pièces de munitions et de ménage à plus bas prix. Ce commerce est permis à tous les habitants, et s'étend sur tout, excepté sur le vin et l'eau-de-vie. Il y a raison très valable pour défendre ce dernier trafic. La plupart des sauvages ayant des castors de reste après avoir fait leurs autres

provisions nécessaires, ne demanderaient pas mieux que de troquer ces peaux pour avoir de quoi boire, et cela aurait de funestes suites. Ces boissons fortes, et auxquelles ils ne sont point accoutumés, ayant une fois irrité le palais, ils en prennent si excessivement qu'il leur monte de violents transports au cerveau. Ils égorgent leurs esclaves : ils se querellent, se battent, ils se mangent le nez, et se tueraient infailliblement, si ceux d'entre leurs compatriotes qui sont sobres et qui détestent ces sortes de breuvage ne les retenaient. Au reste, on ne peut point reprocher à ces marchands sauvages, comme à la plupart de nos négociants chrétiens, qu'ils font leur grande divinité de l'or et de l'argent. C'est du feu pour eux que ces métaux si puissants ; ils ne veulent point y toucher, et le capucin le plus austère ne s'en défendrait pas plus scrupuleusement. Ils ont la même indiffé-

rence pour les habits. C'est un plaisir de les voir courir de boutique en boutique, l'arc et la flèche à la main, tout à fait nus. Nos Françaises qui ont de la pudeur, ou qui veulent paraître en avoir, portent leur éventail sur leurs yeux, pour ne pas être effrayées à l'aspect de si vilaines choses; mais ces drôles qui connaissent aussi bien que nous les jolies marchandes, ne manquent pas de leur offrir ce qu'elles daignent quelquefois accepter, quand elles voient la marchandise de bon aloi. Il y en a plus d'une, s'il en faut croire la chronique scandaleuse, qui, après avoir mis à bout la persévérance de plusieurs officiers, prennent au mot ces vilains satyres, et rendent la place dès la première sommation. Je m'imagine que c'est moins *per il gusto, che per la curiosita*, car enfin ils ne sont ni galants, ni capables d'attachement. Quoi qu'il en soit, l'occasion dans un tel cas est d'autant plus pardonnable

qu'elle est rare. Quand les échanges sont finis, nos sauvages prennent congé du gouverneur et s'en retournent chez eux par la rivière des Outaouas. Voilà une description abrégée d'une des meilleures récoltes du Canada. Les riches et les pauvres en profitent, car vous saurez que pendant ce temps-là tout le monde devient marchand.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

A Montréal, le 28 juin 1685.

LETTRE IX

Arrivée de M. le marquis de Denonville.
Rappel de M. de la Barre.

Boucherville, le 2 octobre 1685.

MONSIEUR,

M. le marquis de Denonville est venu, en qualité de gouverneur général, relever M. de la Barre, qu'on rappelle sur les accusations de ses ennemis. Comme vous êtes à la portée de la Cour, vous savez mieux que moi que M. de Denonville, en montant à ce nouveau degré de fortune, a vendu à M. Murcey le régiment de dragons de la Reine dont il était mestre de camp; que madame sa femme a eu assez de courage et de résolution pour s'exposer à la fatigue et au péril d'une si longue course, et qu'outre

sa famille, il a de plus amené quelques compagnies de marine. Ce nouveau général étant arrivé à Québec renvoya MM. de Hainaut, Montortier et Durivo, capitaines de vaisseau et de compagnies : il fit aussi partir avec eux plusieurs officiers. Quelques semaines après, il est venu à Montréal avec cinq ou six cents hommes de troupes réglées. Il nous a tous mis en quartier d'hiver dans les différentes habitations des côtes. Mon quartier s'appelle Boucherville. Il n'est éloigné de Montréal que de trois lieues. J'y suis depuis quinze jours, et selon toutes les apparences, à la solitude près, je m'y trouverai mieux qu'à la ville, car au moins il n'y aura que l'emportement zélé d'un simple prêtre à essayer en cas de bal, de jeu et de festin. On vient de me dire que le général a donné des ordres pour achever de fortifier le Montréal, et qu'il doit s'embarquer incessamment pour retourner à Qué-

bec, où les gouverneurs généraux passent ordinairement l'hiver. Les mêmes sauvages dont je vous ai parlé dans ma dernière, ont rencontré des Iroquois, sur la grande rivière des Outaouas, qui les ont avertis que les Anglais se préparaient à transporter à leurs villages, situés à Missilimakinac, de meilleures marchandises et à plus bas prix que celles des Français. Cette nouvelle chagrine également les gentilshommes, les coureurs de bois et les marchands, qui perdraient en ce cas-là considérablement. Car il faut que vous sachiez que le Canada ne subsiste que par le grand commerce de pelleteries, dont les trois quarts viennent des peuples qui habitent aux environs des grands lacs. Si ce malheur arrivait, tout le pays en souffrirait.

LETTRE X

M. de Champigny arrive de France avec des troupes pour prendre la place de M. de Meules qui est rappelé.

Boucherville, le 8 juillet 1686.

MONSIEUR,

Quoique je n'aie pas encore reçu de vos nouvelles cette année-ci, je ne laisserai pourtant pas de vous donner des miennes. Acte de mon désintéressement et de ma générosité. Ce que j'ai d'abord à vous apprendre de plus considérable, c'est que M. de Champigny a débarqué heureusement à Québec. Il amène de France quelques compagnies de marine, et il vient relever M. de Meules dans l'intendance du Canada. L'on a écrit à la cour contre ce dernier; c'est la cause de son rappel; mais il y a de

la malice et de la calomnie du côté de ses accusateurs. On a imputé à ce magistrat d'aimer trop son utilité particulière et de faire toujours marcher son intérêt avant le bien public ; mais l'imputation est fautive, et il est aisé à M. de Meules (1) de se blanchir et de se justifier. Je crois bien qu'il n'a pas négligé ses propres affaires ; il y a même beaucoup d'apparence qu'il a fait un certain commerce souterrain qui est un vrai petit Pérou ; mais, au fond, cet intendant ne faisait tort à personne ; au contraire, il faisait subsister beaucoup de pauvres gens, et mille malheureux seraient morts de faim, à la lettre, si M. de Meules ne leur avait fourni le moyen d'avoir du pain. Pour M. de Champigny, son nom ne vous est pas, sans doute, inconnu, et vous savez que sa famille est

(1) M. de Meules de son côté accusait M. de la Barre d'avoir déclaré la guerre aux Iroquois dans l'intérêt d'un syndicat de marchands de pelleteries.

des plus illustres dans la robe. Il a la réputation d'un très honnête homme : on fait aussi grand cas de madame sa femme, et on la dit d'un mérite distingué. C'est une consolation pour nous autres, pauvres sauvages, que la vertu vienne nous trouver de si loin. On attend tous les jours à Montréal notre nouvel intendant. Il doit y venir avec M. le gouverneur pour dresser un nouveau registre des habitants de cette île et des côtes circonvoisines. On ne publie point le but de ce recensement : mais je suis fort trompé s'il ne regarde pas les Iroquois ; je crois qu'il y a sur le tapis quelque dessein contre eux, et qu'on veut se dédommager de la dernière entreprise. Je ne vous envoie point de fruits d'hiver, car il ne s'est rien passé de nouveau à la colonie pendant cette saison.

Votre, etc.

LETTRE XI

Chasse curieuse.

MONSIEUR,

Il est vrai que je ne vous écrivis qu'une fois l'année passée; vous devez assez me connaître pour être persuadé que la négligence n'y a point de part. Je suis bien aise que cette lettre, gardée de feu et d'eau, soit parvenue jusqu'à vous; vous me citez juste le jour de ma naissance, elle est en effet du 8 de juillet. Quant à la vôtre, elle est arrivée fort à propos. Je traînais sur votre chapitre une inquiétude incommode; plusieurs vaisseaux m'ont refusé de vos nouvelles; je ne savais à quoi m'en prendre, et j'ai été même jusqu'à vous soupçonner d'être mort. Brisons sur ce vilain endroit, et venons à notre commerce épistolaire.

Nos sauvages m'ayant promis de me mener à la chasse sur quelques rivières, étangs ou marais qui se déchargent dans le lac de Champlain, je les sommai plus d'une fois de tenir parole. Enfin, au commencement du mois de septembre dernier, nous entrâmes dans nos canots, et nous mîmes à la rame. Mes guides étaient environ quarante, tous gens très habiles en ce métier, et qui connaissaient parfaitement bien les lieux propres à prendre les oiseaux de rivière et les bêtes fauves. Notre première station fut sur le bord d'un marais de quatre ou cinq lieues de circuit. On dressa là les cabanes, et l'on fit sur l'eau plusieurs huttes à une certaine distance les unes des autres. Cette hutte est de feuillage, et assez grande pour contenir trois ou quatre chasseurs. Ensuite on tend les pièges. Ce sont des peaux d'oies, d'outardes et de canards remplies de foin, et

attachées par les pieds avec deux clous sur certains morceaux de bois fort minces, qu'on laisse flotter autour de la hutte. Tout étant ainsi préparé, les sauvages attachent leurs canots et s'enfoncent quatre à quatre dans les niches, et ils y attendent patiemment la chute des cailles, je veux dire des oies, des canards, des outardes, des sarcelles, et d'autres oiseaux de rivière inconnus en Europe, et qui abondent en ce pays-ci. La gent volatile, déçue par un naturel si bien contrefait, et prenant ces animaux empaillés pour des individus vivants, descend en nuée pour leur tenir compagnie; mais ils sont mal payés de leur civilité; car lorsqu'ils ne pensent qu'à se réjouir avec leurs prétendus camarades, les sauvages font pleuvoir sur eux le salpêtre et le plomb, puis, sautant dans les canots, ils ramassent le butin. Ils les prennent encore avec des filets qu'ils

tendent à plat à l'entrée des rivières sur la superficie de l'eau. Cet exercice dura quinze jours : il ne tenait qu'à nous de le continuer, mais nous fûmes attaqués d'un grand dégoût pour les oiseaux de rivière, et le cœur nous soulevait contre ce gibier. Pour changer donc de victuailles en gens d'honneur, et sans dégénérer, nous conjurâmes la ruine des tourterelles. Cette espèce est une des plus fécondes qu'il y ait en Canada ; elle y fourmille : c'est bien ici où la prophétie du berger de l'églogue s'accomplit à la lettre, *la tourterelle ne cessera de pousser des gémissements de dessus l'orme :*

Nec gemere aëria cessabit turtur ab ulmo.

Croiriez-vous que ces oiseaux nous pillent ici, tant il y en a ? On est contraint de les exorciser comme si c'étaient des légions de diables, et il n'y a pas encore longtemps que notre Monseigneur l'Évêque fut con-

traint de les foudroyer à grosses gouttes d'eau bénite, pour le salut des biens de la terre. En vertu donc de nos mauvaises intentions contre les tourterelles, nous fîmes un second embarquement. Après une courte navigation, nous mîmes pied à terre à l'endroit où nous devions nous arrêter, et qui devait être le champ de nos exploits. C'était une plaine environnée d'arbres, mais si chargée de nos petits ennemis, que je puis dire, sans outrer l'hyperbole, qu'il y en avait autant que de feuilles. Je dois vous avertir que c'était un extraordinaire. Nous avions justement pris le temps que ces oiseaux avisés s'enfuient du Nord, pour se réfugier vers le Midi. L'on aurait dit qu'ils se seraient donné le mot pour faire une pause sur ces arbres, et que toute la nation tourterelle était convenue de ce lieu-là, pour y tenir un grand conseil de département et des asiles de répartition. Sérieuse-

ment, il y en avait une quantité prodigieuse; nous en fîmes notre cuisine à l'endroit même pendant dix-huit ou vingt jours, mais je crois que mille bons mangeurs y auraient eu contentement. Je m'imagine que vous me plaignez, Monsieur, de ce que j'ai vécu si longtemps d'une même viande; mais j'avais un moyen pour me délasser l'appétit. J'allais, avec deux jeunes sauvages, me promener, le fusil sur l'épaule, le long d'un ruisseau qui traversait notre plaine. C'était là pour moi une chasse d'accessoire. Nous y faisons capture de bécasses, de râles, et surtout d'un certain oiseau qu'ils nomment, je ne sais pourquoi, batteur de faux; il est gros comme une caille; il ne se peut rien manger de plus délicat. Nous tuâmes aussi dans la même course des rats musqués; ce sont des petits animaux qui ont effectivement toute la figure d'un rat, mais qui sont de

la taille du lapin. Leur peau est presque aussi estimée que celle du castor; mais on recherche principalement leurs testicules; il en sort une odeur admirable; la civette et la gazelle n'exhalent rien de si fort ni de si doux. Les rats musqués se promènent soir et matin sur l'eau le nez au vent, et c'est à cette manière de nager qu'on les découvre. Ainsi en est-il des touteraux qui sont de petites fouines amphibies. Mais voici des bêtes dignes que vous réveilliez votre attention. Elles approchent assez du lièvre pour la grosseur, mais elles sont plus courtes : la chair n'en est pas bonne, et, au contraire, on prise extrêmement leur peau. Les Canadiens appellent ces quadrupèdes des siffleurs, parce que, lorsqu'il fait beau, ils ont coutume de siffler à l'entrée de leur tanière. Mes sauvages en ayant découvert un le laissèrent, pour m'obliger, se divertir au son de sa flûte naturelle, ce qu'il fit

pendant une heure, et à diverses reprises ; mais enfin on lui coupa le sifflet d'un coup de fusil. J'étais bien content de voir tant de différents animaux, et, comme mes sauvages s'en apercevaient, cela leur augmenta l'envie de me faire plaisir ; ils dirent qu'ils voulaient me donner joie entière. Ils me disaient cela par rapport aux carcajoux : c'était une promesse tacite de m'en faire voir. M'ayant donc laissé, ils coururent près de trois lieues au delà de notre marais pour chercher les tanières de ces bêtes : quand ils en eurent trouvé quelques-unes, ils revinrent en diligence m'en avertir et me conduisirent sur les lieux. Vous voyez, Monsieur, que les sauvages n'épargnent pas leur peine quand il s'agit d'obliger un ami ; nous autres qui nous piquons de belle éducation et de politesse, en ferions-nous autant ? Arrivés auprès des habitations souterraines de ces carcajoux, il fut ques-

tion d'en attraper; voici le détail de l'expédition. Dès la plus petite pointe du jour nous nous postâmes en sentinelle auprès de leurs trous : nous étions couchés ventre contre terre, et nous faisons l'honneur à ces solitaires de les attendre en cette posture à la porte de leur ermitage. Nos chiens étaient derrière à une portée de mousquet, tenus par des esclaves. Aux premiers rayons du soleil, la bête se déterre, montre son nez et quitte sa retraite. Alors un sauvage saute sur la tanière, la bouche, appelle les chiens; tout cela se fait en un instant. Nous eûmes le plaisir d'en voir sortir deux en même temps. C'étaient des braves; nos Brifauts avec toutes leurs dents héroïques trouvèrent à qui parler; le combat dura plus d'une demi-heure, et tel de nos assaillants avec l'oreille saignante et la fesse déchirée commençait à se rebuter : mais, enfin, il fallut céder à la force; les deux vaillants

champions furent étranglés, quoiqu'ils méritassent de finir par une blessure plus honorable, tant est grande l'injustice du sort. Ce qu'il y a de plus glorieux pour la mémoire des défunts, c'est que le carcajou n'est pas un sanglier pour se défendre si bien ; figurez-vous un double blaireau, c'est l'image la plus ressemblante que je puisse vous donner de cet animal. Nos chiens triomphants conservèrent bien peu le lustre de leur victoire. Dès le lendemain, ils eurent la honte de n'avoir osé mordre. Comme nous avions toujours l'œil au guet en marchant, nous découvrimes un porc-épic qui se reposait à son aise entre les branches d'un petit arbre. Nous eûmes la malice de mettre le fauteuil et le seigneur par terre ; trois ou quatre coups de hache bien assénés contre l'arbrisseau en firent l'affaire. C'était alors quelque chose d'affreux de voir la bête hérissée. Devenue

furieuse par sa chute, et comme si elle en eût ressenti tout l'affront, elle dardait ses poils jusqu'à trois ou quatre pas; il semblait qu'elle voulût nous larder de poinçons aigus, je vous avoue qu'elle faisait horreur. Aussi nos chiens n'eurent-ils pas l'audace d'approcher; ils jappèrent de toutes leurs forces, et, du reste, ils eurent un profond respect pour la fourrure inabordable de l'animal. Nous jugeâmes à propos d'imiter leur prudence, et pas un de nous n'eut la hardiesse d'avancer jusqu'à la portée des traits. Tout ce que nous pûmes obtenir de notre courage, ce fut de nous battre à coup sûr, et par la règle démonstrative du bourgeois gentilhomme, tuer sans pouvoir être tué. En un mot, nous fîmes la prouesse d'assommer la bête de loin. Quand nous fûmes bien assurés de sa mort, on en vint à l'abordage, et nous rendîmes à son corps les mêmes devoirs funèbres que l'on rend

à un Dom Pourceau. On brûla toutes les armes du vaincu, on lui unit sa peau, on l'éventra; puis, au lieu du saloir, on le mit à la broche, et nous en fîmes un bon repas. Je ne trouvai pourtant pas ce que je m'étais promis, et il s'en fallut de beaucoup que cette viande me semblât aussi bonne que nos chasseurs me l'avaient fait espérer.

Après la moisson des tourterelles, c'est-à-dire après le passage de ces oiseaux, mes sauvages me firent un compliment très conforme à mon intention. Ils me dirent que, m'étant dégoûté l'année dernière par la chasse des orignaux par le froid excessif qu'il y faut endurer, ils auraient soin de me renvoyer en canot aux habitations avant les glaces; mais que, comme j'avais encore un mois à rester avec eux, ils voulaient me faire bien passer mon temps, et me montrer de nouvelles chasses qui me

feraient oublier les précédentes. Vous jugez bien que je topai de bon cœur à toutes les deux propositions ; mais, ne voulant pas me laisser conduire à l'aveugle, je leur demandai où ils avaient dessein de me mener. Prendre les loutres à quinze ou seize lieues d'ici, répondirent-ils ; l'occupation est très divertissante, et ce qu'il y a de meilleur, c'est qu'elle n'est pas moins profitable : si la chasse est heureuse, nous pouvons faire un amas considérable de peaux. Moi encore plus content du dessein, il ne fut plus question, pour l'exécuter, que de partir du camp des tourterelles. Nous pliâmes donc bagage, et, nous étant embarqués, nous remontâmes contre le courant de la rivière, jusque dans un petit lac de deux lieues de circuit, au bout duquel il s'en trouve un autre plus grand, séparés l'un de l'autre par un isthme de cent cinquante pas. Ce fut à une lieue de là

que nous débarquâmes, et que nous fixâmes notre séjour. Après avoir élevé nos maisons portatives, quelques sauvages se mirent à pêcher des truites; mais le plus grand nombre passa le temps à dresser des pièges ou trappes pour prendre des loutres sur les bords de ce lac. Cette trappe se fait avec des piquets en forme de petit parc carré; il y a au milieu une espèce de porte suspendue par le moyen d'une corde passée dans une fourche, à laquelle on lie une truite bien serrée. Lorsque la loutre vient à terre et qu'elle voit ce friand morceau, elle entre plus de la moitié du corps dans cette cage fatale, pour avaler le poisson; mais à peine y touche-t-elle que le piquet qui soutient la porte, attiré par la petite corde qui tient l'appât, venant à tomber, cette porte chargée de bois, et conséquemment fort pesante, lui tombe sur les reins et l'écrase. Quand ces pièges sont ainsi tendus, les

sauvages ne se donnent plus aucun mouvement de chasse; ils en donnent la direction aux esclaves qui visitent les trappes tous les matins, qui remettent un nouvel appât, et qui rapportent la capture. Vous ne croiriez pas combien elle est copieuse, cette capture; on ne resta que quelques jours en cet endroit-là, et cependant on prit deux cent cinquante loutres. La peau en est beaucoup plus belle au Canada qu'en Moscovie, ni qu'en Suède. On ne la vend néanmoins ici que deux écus; mais vous savez qu'en France elle en coûte quatre, six, et même jusqu'à dix, lorsqu'elles sont noires et bien fournies de poils. A la chasse des loutres succéda celle des cerfs.

Ce ne fut pas la seule chasse que nous fimes, car, deux jours après, nous allâmes à celle des ours; et comme ces peuples passent les trois quarts de leur vie à chasser

dans les bois, ils ont un talent merveilleux pour cet exercice-là, particulièrement celui de connaître les troncs d'arbres où ces animaux se nichent. Je ne pouvais me lasser d'admirer cette science, lorsqu'en marchant dans les forêts, à cent pas les uns des autres, j'entendis un sauvage qui criait : « Voici un ours. » Je leur demandai à quoi il connaissait qu'il y eût un ours dans l'arbre, au pied duquel il donnait des coups de hache ; ils me répondirent tous que cela était aussi facile à découvrir que la piste d'un orignal sur la neige. Ils ne se trompèrent presque point en cinq ou six chasses que nous fîmes, car, après avoir donné quelques coups aux arbres, où ils s'arrêtaient, l'animal, sortant de son trou, se voyait en même temps criblé de coups de fusil. Les ours du Canada sont extrêmement noirs et peu dangereux ; ils n'attaquent jamais, à moins qu'on ne tire

dessus et qu'on ne les blesse. Ils sont si gras, particulièrement dans l'automne, qu'à peine ont-ils la force de marcher; ceux que nous prîmes l'étaient extraordinairement, mais cette graisse n'est bonne qu'à brûler, au lieu que la viande et surtout les pieds sont d'un goût exquis. Les sauvages soutiennent que c'est la chair la plus délicate qu'on puisse manger. Pour moi, j'avoue qu'ils ont raison. Nous eûmes le plaisir en cherchant des ours de voir des martres et des chats sauvages sur des branches, auxquels animaux ils tirèrent à la tête pour conserver la peau. Mais ce que je trouvai de plus plaisant fut la stupidité des gélinottes des bois, qui, étant perchées à troupes sur les arbres, se laissaient tuer les unes après les autres à coups de fusil sans branler; les sauvages les abattent ordinairement à coups de flèches; ils disent qu'elles ne valent pas une charge de poudre

qui peut arrêter un orignal ou un cerf. J'ai fait cette chasse pendant l'hiver autour des habitations, usant d'une sorte de chien qui les sentant du pied de l'arbre se met à japper : alors je m'approchais et, regardant sur les branches, j'y découvrais ces oiseaux. Le dégel étant survenu, je fis une partie avec quelques Canadiens pour aller à deux ou trois lieues avant dans le lac, expressément pour le seul plaisir de les voir battre des ailes. Je vous assure que c'est la chose du monde la plus curieuse, car on entend de tous côtés un bruit à peu près comme celui d'un tambour qui dure une minute ou environ. On est ensuite un demi-quart d'heure sans rien entendre, pendant qu'on s'approche vers le lieu d'où le bruit est venu, et, ce même bruit recommençant, on avance toujours en s'arrêtant de temps en temps, jusque à ce que, enfin, on découvre sur un arbre abattu,

pourri et couvert de mousse, la malheureuse gélinotte qui appelle son mâle, en battant si fort les ailes l'une contre l'autre qu'on entend ce bourdonnement d'un demi-quart de lieue. Cela ne dure que les mois d'avril, mai, septembre et octobre. Il faut remarquer que c'est toujours sur le même arbre qu'elles battent constamment sans changer, commençant le matin à la pointe du jour, et ne finissant qu'à neuf heures, et le soir une heure avant le coucher du soleil jusqu'à la nuit. Je vous avoue que je me suis contenté de voir et d'admirer plusieurs fois ce battement d'ailes, sans vouloir tirer dessus. Vous connaissez mes amusements de l'hiver, croyez qu'ils ne me font pas oublier les sentiments que je vous dois.

Le reste de la lettre XI est consacré à des

récits de chasse ; elle se termine ainsi : — Outre le plaisir de tant de chasses différentes, j'ai encore eu celui de m'entretenir au milieu des bois avec les honnêtes gens des siècles passés : le bonhomme Homère, l'aimable Anacréon et mon cher Lucien n'ont jamais voulu me quitter. Aristote mourait d'envie de me suivre ; mais mon canot n'étant pas assez grand pour le contenir avec son équipage de syllogismes péripatéticiens, il fut contraint de retourner chez les Jésuites, qui l'entretiennent fort généreusement. Je me défie de ce grand philosophe avec beaucoup de raison ; car il n'aurait pas manqué d'effrayer mes sauvages par son jargon ridicule et ses termes vides de sens. Adieu, Monsieur ; je suis au bout de mes chasses et de ma lettre : je n'ai pas encore reçu de nouvelles de Québec, où l'on continue à faire de grands préparatifs pour quelque entreprise consi-

dérable. Le temps nous apprendra bien des choses dont je vous informerai par la voie des derniers vaisseaux qui partiront de Québec à la fin de l'automne. Je finis par le compliment ordinaire de

Votre...

LETTRE XII

Commencement de la campagne contre les Iroquois.

MONSIEUR,

Pour cette fois-ci, j'espère vous donner contentement. Je suis tout plein de nouvelles, et si quelque chose m'embarrasse, c'est le choix du début. On me mande du bureau de M. de Segnelai (1) que notre gouverneur a ordre de m'accorder un voyage de France. Ma famille a comme extorqué cette grâce, tant on a eu de peine à l'obtenir. Mes parents m'écrivent de venir au plus tôt, et que mes affaires domestiques sont pressantes; mais M. de Denonville prononça hier un arrêt contradictoire; il me déclara en bonne compagnie que je ne pouvais partir pour Paris qu'après la campagne.

(1) Le marquis de Seignelay, fils de Louvois, ministre de la marine.

Suivant toutes les apparences, elle sera chaude, cette campagne. Nous en voulons aux Iroquois : M. de Denonville a résolu de les exterminer, mais ils sont gens à vendre chèrement le terrain. Jugez de là si je suis fort assuré de vous revoir ; au lieu du congé que j'attends du gouverneur, quelque Iroquois pourrait bien m'en faire présent pour l'autre monde. Quoi qu'il en soit, on se donne ici de grands mouvements, et tout s'y dispose pour cette expédition. M. de Denonville avait pris ses mesures pour cela dès l'an passé. On dit qu'il envoya chez les sauvages nos alliés qui habitent le long des lacs et aux environs, des émissaires qui ont du crédit chez ces peuples pour les attirer dans le dessein qu'il a d'anéantir les Iroquois. Je ne sais si ce manège aura son effet ; l'affirmative est fort probable ; c'est prendre nos sauvages par l'endroit favori, et je crois qu'ils

se joindront à nous, plus pour contenter la haine mortelle qu'ils ont pour la nation iroquoise, que pour satisfaire aux devoirs de l'alliance. Nos troupes sont prêtes, et campent déjà dans cette île de Monréal; M. de Denonville les y amena il y a quatre jours. Elles consistent en vingt compagnies de marine, en milices et en sauvages chrétiens; le tout se monte à deux mille hommes. Cette armée, pour contenir trois différentes classes de soldats, n'est-elle pas nombreuse? Ne vous en moquez point, nous prétendons bien contre-balancer par notre valeur la copieuse soldatesque de votre monde, et à voir notre air menaçant, on nous prendrait pour des phalanges macédoniennes. Pendant notre voyage, douze compagnies de marine nouvellement débarquées à Québec garderont la colonie. Elles sont venues de France sur une escadre de dix vaisseaux du second rang

commandée par M. d'Amblimont; il s'était embarqué à la Rochelle, et il a fait le trajet en vingt-huit jours : peut-on passer plus rapidement de l'Ancien Monde au Nouveau? M. le chevalier de Vaudreuil (1) a été de cette heureuse traversée : c'est lui qui doit commander nos troupes, et il a le courage de ne vouloir pas que les fatigues qu'il vient d'essuyer sur la mer le dispensent de sa fonction. Le gouverneur de Montréal est aussi de la partie, M. de Champigni a pris les devants et doit nous attendre au fort de Frontenac. Enfin, notre grosse et formidable armée se mettra en marche après-demain sous la conduite de Denonville. Il mène avec lui un maître

(1) L.-P. de Rigaud, chevalier, puis marquis de Vaudreuil. La seigneurie de Rigaud existe encore. Elle appartient aujourd'hui au marquis de Darrax, à qui elle a été transmise par suite d'une alliance avec la maison de Clermont-Tonnerre, dans laquelle s'est fondue la famille de Rigaud de Vaudreuil.

Iroquois ; c'est le héros des cinq villages, mais son histoire me mènerait trop loin. Au reste, les plus sensés n'ont pas bonne opinion de cette entreprise, et la nomment une levée de boucliers. Pour moi, sans m'ériger en prophète, je suis persuadé qu'elle aura le même sort que l'échauffourée de M. de la Barre. Je pose pour un principe incontestable que nous ne saurions détruire les Iroquois par nous-mêmes. Mais d'ailleurs pourquoi se heurter à la ruine d'une nation qui nous laisse en repos ? Tel est le bon plaisir de certains esprits turbulents qui trouvent leur compte dans le désordre, au préjudice des véritables intérêts du Prince et aux dépens de la tranquillité publique. Nous verrons le fruit de ces hautes espérances, gare l'accouchement de la montagne ! Je ne manquerai pas à notre retour de vous envoyer une relation exacte de nos exploits.

J'aimerais mieux vous la porter moi-même ;
quoi qu'il arrive, croyez-moi toujours,
Monsieur, votre, etc.

A l'île Sainte-Hélène, vis-à-vis de Montréal,
le 8 juin 1687.

LETTRE XIII

Mauvaise réussite de la campagne contre les Iroquois. —
Embuscade — Ordre à l'auteur de partir pour les lacs
avec un détachement de troupes.

MONSIEUR,

Si jamais homme a pesté contre sa malheureuse destinée, c'est moi. Il y a deux mois que je me repais de la douce idée du voyage de France. Figurez-vous avec quelle impatience j'attendais mon départ. Jamais amant transi n'a mieux trouvé les moments des jours, et les jours des années. Terminer des affaires importantes, travailler à ma fortune, voir ma famille, mes amis et vous, surtout, Monsieur, qui m'êtes si cher, toutes ces pensées me chatouillaient vivement l'imagination, et

l'amant le plus passionné ne peut se représenter une jouissance avec plus de plaisir. Mais, hélas ! ces belles espérances sont évanouies ; c'est comme si j'avais fait un agréable rêve, et mon bizarre destin, au lieu de me laisser embarquer pour la Rochelle, me relance au bout du monde. Avant que d'expliquer l'énigme, je veux vous tenir parole, et vous rendre compte de notre glorieuse campagne ; préparez-vous à écouter de merveilleux événements.

M. de Champigni ouvrit la scène par une belle et vaillante prouesse, voici ce que c'est. Vous n'aurez pas, sans doute, oublié que ce monsieur l'intendant avait précédé de quelques jours la marche de notre armée. En effet, il fit le voyage en canot, à l'abri d'une bonne escorte, et il arriva au fort de Frontenac dix jours avant les troupes. Pour ne point perdre de temps, M. de Champigni annonça la rup-

ture par une barbare hostilité. Il envoya trois cents Canadiens pour enlever deux villages d'Iroquois, villages situés à sept ou huit lieues du fort. Les conquérants eurent bientôt expédié l'affaire. Étant arrivés vers le soir, ils n'eurent que la peine de se jeter sur les habitants, et ces pauvres sauvages, qui ne se doutaient de rien, se virent en même temps entourés, saisis et liés. Dans ce triste équipage on les conduisit à Frontenac. L'intendant leur y fit une désagréable réception : il ordonna qu'ils fussent attachés de file à des piquets par le col, par les mains et par les pieds. Cependant nous partîmes de l'île Sainte-Hélène le 10 de juin, et nous arrivâmes le 4 de juillet à Frontenac. C'était déjà pour nous un grand pas de franchi. Nous nous trouvions délivrés de ces sauts, de ces cascades, de ces rapides et de ces courants dont je crois vous avoir parlé dans l'entre-

prise de M. de la Barre, et nous nous savions très bon gré d'avoir fini cette pénible et dangereuse route. Nous avions même fatigué au double de l'autre fois ; car il ne s'agissait plus d'un portage de canots, c'étaient des bateaux pesants qu'il fallait halier à force d'hommes et d'amarres, qu'il fallait tirer à force de bras par ces chemins presque insurmontables. A notre débarquement, nous apprimes la glorieuse expédition des soldats de M. de Champlain, et l'arrêt édifiant de ce magistrat. Ne pouvant croire une si grande injustice, je me hâte d'entrer dans le fort. J'y vis, en effet, ces enfilades d'Iroquois attachés comme je vous l'ai marqué. Ce spectacle m'attendrit et me causa de l'indignation. Ce qui me surprit le plus, ce fut de trouver ces prisonniers tous chantant. Je crus d'abord que c'était ou stupidité ou philosophie naturelle ; mais

on me dit que c'était une coutume établie chez tous ces peuples du Canada ; lorsqu'ils sont prisonniers de guerre, c'est par des chants qu'ils expriment leurs plaintes et leurs regrets. Cette mélodie dure nuit et jour, et leurs airs sont des impromptus composés sur-le-champ par la nature ou plutôt par la douleur. Toute la lettre de leur musique me paraissait fort sensée, et j'aurais bien défié M. notre intendant de pouvoir y répondre solidement. Jugez-en vous-même, Monsieur, voici les paroles que ces infortunés répétaient le plus souvent ; vous les ferez noter par tel musicien qu'il vous plaira ; pour les bien comprendre, il faut savoir que les conquérants des deux villages avaient égorgé les vieillards, cette circonstance m'était échappée.

« Quelle ingratitude ! quelle scélératesse !
« quelle cruauté ! s'écriaient-ils (1), dans

(1) Stanley.

« leurs lugubres et discordants concerts.
« Nous n'avons cessé depuis la paix de
« pourvoir à la subsistance de ce fort par
« notre pêche et par notre chasse. Nous
« avons enrichi les Français de nos castors
« et de nos autres pelleteries, et, pour ré-
« compenser, on vient traîtreusement dans
« nos villages, on massacre nos pères et
« nos vieillards; on nous fait esclaves et
« l'on nous tient dans une posture où
« l'on ne peut se défendre des mouche-
« rons, ni par conséquent attraper le som-
« meil. On nous a fait souffrir mille-morts
« quand on a versé devant nos yeux le
« sang de nos pères, et si l'on nous con-
« serve la vie, c'est pour nous la rendre
« plus affreuse que la mort même. Est-ce
« donc là cette nation dont les Jésuites
« prônent si fort la droiture et la bonne
« foi? Mais les cinq villages auront soin de
« notre vengeance, et nos compatriotes

« n'oublieront jamais l'horrible violence
« qu'on nous fait. » C'est la substance de
ce qu'ils chantaient, car vous vous doutez
bien que je n'ai pas traduit leur opéra
mot pour mot. Comme je passais ces
pauvres souffrants en revue, j'en aperçus
un de ma connaissance : c'était un homme
de cinquante-cinq ans, et qui m'avait sou-
vent régalaé dans sa cabane pendant les six
semaines de service que je fis au fort de
Frontenac, lors de l'entreprise de M. de la
Barre. Mon ami l'Iroquois savait l'algon-
kin. M'en étant donc approché, je lui fis
connaître en cette langue que son malheur
me touchait sensiblement ; je m'offris de
plus à le faire bien nourrir tant qu'il reste-
rait au fort, et à lui donner des lettres de
recommandation pour mes amis de Montréal
quand on y transporterait les prisonniers.
Ma compassion le toucha, et il me dit qu'il
voyait bien que la plupart de nos gens

détestaient la manière très inhumaine dont on les traitait ; mais il me remercia de mes offres et me déclara qu'il voulait partager en toute égalité la mauvaise fortune de ses compagnons. Tout le soulagement qu'il voulut de moi, ce fut que j'écoutesse le récit de leur aventure. Alors il me fit cette histoire, parlant de tout son cœur, comme vous pouvez bien vous imaginer, et disant les choses avec une naïveté tout à fait touchante. Mais surtout, lorsqu'il vint à toucher l'endroit du massacre des vieillards, il avait peine s'exprimer, tant la douleur le pénétrait ; ses paroles étaient entrecoupées de soupirs et de sanglots : il insista aussi beaucoup sur tous les services qu'il avait rendus aux Français, et il ne se lassait pas de demander si des hommes étaient capables d'une si honteuse méconnaissance. Enfin une abondance de larmes l'obligea de finir :

Quæque potest narrat, restabant ultima, flevit.

Je ne pouvais condamner en moi-même la dureté dont on avait fait preuve envers eux.

.

Comme j'avais actuellement l'esprit occupé du déplorable sort de ces Iroquois, je vis quelques-uns de nos jeunes sauvages qui, pour se divertir, leur brûlaient les doigts avec des pipes allumées. Je vous avoue que cette férocité me fit perdre patience; je donnai sur ces coquins à grands coups de canne, et si l'on m'avait laissé faire, je crois que je les aurais assommés. Les supérieurs, informés de mon incartade, me firent appeler, et, après m'avoir réprimandé des grosses dents, on m'envoya dans ma tente en arrêt. Cependant les sauvages étaient en émeute; ils demandaient ma mort avec menace de retourner chez eux si on leur refusait cette satisfaction. L'affaire était délicate, et l'on ne pouvait se passer de

leur secours. Ce qu'il y avait de pis pour moi, c'est qu'ils voulaient être parties, juges, bourreaux : entamer et finir le procès à coups de fusil. A vous dire le vrai, pendant tous ce fracas je me serais voulu d'une équité plus tranquille et moins entreprenante. Mais enfin l'on apaisa ces messieurs les sauvages. On leur fit accroire que j'avais bu, et qu'il y avait une défense expresse de me donner aucune boisson enivrante. Vous remarquerez, Monsieur, que l'ivresse est innocente chez ces peuples ; ils la regardent comme un accès de frénésie, et ils se moquent de nous de punir comme un crime ce qui s'est fait sans usage ni de raison, ni de volonté. Pour mieux calmer la fureur de ces sauvages, on leur promit de me mettre en prison au retour de la campagne ; ils prirent le tout pour argent comptant, et j'en fus quitte pour cinq jours d'arrêt. On a mené les prisonniers à Québec, et l'on dit

qu'ils seront transportés en France pour servir dans les galères.

.

A peine les sauvages furent-ils partis que notre général me fit appeler : je crus qu'il voulait m'entretenir sur mon prochain voyage de France, mais j'étais bien la dupe de mon souhait. Il me dit que, comme je parlais bon sauvage, il avait jeté les yeux sur moi pour commander un détachement que nos alliés avaient demandé pour couvrir leur pays, et que, quant à l'ordre qu'il avait reçu de m'accorder un congé, c'était son affaire, et qu'il se chargeait de s'en disculper à la cour. Je restai immobile comme une statue à ce compliment dont j'étais fort éloigné de me défier : il fallut dire oui néanmoins, et c'est ce que je fis en enrageant de la meilleure grâce qu'il me fût possible. En effet, je me prépare à faire ce voyage si différent, pour mes intérêts et pour mon plaisir,

du voyage de France. Je fais actuellement mes adieux, et mes amis s'empressent à me consoler de ce contretemps. Les uns me procurent de bons soldats; les autres me donnent des hardes, des livres, du tabac et cent autres menues nécessités qu'ils peuvent recouvrer aisément à la colonie. Je me suis heureusement garni de mon astrolabe en partant de Montréal, avec lequel je pourrai prendre les hauteurs de ce lac. Il ne me sera pas moins utile dans mon voyage, qui sera de deux ans ou environ, selon toutes les apparences. Les soldats qu'on me donne sont vigoureux et de bonne taille, mes canots sont grands et neufs. Je dois aller en compagnie de M. Dulhut, gentilhomme lyonnais, qui a beaucoup de mérite et de capacité, et qui a rendu des services très considérables au Roi et au pays. M. de Tonti doit être aussi de la partie; il y a une troupe de sauvages qui sont prêts à

nous suivre. M. de Denonville partira dans deux ou trois jours pour s'en retourner à la colonie par le nord du lac de Frontenac. Il doit laisser en passant au fort du même nom autant d'hommes et de munitions qu'en celui-ci. Je vous envoie quelques lettres pour mes parents, à qui je vous prie de les faire tenir sûrement. Je vous écrirai l'année prochaine, si j'en trouve l'occasion en vous envoyant la relation de mon voyage.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LETTRE XIV

Départ de Niagara. — Arrivée de l'auteur au fort Saint-Joseph, à l'embouchure du lac des Hurons. — Description de Missilimakinac.

Missilimakinac, le 16 mai 1688.

MONSIEUR,

La méchante nouvelle (1) que vous m'annoncez ne me surprend pas du tout. J'avais bien prévu que la chose tournerait de même, et, prévoyant la perte de mon bien infaillible, je ne comptais plus que sur la cape et l'épée. J'ai reçu ce revers d'assez bonne grâce. Ne m'en faites pas un grand mérite; il y a dans ma philosophie pour le moins autant de matière que de raisonnement. Je ne laisse pas de suivre votre avis, il me paraît fort bon.

(1) La vente de la baronnie de La Hontan.

Je fais donc une tentative à la cour, j'écris en ce pays-là; mais, à vous dire le vrai, je n'espère rien; ce serait une espèce de miracle si le bon droit y triomphait de la faveur. Cependant je ne veux pas que mon malheur vous fasse rien perdre si l'on est injuste à mon égard, je ne dois pas pour cela vous manquer de parole. Je vous ai promis une relation de mes courses, je vais m'acquitter, tenez-vous bien en garde contre le sommeil.

Je m'embarquai à Niagara le troisième jour d'août. Le vaisseau amiral de ma flotte que je montais, comme de raison, était un vaste canot; huit soldats du détachement en faisaient tout l'équipage et toute la manœuvre. Aussi fier sur mon fragile bord qu'un doge de Venise sur son *Bucentaure*, j'ordonnai dès le même jour qu'on fit rame, et l'on remonta trois lieues contre le courant du détroit; ce fut notre première et unique navi-

gation. Le premier objet que je vis à notre descente, ce fut M. Grifolon de la Tourette, frère de M. Dulhut. Le sieur Grifolon fut plus heureux que sage ; il était venu là de Massilimakinac, escorté du seul canot qui le portait, et dans le dessein de joindre l'armée. Dieu lui fit une belle grâce de ne point rencontrer les Iroquois : son canot n'était-il pas appendable à une chapelle miraculeuse ? Le lendemain fut pour nous une rude journée ; il nous fallut user de reconnaissance envers nos canots, leur rendre le bon office que nous en avions reçu, en un mot charger navire et fret sur nos épaules. Cette fatigante caravane était de deux mortelles lieues, une et demie au-dessus du Saut du Niagara et demie au-dessus ; cela se nomme le Grand Portage du Sud. Oh ! le maudit portage ! Imaginez-vous, Monsieur, que d'abord, et comme pour se dégourdir les jambes, il faut grimper sur trois montagnes. Il est vrai

qu'après cela on respire dans un chemin uni et battu, mais il est fort ennuyeux : à tout moment on se croit à la merci des Iroquois, et ces vilains messieurs se seraient fait un amusement de nous assommer à coups de pierres. Nous volions donc sur les ailes de la peur. Je n'ajouterai pas néanmoins : et sans regarder derrière nous ; car les alarmes étaient fréquentes, la crainte les multipliait, et l'on ne pouvait veiller trop exactement. Lorsque nous étions dans ces transes, quelques-uns de nos coureurs vinrent tout hors d'haleine nous avertir qu'ils avaient découvert environ un millier d'ennemis. Quel coup d'éperon ! Sans délibérer, sans même réfléchir, il fut conclu à la pluralité des voix que la vie était plus noble que le bagage ; nous abandonnâmes plus de la moitié de notre charge pour nous tirer au plus vite d'un si mauvais pas. Il ne s'en fallut pourtant guère que nous n'y restas-

sions. Le péril était commun à tout le détachement, mais quatre sauvages et moi, nous en eûmes bien la meilleure part. Je m'étais écarté avec eux environ de cent pas du chemin, pour voir le Saut du Niagara. Pure gasconnade, vous écrierez-vous ! Est-il temps d'être curieux quand il est question de sauver sa vie ? Je vous permets d'en croire ce qu'il vous plaira. Ce que je vous donne pour certain, c'est qu'un quart d'heure après que je me fus détaché de la troupe, je vis accourir nos découvreurs qui m'apprirent que les Iroquois approchaient. Jugez si je perdis le goût de la curiosité ; nous rejoignîmes promptement le gros. On n'eut que le temps de se rembarquer, et à peine étions-nous hors de la portée des armes que nous vîmes paraître ces mille sauvages sur le bord du détroit. Je vous avoue que je me sus fort bon gré de notre diligence. Si j'étais tombé entre les mains des Iroquois, cela

m'aurait chagriné tout de bon. Ce sont des maitres tout à fait incommodes; le premier ordre qu'ils vous donnent, c'est de vous laisser rôtir à petit feu. On peut dire à la lettre de ces bourreaux ce qu'un Italien disait joliment de l'amour : Passe pour mourir, la moitié n'est qu'une négative; mais être brûlé vif, c'est trop. *Il morir e niente, ma il vivere bragiando e troppo.* Je frémis quand j'y pense, et sortons bien vite de la cuisine des Iroquois. Il vaut mieux vous donner une description du Saut du Niagara (1). Cette cataracte est d'un aspect effrayant. Figurez-

(1) C'est toujours le plus grand des spectacles de nature, celui des belles descriptions et des belles pages; mais le génie pratique des Américains a trop fait pour en faciliter l'approche aux touristes : les hôtels géants ferment l'horizon, les jardins peignés, les tourniquets et les ascenseurs font fuir le rêve; il reste seulement une vision de puissance, mais d'une puissance dépassant nos imaginations étroites.

Demain cette vision sera une réalité. Les chutes du Niagara représentent, disent les ingénieurs, une force de 17 millions de chevaux-vapeur... Une compagnie a mis en action ce gigantesque moteur. (J. SAUVIN, *Autour de Chicago.*)

vous, sur une hauteur de sept ou huit cents pieds, une nappe, ou une eau de demi-lieue de largeur. Vers le bord de ce sommet liquide s'élève une île penchante, et que l'on croirait à l'œil prête à culbuter jusqu'au pied de la montagne. Cette île est environnée de courants qui sont d'une rapidité extraordinaire. Les animaux terrestres et les poissons y sont souvent attrapés, car, dès qu'ils ont seulement traversé un demi-quart de lieue au-dessus du Saut, ces mêmes courants les entraînent et les font tomber. La chute de ces pauvres bêtes est une bonne manne pour les Iroquois; il y en a toujours une cinquantaine à deux lieues de là, qui viennent en canot tirer les poissons et les animaux qui se sont tués en tombant. Il y a de plus en cet endroit-là une singularité bien remarquable, c'est que trois hommes peuvent aisément passer de front entre la cascade et le pied du rocher, sans recevoir que

quelques gouttes d'eau. Je reviens à notre voyage.

La proximité de ce bataillon sauvage que j'ai laissé sur le bord du détroit opérait sur nos bras une vigueur merveilleuse : on rama toute la nuit, mais d'une grande force, et il n'y avait personne dans notre troupe qui n'eût souhaité être un de ces fameux géants à cent bras. Le matin, nous arrivâmes à l'embouchure du lac Érié. Cet endroit est rapide, mais la joie que nous avons de nous trouver là ne nous permettait pas de faire réflexions. D'où venait cette joie ? direz-vous. C'est que, quand nous fûmes là, nous n'avions plus rien à craindre des Iroquois. Leurs canots ne sont pas propres pour naviguer dans ces lacs ; comme ils les construisent d'écorce d'ormeau, ils n'approchent pas de la légèreté ni de la vitesse des nôtres qui sont d'écorce de bouleau. Nous continuâmes ainsi notre route jusqu'à

une longue pointe qui avance quatorze ou quinze lieues dans le lac. On y mouilla l'ancre le vingt-cinq d'août (je me sers de cette phrase marine pour faire honneur à notre navigation). La rencontre de ce promontoire nous jetait dans une fâcheuse alternative. Il fallait se résoudre ou à faire un portage où à côtoyer sur trente-cinq lieues d'eau; le portage est tuant, mais celui-ci n'était que de deux cents pas, et si bien qu'il fût préféré à la navigation, non seulement pour gagner du temps, mais beaucoup plus parce que c'était autant de diminution de la chaleur qui était alors brûlante. Je ne suis pas un journaliste (1) fort savant, comme vous avez bien pu vous en apercevoir, et vous devez me savoir gré de ce que je vous épargne un calcul stérile

(1) C'est la première fois, croyons-nous, que ce mot se rencontre dans la langue du xvii^e siècle. Il est inutile de faire remarquer qu'il n'a que le sens de « teneur de journal ».

et ennuyeux. Passons donc du vingt-cinquième d'août au sixième de septembre. Ce fut ce jour-là que nous entrâmes dans le détroit du lac Huron : ce détroit est un courant assez faible, et qui n'a guère plus d'une demi-lieue de largeur. Rien n'est plus agréable aux yeux que la rive, et que le bordage de cette eau ; si vous aimez le phébus, ce paysage est un vrai jardin planté par les mains de la nature ; attendez, s'il vous plaît, le terme de jardin est inconnu, celui de verger est plus propre ; car ce sont des arbres fruitiers de toutes les espèces ; il est vrai que ces fruits n'étant pas cultivés font plus de plaisir à la vue qu'au goût ; mais la prodigieuse quantité qu'il y en a fait un très bel effet. Les cerfs et les chevreuils se donnent carrière sur ces rivages ; on voit ces animaux symboliques des bons ou malheureux maris s'y promener à grosses bandes. Comme ils font leur domicile et

leur chez-soi de plusieurs petites îles situées sur cette eau, nous avions l'honnêteté de nous arrêter en passant pour leur rendre visite, nous frappions à leur porte, ou, ce qui revient de même, nous battions l'île; mais ces insulaires peu polis, et qui ne connaissent point l'hospitalité, ou qui peut-être, et non sans fondement, nous prenaient pour des hôtes à la dragonne, désertaient de chez eux et se lançaient à l'eau pour traverser à la nage en terre ferme : mais nos canoteurs, dispersés çà et là autour de l'île, les assassinaient de guet-apens dans le trajet (1).

Après avoir mis pied à terre, nous allâmes à ce fort où je devais établir le siège de mon empire.

MM. Dulhut et de Tonti me déclarèrent en arrivant qu'ils prétendaient se reposer quelques jours; les sauvages qui nous

(1) Le fort Saint-Joseph, aujourd'hui fort Gratiot.

avaient accompagnés en dirent autant, et vous concevez bien que je ne m'y opposai pas. M. Dulhut avait de grands droits sur ce poste ; il l'avait fait élever, et les coureurs de bois qu'il y avait mis le gardaient à ses dépens. Cette garnison sauvage eut bien de la joie de notre arrivée : des coureurs de profession être enfermés ? cela ne cadrait point ; aussi cédèrent-ils de bon cœur la place au détachement ; on leur permit donc d'aller où bon leur semblerait, et ils partirent avec nos sauvages pour se mettre en course, chacun du côté qu'il croirait le meilleur. Je pris cette occasion pour remplir mon magasin de blé d'Inde : ce n'est pas que les coureurs n'en eussent semé ; mais quoique l'espérance de la récolte fût très belle, cela ne devait suffire tout au plus que pour le courant. Je résolus donc de faire partir deux canots.

Cependant je voyais avec chagrin nos

vivres diminuer, j'appréhendais que la nécessité ne nous forçât à déloger de notre poste. Après avoir bien rêvé aux moyens d'éviter ce malheur, je ne trouvai point d'autre expédient que celui de hasarder un voyage à Missilimakinac (1), pour acheter des blés chez les Hurons et les Outaouas. Je résolus de ne m'en rapporter de cette affaire qu'à moi-même, et je quittai mon poste, quoique bloqué, pour aller faire mon métier de marchand. Une telle conduite serait censurée dans votre ancien monde, mais dans notre nouveau on n'y regarde pas de si près, et la voix de l'héroïsme y est beaucoup plus large. Je donnai donc mes ordres, et pour mon embarquement et pour la garde du fort, que je confiai à quelques soldats qui se consolait de notre départ par le plaisir de pouvoir vivre un peu plus au large. Les

(1) Missilimakinac était situé à l'endroit où se trouve aujourd'hui la jolie et importante ville américaine de Détroit.

préparatifs de notre voyage se firent sans obstacles ; c'est qu'apparemment, MM. les Iroquois n'avaient pas jugé à propos de nous bloquer du côté de l'eau ; quoi qu'il en soit, nous entrâmes paisiblement dans nos canots le premier d'avril, et, à la faveur d'un petit vent du sud-est, nous traversâmes, mais lentement, la baie de Saguinan. C'est un petit golfe qui a six lieues de large. Vers le milieu sont deux petites îles où l'on peut se mettre à l'abri lorsque le vent se met de mauvaise humeur. Arrivés pourtant à l'embouchure du lac des Illinois, nous y joignîmes une bonne compagnie : c'étaient, outre un parti de Hurons qui venait de détruire un hameau de six cabanes iroquoises, quatre ou cinq cents Outaouas qui avaient chassé le castor pendant l'hiver, qui retournaient à leurs villages par la rivière du Saguinan. La grande quantité de glaces dont le lac était tout couvert nous

empêcha tous d'avancer ; on fit une station de quatre jours ; mais enfin l'eau étant dégagée, on remit à la voile, et notre nombreuse flotte traversa le lac fort heureusement. Vers la fin du dixième jour, nos Hurons aperçurent des traces de chasseurs ; on pouvait les remarquer d'autant plus aisément qu'il y avait un pied de neige sur la terre. Ces découvreurs bien contents ne manquèrent pas à suivre les traces, et, après avoir marché toute la nuit, ils abordèrent à un petit hameau de six cabanes, dont chacune pouvait contenir dix hommes. Ils revinrent en toute diligence faire part de cette bonne nouvelle à leurs gens. Alors tout le parti fit halte : ils se barbouillèrent le visage, cérémonie d'une merveilleuse influence pour vaincre ; ils mettent leurs armes en état, et ils tiennent chapitre sur la manière dont on doit s'y prendre pour réussir dans cette glorieuse expédition. Le

résultat du conseil fut qu'on empêcherait les Iroquois de sortir de leurs cabanes, et que pour cela chaque porte serait gardée par un Huron, qui, la massue à la main, assommerait ceux qui voudraient sortir; que cependant le reste du parti ferait un feu continuel. Ce projet fut exécuté fort heureusement. On criblait à coups de fusil ces cabanes, qui ne sont que d'écorce; ces misérables Iroquois en étaient tués ou blessés, et s'ils tâchaient de se sauver, ils trouvaient à la porte une mort infaillible. Le carnage fut grand; quarante-huit Iroquois restèrent sur la place; il n'en restait plus que seize, dont quatorze furent faits prisonniers, avec quatre femmes : les deux autres s'enfuirent; mais n'ayant pas eu le temps de faire aucune provision, pas même de s'habiller, leur sort était plus triste que celui des morts; on ne doute point qu'ils n'aient été déchirés des bêtes, ou qu'ils n'aient péri

J

de misère dans les bois. Nos Hurons ne perdirent que trois hommes. Vous ne doutez pas que ces vainqueurs ne fussent bien fiers de ce noble exploit ; sur leur principe de barbarie, ils s'imaginaient avoir fait la plus belle prouesse du monde ; mais comme ils craignaient que quelque parti iroquois plus fort que le leur ne vînt gâter leur victoire, ils se hâtèrent de revenir à notre fort.

Parmi ces quatorze esclaves ou prisonniers (car ce sont termes synonymes chez les sauvages) que nos Hurons avaient faits, il s'en trouva trois qui étaient du nombre de ces mille Iroquois qui nous firent tant courir de peur au grand portage de Niagara. Je leur demandai des nouvelles du pays, et ils m'apprirent que huit cents hommes de leur nation bloquaient le fort de Niagara, et que cette troupe avait dessein de venir ensuite me bloquer aussi. Cela ne me fit point

du tout plaisir. Le 18 d'avril, nous arrivâmes à Missilimakinac. La première chose que les Hurons de notre époque firent, ce fut de tenir conseil sur la destination de leurs quatorze prisonniers iroquois. Ils en partagèrent douze entre eux ; ils firent présent de deux autres, du treizième à M. de Juchereau (1), commandant du lieu, et du dernier aux Outaouas. Qui vous donnerait à deviner, Monsieur, qui de ces deux esclaves avait eu le meilleur sort, vous gageriez cent contre un que ce fut celui de M. de Juchereau. En effet, le bon sens dicte qu'un officier français et chrétien doit être plus humain que ces sauvages. Vous vous trompez fort, néanmoins. M. de Juchereau n'eut pas plus tôt reçu son Iroquois qu'il se donna le joli divertissement de le

(1) Juchereau de Saint-Denis, famille originaire de Normandie, représentée jusqu'en ces derniers temps par le marquis d'Hervey de Saint-Denis, sinologue distingué.

faire fusiller, au lieu que les Outaouas accordèrent la vie au leur. Il est vrai que ces derniers ne firent pas cette bonne œuvre par un principe de générosité; c'était plutôt par la raison d'une fine et secrète politique, car, afin que vous le sachiez, les sauvages entendent très bien leurs intérêts, et quand, un jour, je vous les aurai fait connaître à fond, vous tomberez d'accord qu'il y a chez eux moins de la bête, et beaucoup plus de l'homme qu'on ne s' imagine.

A mon arrivée en ce pays-ci, j'appris une nouvelle qui donna bien de l'exercice à la patience que vous me connaissez. On me dit que, la récolte ayant été fort mauvaise l'automne dernier, le blé d'Inde était rare, et que difficilement je pourrais aller jusqu'à la moitié de ma provision. Cela me jetait dans un grand embarras. Néanmoins, à force de chercher, j'ai découvert que le mal

n'était pas si grand, et j'espère que les deux villages me fourniront ma charge, ou peu s'en faudra. En attendant, voulez-vous savoir ce que c'est que Missilimakinac? Le fort de Missilimakinac est situé à demilieu de l'embouchure du lac des Illinois; vous saurez ce que c'est que ce lac quand je vous enverrai mes descriptions générales de ce continent. Il y a ici deux villages, l'un est de Hurons, et l'autre d'Outaouas. Comme ces deux peuples sont amis, leurs habitations ne sont séparées que par une simple palissade. Il semble néanmoins que ces sauvages peuvent se brouiller. Les Outaouas ont entrepris depuis peu de construire un fort sur un coteau qui n'est qu'à mille ou douze cents pas d'ici. Si vous souhaitez en savoir la raison, c'est que quatre Outaouas ayant assassiné depuis peu à Sagouinan un Huron nommé Sanduonires, toute la nation craint que l'autre nation ne

médite quelque dessein de vengeance, et les Outaouas se précautionnent par un retranchement contre toute surprise de la part des Hurons. A côté du village de ceux-ci et dans un enclos de palissades, les Révérends Pères Jésuites ont planté là un tabernacle ; c'est une figure d'église attenante à une espèce de couvent. Cette résidence est comme le centre, ou pour parler monacalement, comme le chef d'Ordre de l'empire loyoliste en ce pays-ci, et tous les autres domiciles que ces rusés et grands clercs ont établis parmi les différentes nations sauvages ressortissent à ce sanctuaire de Missilimakinac. Ces bons apôtres s'intriguent fort ici pour faire des conversions ; mais je vous assure, Monsieur, que leur controverse est fort stérile : ce sont des âmes raides et inflexibles que ces sauvages ; il n'y a pas moyen de leur faire entendre raison sur l'article du mystère. Ainsi pres-

que toutes les conquêtes que les Jésuites font au christianisme, ce sont des enfants qui reçoivent le baptême sans connaissance ou des vicillards décrépits, et des moribonds qui ne trouvent point d'inconvénient à mourir baptisés.

Le sieur Cavelier (1), qu'apparemment vous connaissez bien, arriva ici le sixième de mai, accompagné de son neveu, du Révérend Père Anastase, Récollet, d'un pilote, d'un sauvage et de quelques Français; jugez si l'on n'aurait pas dit qu'une compagnie si bigarrée sortait de l'arche de Noé. Ces Français sont du nombre de ceux qui, sous la conduite de M. de la Salle, ont couru à la découverte du Mississipi. A les en croire, ce découvreur est bien vivant, et c'est par son ordre qu'ils vont s'embarquer à Québec pour porter les dépêches à la Cour; mais on prend cela pour un panneau,

(1) Frère de la Salle.

et les méfiants soupçonnent que M. de la Salle (1) est mort, puisqu'il ne paraît point. Ne trouvez pas mauvais, Monsieur, que je ne vous dise rien de leur grand voyage; ce serait rentrer dans une carrière plus longue que celle dont je vais sortir, et puisque je ne doute pas qu'on en donne des relations publiques, tout ce que je vous apprendrai en passant, c'est que ces chercheurs de fortune ont fait par terre, à ce qu'ils disent, un pèlerinage de huit cents lieues.

N'est-il pas temps d'en venir à l'*amen*? Finissons donc. Je resterai ici jusqu'à ce que j'aie cinquante sacs de blé d'Inde de cinquante livres chacun. Après cette emplette, je mènerai mon détachement seul au fort de Sainte-Marie : là je tâcherai de négocier une jonction des Sauteurs avec

(1) Il fut massacré par ses troupes qu'il avait révoltées par sa hauteur. (*Anecdotes américaines.*)

une poignée de Outaouas pour venir ma-rauder avec moi, en tout bien tout honneur s'entend, sur les terres des Iroquois. Il se forme, outre cela, une escouade de cent Hurons. C'est le nommé Adario, le grand coq du village, et que les Français ont honoré du sobriquet de Rat, qui doit commander ce parti ; mais nous n'irons pas par le même chemin. Trêve de plume avec vous jusqu'à mon retour de cette course ; encore faut-il supposer qu'alors il se présentera quelque occasion. Peut-être les bons Pères Jésuites, eux qui ne cherchent qu'à faire plaisir au genre humain, auront-ils bien la bonté de m'envoyer vos lettres avec celles de M. de Denonville, à mon ermitage du fort Saint-Joseph. J'aurai là tout le temps de m'ennuyer et de soupirer après vos chères nouvelles. Cependant voici une lettre pour M. de Seignelai ; je suis bien aise que vous la lisiez, et si vous la trouvez

dans les formes, obligez-moi de la faire tenir.

Je suis parfaitement, Monsieur, votre, etc.

A Missilimakinac, ce 16 mai 1688.

LETTRE

DE LA HONTAN A M. DE SEIGNELAI.

MONSEIGNEUR,

Je suis fils d'un gentilhomme, qui a dépensé trois cent mille écus pour grossir les eaux de deux gaves béarnais; il a eu le bonheur de réussir dans cet ouvrage, en faisant entrer quantité de ruisseaux dans ces deux rivières; le courant de l'Adour en a été tellement renforcé que, grossissant la barre de Bayonne, un vaisseau de cinquante canons y peut entrer avec plus de facilité que le faisait auparavant une frégate de dix. Ce fut en vertu de ce grand et heureux travail que le roi, pour récom-

penser mon père, lui accorda, comme aussi à ses descendants à perpétuité, certains droits et profits, le tout montant à la valeur de trois mille livres par an, ce qui se vérifie par le commencement d'un arrêt donné au Conseil d'État, le neuvième jour de janvier 1658, signé Bossuet, et collationné, etc. La féconde utilité que le roi et la province retirent des travaux de mon père, consiste en la descente des mâts et des vergues des Pyrénées que nul autre que lui n'aurait jamais entreprise et qui aurait infailliblement échoué, si par ses soins et par des sommes immenses il n'eût doublement grossi les eaux du gave d'Oléron. Après sa mort, ces droits et profits qu'il obtint avec tant de justice pour lui, ses hoirs et ayants cause à perpétuité, cessèrent aussitôt; et pour comble de disgrâce, je perdis encore ses charges de conseiller honoraire du Parlement de Pau et de réformateur du Domaine

des eaux et forêts de Béarn, dont je devais légitimement hériter. Ces pertes sont suivies aujourd'hui d'une saisie que des créanciers mal fondés ont faite de la baronnie de Lahontan, d'une autre terre contiguë et d'une somme de cent mille livres dont la maison de ville de Bayonne m'est redevable. Ces gens de mauvaise foi ne m'intentent des procès que parce que je suis au bout du monde, qu'ils sont riches, qu'ils ont du crédit et de la protection au Parlement de Paris, où ils espèrent, en mon absence, venir à bout de leurs injustes prétentions. J'avais obtenu la liberté de repasser en France l'année dernière pour y mettre ordre, mais M. de Denonville me donna un détachement et m'envoya sur ces lacs, d'où je supplie très humblement Votre Grandeur de vouloir bien m'accorder un congé pour l'année prochaine, et de m'honorer en même temps de sa protection.

Je suis avec bien du respect, Monseigneur, votre, etc.

Missilimakinac, ce 27 mai 1688.

La lettre XV, qui est fort longue, est datée de Missilimakinac, le 18 septembre 1688; elle contient une description rapide du saut Sainte-Marie et le récit d'une expédition faite en commun avec des Indiens ottaouas. La Hontan revient au fort Saint-Joseph, ravitaille sa garnison et repart pour rechercher les Iroquois. Attaqués par une troupe supérieure, lui et son détachement ne doivent leur salut qu'à la vitesse de leurs embarcations, et il avoue la grande peur qu'il eut avec une noblesse et une bonne grâce qui sont d'un vrai brave et ne sentent point le Gascon. D'aventures en aventures qui rappellent le *Lac Ontario*, de Cooper, ils regagnent le fort Saint-Joseph. La Hontan y apprend que le poste

du Niagara où commandait M. de Noyer, et dont la garnison avait été décimée par le scorbut, venait d'être évacué. Il se trouvait « en l'air », pour nous servir d'un terme militaire, exposé à être coupé de ses communications avec la colonie, et ses vivres touchaient à leur fin. Dans un conseil de guerre tenu avec les Indiens, ses alliés, ils décident d'abandonner le fort Saint-Joseph après l'avoir brûlé et de se replier sur Missilimakinac, où se trouvait un nouveau commandant des coureurs des bois, M. de la Durantaye.

La fin de cette lettre est à citer : elle fait allusion à une intrigue indienne dont les conséquences eurent un grand retentissement, même en France. Nous y reviendrons plus loin.

..... Il s'est passé ici une histoire digne de votre curiosité. Ce parti de Hurons dont je vous ai parlé ayant fait présent d'un esclave

iroquois à M. de Juchereau, pour lors commandant des coureurs des bois, cet officier le fit fusiller tout d'abord. La rusée manœuvre avait son but dans cette cruelle exécution, il n'y a que moi qui le sache, parce que je suis le meilleur de ses amis. Je ne vous dévoilerai point ici ce mystère, une lettre n'est pas assez sûre ; mais si j'ai le plaisir de vous voir l'année prochaine, vous saurez tout. Cependant notre homme a sagement fait pour son profit de ne m'apprendre le mal que lorsqu'il n'y avait plus de remède, car il n'y a amitié qui tienne, j'en aurais donné avis à M. de Denonville.

Vous m'apprenez que le roi a nommé l'abbé de Saint-Valliers, son aumônier, à l'évêché de Québec, et qu'il a été sacré dans l'église de Saint-Sulpice. Cette nouvelle me réjouirait, s'il était moins rigide que M. de Laval dont il vient occuper la place ; mais quelle apparence y a-t-il que

ce nouvel évêque soit traitable? S'il est vrai qu'il ait refusé d'autres bons évêchés, il faut qu'il soit aussi scrupuleux que le moine Draconce à qui saint Anastase reprocha de n'avoir pas accepté celui qu'on lui présentait. Or, s'il est tel, on ne s'accommodera guère de sa rigidité, car on est déjà fort las des excommunications de son prédécesseur.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LETTRE XVI

Voyage à la rivière Longue.

Datée de Michillimakinac, du 28 mai 1689.

Ici se place un épisode de la vie de La Hontan qui a été diversement commenté et apprécié. Depuis longtemps on cherchait un passage qui conduisît à travers le Canada jusqu'à l'océan Pacifique (1). Tel

(1) Il suffit d'ouvrir un livre sur le Canada actuel pour juger combien cette question, aujourd'hui résolue, mais grâce à un railway, était vitale pour la colonie. Si de Montréal, — point terminus d'un service de paquebots, à établir, — on atteint Port-Mouly sur l'océan Pacifique en *cent trente-six heures*, comment ne pas croire que la vitesse inouïe d'un tel trajet — de New-York à San Francisco, on compte encore six à sept jours — ne va pas drainer au profit de la Nouvelle-Bretagne tout le transit entre l'Europe et les mers orientales de Chine et du Japon? Cependant le C. P. R. — *Canadian Pacifique Railway* — n'en est pas encore là; pourquoi? parce que l'Europe l'ignore. On n'a pu signaler à notre inattention cet effort prodigieux et

avait été le but des premières expéditions de Cartier, et cette longue série de lacs et de fleuves se communiquant tous les uns les autres pouvait et devait, en effet, inspirer l'idée d'une navigation à travers le continent de l'Amérique septentrionale, mettant en communication le commerce de France avec les mers de Chine et du Japon. La même pensée a inspiré les si nombreuses et si meurtrières expéditions des marins anglais

français d'un peuple qu'une providence lointaine a guidé peut-être dans le silence vers l'avenir. Qui sait si ce lien qui unit désormais, à travers le Canada, la France à son alliée la Russie n'est pas le jalon jeté à une triple alliance, quand nos frères de là-bas auront reconquis la seule liberté qui leur manque encore, la personnalité politique? Qui sait si cette alliance barrant tout le nord du monde ne sera pas un jour la seule et définitive barrière sur laquelle devra se briser le flot de la conquête anglo-saxonne?

Quand Jacques Cartier remontait le Saint-Laurent, découvrant le Canada sans s'en douter, et cherchant un océan asiatique, il déboucha un jour brusquement dans le petit lac Saint-Louis que le fleuve forme en s'élargissant devant Montréal. Il s'imagina qu'il allait entrer à toutes voiles dans les mers du Cathay et désigna du nom de *la Chine* l'endroit où il fit sa première halte. C'est aujourd'hui le nom d'un joli village, tout près de Montréal.

et français à la recherche du passage du Nord-Ouest.

La Hontan, qui parlait « bon sauvage », comme il le dit lui-même, et qui s'était pris de passion pour la vie libre et aventureuse des coureurs des bois, devait, plus que personne, être attiré par ces contrées à découvrir; il pouvait s'imaginer qu'il était appelé à tracer le premier cette route depuis si longtemps cherchée.

A-t-il, en réalité, posé aussi loin avant dans l'Ouest qu'il voudrait nous le faire croire « ce long et gros poteau » fleurdéliné que ses soldats appelèrent la borne de La Hontan? A-t-il exagéré la longueur de son trajet et croqué d'un crayon un peu fantaisiste les hommes et les mœurs des peuplades qu'il a traversées? C'est ce qu'il est bien difficile de mettre en discussion après deux siècles écoulés. Ce qui paraît certain, c'est qu'une longue pointe fut

poussée dans l'Ouest par lui et ses compagnons. Les affirmations de Le Beau qui vint au Canada plus de trente-cinq ans après La Hontan, et qui prétend que celui-ci n'a jamais été plus loin que Montréal, tombent d'elles-mêmes à la lecture des archives officielles de l'époque, et qui établissent formellement que « non seulement La Hontan « se rendit à Montréal, mais encore qu'il « commanda, au fort Saint-Joseph, à plusieurs centaines de lieues à l'ouest sur « les bords du lac Érié. »

L'abbé Prévost dans son *Histoire des voyages*, le géographe Cyriès, un travail d'une rare valeur de netteté et de méthode publié par M. de la Grange de Chézieux, dans le *Mercure de France* de 1754, défendent avec une heureuse vivacité la mémoire de La Hontan contre ces accusations de gasconnade par trop désinvoltes. Il faut remarquer que les renseignements donnés

sur le Mississippi et ses nombreux affluents sont parfaitement exacts, et qu'on ne rencontre aucune contradiction invraisemblable au cours du récit de ce voyage. La seule objection sérieuse repose sur ce fait que les noms des différentes peuplades citées ne se rapportent pas à ceux dont parlent les voyageurs qui suivirent plus tard La Hontan. Outre que celui-ci défigure assez volontiers d'une orthographe de grand seigneur les noms d'hommes et de lieux, il est bon de faire observer, après M. de Chézieux, qu'il n'y a pas une si grande différence entre l'appellation des Essanapis rencontrés au bord de la rivière Longue avec celle des Assiniboines qui résident encore aujourd'hui dans les mêmes cantons, et que Gnacsitares et Lokoros peuvent parfaitement, sous une plume du XVII^e siècle, représenter Chocktaws et Absorakas.

Le 24 septembre 1688, La Hontan s'em-

barquait à Michilli-Matkinac (1) avec ses soldats et cinq chasseurs ottawas. Poussés par un bon vent, ils atteignirent rapidement le bout de la baie des Puants, aujourd'hui Green-Bay, où les Jésuites avaient fondé un établissement, et descendirent la rivière des Renards. Il fallut un « portage » (2) pour gagner la rivière du Wisconsin. Un chef avait donné à La Hontan, pour lui servir de guides, une dizaine de guerriers dont quelques-uns parlaient l'ottawa ou algonkin, dialecte que celui-ci entendait parfaitement. Il n'a plus qu'à se laisser entraîner par le courant qui l'emporte vers le Mississipi. Toute cette partie de sa route, « observe » M. de Chézieux, constitue « à elle seule une

(1) La Hontan écrit différemment ce nom, qui signifie en langage huron *la grande tortue*, en raison de la forme de l'île qui occupe le milieu du détroit.

(2) Les canotiers, même ceux de la Seine, connaissent bien cette manœuvre qui consiste à porter une embarcation pour éviter un rapide ou gagner un autre cours d'eau proche.

belle découverte en 1688 ». Le 23 octobre, la petite troupe débouche dans les eaux du Mississippi, que La Hontan compare à la « rivière Loire ». Ils remontent le courant de ce fleuve et pénètrent enfin dans « cette rivière Longue » qui a tant exercé la sagacité des commentateurs. Il est certain qu'un cours d'eau venant de l'Ouest se jette dans le Mississippi à la hauteur de Saint-Paul, capitale de l'État de Minnesota. C'est à peu près la latitude indiquée par La Hontan, et il faut convenir que s'il a forgé son récit de toutes pièces, il a eu la main singulièrement heureuse. Cet affluent du « père des fleuves » n'est pas aussi long sans doute qu'il apparut à l'imagination vive et aventureuse de notre voyageur, mais les descriptions qu'il en donne concordent avec celles que nous enseignent les récentes géographies (1), et il

(1) « La rivière Longue, dit La Hontan, est tout à fait « commode pour la navigation et peut porter jusqu'à des

ne semble pas douteux que ce soit bien le Saint-Pierre ou Minnesota qu'il faille considérer comme la « rivière Longue ».

Les Gnacsitaires ou Chocktaws ont raconté des choses merveilleuses à La Hontan ; faut-il traiter de fabuleuse la description qu'ils lui firent « de ce grand lac d'eau salée qui a trois cents lieues de tour », qui baigne six belles villes bâties en pierre avec des maisons en terrasses et une centaine de villages ? Faut-il, au contraire, s'imaginer qu'ils parlaient du *Salt Lake* qui a donné son nom à la capitale des Mormons ? Un immense espace sépare cet État de celui du Minnesota ; cependant, si l'on compare les Tahuglans qu'on a dépeints à La Hontan et qui sont peut-être les mêmes que ces Tegnajos pla-

« bateaux de 50 tonneaux. » « C'est une rivière à pente douce, dit M. J.-E. Roy ; les steamers peuvent la remonter jusqu'à 40 milles ; les bateaux d'un moyen tonnage pénètrent d'ordinaire en toute saison jusqu'à 295 milles de son embouchure. »

cés par les Espagnols au nord du Nouveau-Mexique; si l'on remarque que ces peuples sont représentés comme connaissant et redoutant les Espagnols; si l'on se souvient que des sauvages indiquèrent aux compagnons d'Antonio de Espejo l'existence à quinze journées de marche d'un grand lac entouré de bourgades et de peuples qui usaient d'habits et habitaient dans des maisons, on peut se demander si La Hontan ne fut pas sur le point de traverser presque de part en part tout le continent de l'Amérique septentrionale, ce qui pourrait être comparé à l'exploit qu'aurait accompli il y a cinquante ans un voyageur traversant l'Afrique du Sénégal à Bab-el-Mandeb.

La Hontan devait songer au retour; le 26 janvier 1689, il quittait le pays des Gnaesitaires et revenait sur ses pas par la rivière Longue et le Mississipi qu'il descendit jusqu'à son confluent avec l'Ohio. Le

9 avril, il rentrait dans la rivière des Illinois et revenait à Michilli-Makinac en traversant le lac Michigan. C'était en mai; c'est de ce mois qu'est datée la très longue lettre que nous venons d'analyser.

LETTRE XVII

L'auteur part de Missilimakinac pour la colonie. — Description de cette route. — Le comte de Frontenac revient en Canada, et M. le marquis de Denonville est rappelé.

Québec, 28 septembre 1689.

MONSIEUR,

Je crois que vous aurez reçu la lettre que je vous écrivis de Missilimakinac, datée du 28 mai. Je n'ai rien à vous mander du séjour que je fis dans ce fort ; aussi trouvez bon que j'en vienne tout d'un coup à mon départ. Je m'embarquai pour Montréal le 8 de juin. Ma flotte était composée de deux canots, et douze Outaouas faisaient toutes mes troupes de débarquement. Je voyageai avec ces forces aquatiques jusqu'au 23, mais ce même jour-là je rencontrai, à la rivière

Creuse, M. Dulhut et la troupe qui m'avaient devancé. Il fut question de voir si je passerais outre, ou si je ferais le voyage sous l'escorte de ce commandant. M. Dulhut me sollicita fortement à prendre ce dernier parti. Vous risquez beaucoup, me dit-il, avec votre douzaine d'Outaouas. Savez-vous que ces marauds n'auront pas plus tôt aperçu quelques vestiges d'Iroquois qu'ils vous planteront là et s'enfuiront à toutes jambes dans les bois? Vous évitez ce péril en descendant avec nous, et je vous conseille en ami de le faire. La prudence le voulait; mais la bravoure gasconne m'inspirait autrement. Je pris donc congé de M. Dulhut, et je ne fus pas longtemps sans me repentir de mon courage. Mes gens, ayant appris, au Long Saut, qu'il y avait dans le voisinage un parti d'Iroquois, furent sur le point de s'envoler dans les forêts, et j'eus toutes les peines du monde à les rete-

nir. Mais si vous n'aviez pu en venir à bout, direz-vous, qu'eussiez-vous fait? Ce que j'eusse fait? J'aurais tâché de courir plus fort qu'eux. La valeur, oui, même la valeur d'un Gascon, doit céder à la prudence, et de plus la sage nature nous ordonne de fatiguer le jarret pour le salut de la tête. Ayant rassuré mes Outaouas, nous entrâmes heureusement dans la grande rivière de leur nation, et lorsque nous fûmes près de la rivière du Lièvre, je rencontrai M. de Sainte-Hélène. Comme il était à la tête d'un gros parti de coureurs de bois, je jugeai bien qu'il allait pour quelque expédition; mais il m'étonna beaucoup lorsqu'il me dit qu'il en voulait aux Anglais et qu'il avait ordre de reprendre quelques-uns de nos forts sur cette nation. Sur cela M. de Sainte-Hélène m'apprit la révolution de l'Angleterre (1) et

(1) Celle qui fit monter sur le trône la maison de Hanovre encore régnante.

me fit un détail de ce grand et rare événement. Cette nouvelle me paraissait incroyable, et si les preuves n'avaient pas été originales, j'aurais pris la chose pour un roman. J'admirais que M. le prince d'Orange eût acquis trois couronnes sans effusion de sang; mais j'admirais encore plus que notre cour, avec sa fine et puissante politique, n'eût pas détourné un coup si fatal. L'étroite union de notre monarque avec le roi Jacques étant si avantageuse à la France et à la religion catholique, comment n'a-t-on pas mis tout en œuvre pour prévenir le détronement et la chute de ce pauvre roi? Je ne doute point que Sa Majesté ne se fasse un point d'honneur, de reconnaissance, et encore plus d'intérêt, de le rétablir. Elle ne serait plus que Louis le demi-Grand si elle n'en venait pas à bout; mais je crains bien que cette générosité ne coûte cher, et qu'elle n'allume une longue et sanglante guerre.

J'arrivai à Montréal le 9 juillet. Ce ne fut pas sans avoir essuyé bien du risque et de la fatigue. Il nous fallut sauter plusieurs cataractes affreuses sur la grande rivière des Outaouas et faire environ vingt portages, quelques-uns desquels étant de plus d'une lieue.

Au reste, peu s'en fallut que je ne périsse au port; et voici comment. Lorsque nous passions le Saut appelé aussi Saint-Louis, à trois lieues de Montréal, notre canot ayant tourné dans les bouillons, je fus jeté par le rapide du courant, et précipité jusqu'au pied de la cataracte sur quelques fonds plats de plusieurs pieds de profondeur : M. le chevalier de Vaudreuil, qui par un hasard tout extraordinaire se trouva là, me tira de ce mauvais pas, et je reconnais avec plaisir que je lui dois la vie. Le canot et les pelleteries furent perdus, et l'un des six sauvages qui étaient avec moi fut noyé. C'est la

seule fois dans tout ce grand voyage que je me sois vu à la porte de l'éternité : je vous avoue qu'il ne fait guère bon en cet endroit-là ; on y découvre un trop grand pays, cela fait mal aux yeux. Arrivé enfin à Montréal, j'employai tout le premier jour à reprendre mes esprits, car j'étais épuisé d'abstinence et de lassitude. Le lendemain, j'allai faire ma cour à MM. de Denonville et de Champigny, qui me gracieusèrent beaucoup sur mon heureux retour. Ils me questionnèrent sur mes découvertes, et je leur rendis compte de tout.

M. de Bonaventure, capitaine et propriétaire d'un vaisseau marchand, vient d'arriver de France. Il nous apporte pour nouvelle que le roi, à la sollicitation de M. le duc de Beauvilliers, a nommé M. de Denonville sous-gouverneur des princes, ses petits-fils, et que M. de Frontenac est en chemin pour venir nous gouverner en-

core une fois. Tout le monde ne s'accommode pas de ce changement : les Jésuites surtout en paraissent bien mortifiés, et ils ont sujet de l'être, si ce que la gazette scandaleuse leur attribue n'est point faux. On prétend que ces révérends Pères, qui, comme vous savez, sont de dangereux machinistes, noircirent, il y a sept ou huit ans, et cela de concert avec l'intendant de Chesneau et le conseil souverain, noircirent, dis-je, si bien M. de Frontenac à la Cour, que ce fut la véritable cause de son rappel. Si cela est, il faut que ce gentilhomme ait prouvé la calomnie; mais il n'en fera ni plus ni moins des calomniateurs. Il faut avouer, néanmoins, que ce coup imprévu les a étourdis; quelque beau semblant qu'ils fassent, leur joie paraît visiblement affectée, et ils ne sauraient s'empêcher de se montrer assez pour faire voir qu'ils craignent le juste ressentiment du nouveau gouverneur.

Il n'en va pas de même des autres habitants ; les nobles, les officiers, les marchands, les soldats, le gros et le menu peuple, tous enfin ont témoigné une joie incroyable du retour de M. de Frontenac : ils l'attendent comme les Juifs font le Messie, et ils se préparent à célébrer sa bienvenue par des réjouissances extraordinaires. Il n'y a pas jusqu'aux sauvages qui ne fassent éclater leur joie ; et vous n'en serez pas surpris quand vous saurez que M. de Frontenac s'était attiré, pendant son premier gouvernement, l'estime, l'amour, la confiance, non seulement des Français, mais même de tous nos alliés, et que les nations circonvoisines le regardaient comme l'ange tutélaire du pays. Vous ne manquerez pas de tirer de tout cela des conséquences fâcheuses pour M. de Denonville, ce n'est pas ma faute ; et je n'ai d'autre vue que de vous apprendre ce qui se passe ici. Quant

à l'odeur que ce gentilhomme y laisse, c'est de quoi je ne me mêle point : que les imputations qu'on lui fait soient bien ou mal fondées, qu'il soit aimé ou haï, ce ne sont point mes affaires. Je ne saurais au moins le taxer d'une table trop splendide, car je n'ai jamais eu l'honneur d'y être invité. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il se prépare à partir, et je crois bien qu'il a une grande impatience d'en venir là. Pour moi, j'espère m'embarquer pour la Rochelle dans le même vaisseau qui apportera M. de Frontenac.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LETTRE XVIII

Arrivée de M. le comte de Frontenac. — Sa réception. —
Son voyage à Montréal. — Rétablissement du fort de
Frontenac.

Québec, 15 novembre 1689.

MONSIEUR,

On a donc adjugé la terre de La Hontan. Ne suis-je pas bien à plaindre? Pendant que je fais les affaires de ma patrie, elle me met à la besace, et, comme si je n'étais pas assez malheureux de rôder dans un autre monde et parmi des sauvages, mes propres compatriotes me persécutent et me dépouillent de mon bien. La consolation que vous me donnez est admirable, et je tâche de la faire valoir en bon philosophe. Oui, je prendrai volontiers patience pendant une centaine

d'années : au bout de ce terme, j'aurai apparemment de quoi rembourser le possesseur, je prouverai par de bons certificats que j'étais actuellement dans le service de l'Amérique lorsqu'on fit l'adjudication ; ainsi je ne manquerai pas de rentrer dans mon patrimoine, et j'en jouirai paisiblement tout le reste de mes jours. La difficulté ne consiste qu'à pouvoir vivre un siècle : la course est longue, et il est à craindre que je ne demeure en chemin. C'est là, je vous assure, ce qui m'inquiète le moins, et je regarderais une vie de cent ans comme un plus grand malheur pour moi que ne l'est la perte de ma terre. Au reste, M. de Frontenac m'a régélé pour sa bienvenue d'une révocation de congé : j'ai employé toute ma rhétorique pour le fléchir, mais il n'y a pas eu moyen, et, comme il m'offre sa bourse et sa table, j'ai été contraint d'enrager de bonne grâce et d'obéir avec de grands

remerciements. Laissons là mes infortunes domestiques; et parlons de ce qui s'est passé depuis ma dernière.

Je ne saurais mieux débiter que par l'entrée du nouveau gouverneur dans cette ville. Il arriva le quinzième d'octobre, et débarqua le même jour à huit heures du soir. Le Conseil souverain, escorté des habitants sous les armes, fut le recevoir à la descente du vaisseau, et comme le port et la ville étaient également illuminés de flambeaux, de lanternes et de lampes, cela formait un jour artificiel fort agréable à voir; M. de Frontenac marcha en pompe jusqu'à son palais, où il fut salué de trois décharges de canon et de mousqueterie, et chacun s'empressa de marquer, par des feux de joie et par d'autres réjouissances, le sensible plaisir que le retour de ce seigneur causait au public. Dès le même soir, tous les corps du Canada vinrent rendre leurs devoirs et

furent admis successivement à complimenter. Les Jésuites ne furent pas les moins ardents à demander audience, et l'on ne douta point qu'il n'y eût dans leur harangue beaucoup plus d'art que de sincérité. Le lendemain, M. de Frontenac se rendit à la grande église où l'on chanta le *Te Deum* : il passa le reste du jour à recevoir les visites des dames qui avaient certaines raisons secrètes pour être bien contentes, et à voir des feux d'artifice que plusieurs personnes firent jouer pour embellir la fête. Ces réjouissances augmentèrent pendant cinq jours de suite, et elles ne cessèrent que par le départ du gouverneur pour Montréal. Jugez de là, Monsieur, si ce gentilhomme est aimé ici, et si le roi a fait plaisir à ses sujets du Canada de le leur renvoyer.

Pour reprendre le fil des nouvelles, le jour du débarquement de M. de Frontenac M. de Saint-Valiers, notre évêque, arriva

par un heureux hasard au port de cette ville. Ce prélat s'était embarqué le printemps dernier dans un bâtiment qu'il fit fréter tout exprès pour se transporter à l'Acadie, à l'île de Terre-Neuve, et à plusieurs autres endroits qui font partie du diocèse de Québec.

Notre gouverneur, s'étant à peine donné le temps de respirer des fatigues de la mer, se mit en canot pour Montréal, et m'ordonna de l'accompagner dans ce voyage. Tous ceux qui étaient auprès de lui le supplièrent instamment d'abandonner ce dessein ou plutôt d'en différer l'exécution jusqu'au retour du printemps : on lui remontra que, la mauvaise saison ayant déjà commencé, il commettrait trop sa personne en s'exposant au froid, aux glaces et aux autres périls d'une route longue, incertaine et très hasardeuse. Vous vous souviendrez, s'il vous plaît, Monsieur, qu'en ce pays-ci l'hiver est fort

diligent; il y vient à grands pas, et nous avons en octobre des gelées plus fortes et plus épaisses que vous n'en avez à Paris au mois de janvier : demandez-en, je vous prie, la raison à messieurs de l'Observatoire; peut-être auront-ils besoin de toutes leurs longues-vues pour la trouver, car en raisonnant sur le système ordinaire, il semble que la chose devrait aller tout autrement. Quoi qu'il en soit, on ne put rien gagner sur l'esprit de M. de Frontenac, et son âge avancé, car il a soixante-huit ans, ne l'empêcha point de tenir ferme dans sa résolution. La fortune a secondé le courage du gouverneur : nous avons fait le voyage sans accident, et c'est aujourd'hui le septième jour que nous sommes revenus en cette ville. Ce seigneur avait bonne envie que nous poussassions jusqu'au lieu où avait été le fort qui portait son nom; l'abandon de ce poste lui tenait au cœur, et il voulait

aller le rétablir lui-même, à quelque prix que ce fût : mais tout Montréal s'y opposa. Les nobles, les prêtres, les habitants, enfin tout le monde le pria, mais d'une manière si tendre et si pressante, de ne point s'exposer au risque des passages, des sauts et des cataractes, qu'il faut inévitablement franchir, qu'il se laissa toucher, et qu'il sacrifia son penchant à l'affection de ses inférieurs. Pour se dédommager de ce sacrifice, il détacha plusieurs gentilshommes canadiens, et cent coureurs de bois sous le commandement de M. de Mantet, pour aller reconnaître l'état du fort de Frontenac. M. de Varênes, en se retirant, avait tâché de faire sauter les bastions avec de la poudre : heureusement que ce commandant avait mal réussi, nos gens ont trouvé le dommage beaucoup moins grand qu'on ne s'était imaginé; ils ont déjà relevé quelques toises des murailles abattues, et ils comptent d'avoir

levé tout à fait le fort avant la fin de l'hiver; ce sont des nouvelles toutes fraîches, M. de Frontenac les reçut hier au soir. Je ne veux pas supprimer une circonstance assez curieuse qui concerne le retour de ce gouverneur. Vous avez appris par ma treizième lettre que M. de Denonville avait fait présent au roi d'un certain nombre d'Iroquois pour servir dans les galères de Sa Majesté. C'était adoucir la représaille, mais non pas de beaucoup, car la vie d'un forçat ne vaut guère mieux que la mort. La plupart de ces misérables ont succombé sous le poids de la chaîne; ils ont expiré sous la rame ou sous les coups de nerf de bœuf; mais on a fait grâce aux autres, et M. de Frontenac les a ramenés avec lui. Le plus distingué de la troupe était dans son pays chef des Goyogans, et se nomme Oreouahé : ce sauvage en considération de son grade a été dispensé des galères, et comme il marque de l'estime

pour notre nation et un grand attachement à la personne de M. le gouverneur, il lui a fait l'honneur de le loger dans son château. Ne croyez pas pourtant que la reconnaissance soit le seul motif de cette honorable hospitalité ; l'intérêt, qui, comme bien vous le savez, se fourre partout, y a sa bonne part. On ménage l'Iroquois parce qu'on prétend s'en servir pour négocier un accommodement avec les cinq nations. Ce serait une très bonne affaire ; mais je serai bien trompé si ce projet n'avorte pas : je bâtis ma conjecture sur trois raisons qui me paraissent solides : je les ai communiquées à M. de Frontenac, qui ne les écouta qu'à la hâte, et qui m'a dit qu'il voulait après le départ des vaisseaux s'entretenir à fond avec moi sur cette matière. Je passe sous silence l'entrevue du nouveau gouverneur avec celui qu'il est venu déposséder : la matière est trop délicate, et j'aime mieux

vous la porter que vous l'écrire : il y a une espèce de nouvelle qui ne doit point entrer dans la sphère des yeux, mais dans celle des oreilles, *ad aurem*. M. et Mme de Denonville mènent avec eux en France quelques officiers qui se flattent d'un prompt avancement par le crédit de ces patrons. Comme le vent d'ouest est clair et modéré, et que d'ailleurs la saison de quitter le port est sur son déclin, on ne doute pas que les vaisseaux ne mettent demain à la voile. Voilà tout ce que vous aurez de moi pour cette voiture. Adieu, Monsieur.

Je suis votre, etc.

LETTRE XIX

Incursion dans la Nouvelle-Angleterre et dans la Nouvelle-York. — Funeste ambassade des Français chez les Iroquois. — Entreprise mal concertée des Anglais et des Iroquois qui se joignent pour attaquer la colonie par terre.

Montréal, 20 octobre 1690.

MONSIEUR,

Votre lettre a fait bon voyage : le maître d'un bâtiment rochelais, chargé de vin et d'eau-de-vie, et arrivé à Québec depuis environ quinze jours, a eu soin de me la faire tenir. Je vois que la curiosité vous a pris de connaître à fond notre commerce du Canada : je voudrais pouvoir vous satisfaire ; mais cela ne se peut point à présent : je ne possède pas encore assez bien la matière, et comme d'ailleurs elle n'est pas de mon ressort, je n'en ai attrapé que ce qui

s'est offert à moi chemin faisant. Mais donnez-vous un peu de patience, vous ne perdrez rien pour attendre.

Après ce départ de M. de Denonville, M. de Frontenac prit possession du fort où les gouverneurs généraux font leur résidence ordinaire, et il prit ses mesures avec le meilleur architecte du pays pour le faire rebâtir au plus tôt.

Pour vous mettre à présent sur mon chapitre, vous n'aurez pas oublié, Monsieur, que notre gouverneur avait dessein de m'entretenir à fond touchant les Iroquois; il poussa la vue plus loin, et, sans me demander mon avis, il résolut de m'envoyer en ce pays-là. En effet, sitôt que les eaux furent ouvertes, M. de Frontenac me déclara son dessein, et m'apprit qu'il avait jeté les yeux sur moi pour aller faire des propositions de paix aux cinq nations. « Par quel endroit, Monsieur, lui

« répondis-je, ai-je pu avoir le malheur de
« vous déplaire? Vous-même qui m'avez
« fait vivre si généreusement cet hiver,
« voulez-vous me faire périr ce printemps?
« car à Dieu ne plaise que je croie d'un sei-
« gneur humain et magnifique tel que vous
« êtes, que vous cherchiez à vous défaire
« d'un homme qui vous est à charge. »

M. de Frontenac, pour qui ma réponse était un vrai galimatias, me dit de lui parler français et de m'expliquer. Je lui remontrai donc hardiment que, sans le vouloir et agissant tout à fait en cela contre ses propres intentions, il m'envoyait à une mort certaine et apparemment bien cruelle; que les Iroquois devenus implacables n'aspiraient qu'après l'occasion pour se venger, et qu'ils ne manqueraient pas celle-là; que d'ailleurs ces barbares garderaient d'autant moins de mesure qu'ils se sentent appuyés par les Anglais avec qui nous sommes en guerre

depuis le détronement de leur roi ; que ces derniers ne s'épargneraient pas, dans la conjoncture, à fomenter la haine ou plutôt l'horreur des cinq nations pour la nôtre, et qu'ils ne manqueraient pas à leur fournir gratis des armes et des munitions pour les engager à nous faire tout le mal possible ; que je le suppliais de peser mûrement ces raisons, et qu'en cas qu'il ne les trouvât pas bonnes, il daignât au moins avoir égard à ma faiblesse (1), et faire son épreuve et sa tentative par quelque autre. Ayant eu le malheur de ne pouvoir persuader M. le gouverneur, il persista dans sa résolution ; mais il accepta mon refus ; et je crois bien que j'achetai cette grâce par une bonne partie du peu d'estime qu'il avait pour moi. Il offrit l'ambassade au chevalier d'O, qui, plus docile et plus déter-

(1) Bien que La Hontan ne parle pas de cette circonstance, il paraît qu'il était à ce moment assez malade.

miné que moi, s'en fit un grand honneur. Lorsque je vis ce gentilhomme s'embarquer dans un canot avec un certain Colin, interprète de la langue iroquoise, et deux jeunes Canadiens, je vous avoue que je fus touché de compassion pour lui et pour ses trois compagnons, et contre la politique, contre mon propre intérêt, je ne pus m'empêcher de me souhaiter mauvais prophète. Ma prédiction, néanmoins, ne fut que trop vérifiée. Dès que la députation parut à la vue des Onnontagues, ceux-ci sortent du village, et, au lieu de complimenter M. l'ambassadeur sur sa bienvenue, ils le bâtonnent d'importance, lui et les trois personnes de sa suite. Après cette fâcheuse cérémonie et ce douloureux salut, on conduit nos gens au village, mais avec la même civilité qu'un meneur de bêtes rétives les chasse devant soi, c'est-à-dire à la mesure et à la cadence du bâton, manière barbare de recevoir des

gens qui viennent sincèrement et de bonne amitié offrir la paix. Mais ce ne fut là que le prologue de la tragédie. Quand nos quatre infortunés furent devant l'habitation, les anciens du village tinrent conseil et délibérèrent sur le traitement qui conviendrait le mieux aux prisonniers. Quelques scélérats de la Nouvelle-York, venus tout exprès pour attiser le feu, représentèrent aux Onontagues que le plus sûr était de les expédier sur-le-champ; ils ajoutèrent que si on voulait les leur abandonner, ils en feraient bonne et vigoureuse justice, et, comme ils parlaient à des gens passionnés et qui ne respiraient que la vengeance, les sauvages se laissèrent prendre par leur faible et livrèrent nos gens aux Anglais. Ces enragés, qui, par toutes sortes de raisons, auraient dû leur sauver la vie, se firent un divertissement de leur supplice; ils brûlèrent l'interprète et les deux Canadiens, et

quant au chevalier d'O, ils l'ont mené pieds et mains liés à Boston, dans l'espérance de tirer de lui quelques éclaircissements utiles touchant l'état présent de la Nouvelle-France. Voilà l'histoire de cette funeste ambassade, et on l'a sue par quelques esclaves qui se sont échappés des Iroquois. Je vous laisse à penser si cette nouvelle a chagriné M. de Frontenac; je m'imagine qu'il voudrait bien m'avoir cru; il m'a fait de la justice de dire tout haut qu'il avait parlé de cette députation à vingt officiers et qu'il était surprenant que moi seul en aie prévu le succès : une louange si douce accommodait bien l'oreille d'un Gascon. Le vingt-quatrième de juin, je partis de Québec pour venir ici : M. l'intendant et madame son épouse furent du voyage, et nous avions pour voiture un bon gris lourdaud de brigantin que le capitaine des gardes du gouverneur général fit construire l'hiver

passé. Il n'est pas besoin de vous dire que M. de Frontenac menait la bande, cela va de soi-même. Nous voguions donc fort sagement dans notre vénérable et pesant vaisseau, et nous fûmes près de douze jours en chemin; mais, comme rien ne nous pressait, nous allions sans impatience, et surtout nous prévenions l'ennui en faisant une chère de roi. Il ne nous arriva rien de remarquable sur la route, sinon qu'en passant par les Trois-Rivières, petite ville dont je crois vous avoir parlé, M. le gouverneur fit tracer un fort. Environ quinze jours après notre débarquement ici, un certain sauvage nommé la Plake vint nous donner une chaude alarme; il assura M. de Frontenac qu'un corps de troupe, composé de mille Anglais et de quinze cents Iroquois, marchait droit à nous. On fit aussitôt traverser aux troupes une prairie qu'on appelle la Madeleine, et,

ayant été joints par trois cents sauvages amis, nous campâmes de l'autre côté de la ville, résolus à bien recevoir l'ennemi. Comme on n'entendait plus de ses nouvelles, le général envoya de petits partis sauvages à la découverte; mais ils revinrent sans avoir rien vu que quelques Iroquois écartés et chassant auprès du lac Champlain, lesquels il amenèrent prisonniers. On sut par ceux-ci que les Anglais s'étant rebutés à cause de la fatigue et ayant manqué de vivres, eux et leurs alliés avaient rompu la partie. Cet avis étant confirmé par les sauvages à n'en pouvoir plus douter, on renvoya les troupes à leurs postes. Pour moi, je fus commandé d'ici avec quelques soldats pour favoriser la moisson du fort Rolland situé dans cette île-ci. J'en revins accompagné des Hurons et des Outaouas qui venaient faire le trafic de pelleteries dont je vous ai fait la description. Ces sauvages s'en re-

tournèrent chez eux au bout de quinze jours, et moi, après le même espace de temps, je retournai à Québec par le brigantin.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LETTRE XX

Les Anglais font par mer une entreprise assez importante, mais qui échoue par leur faute : lettre de leur commandant à M. de Frontenac, et la réponse verbale de ce dernier. — Départ de l'auteur pour la France.

La Rochelle, le 12 janvier 1691.

MONSIEUR,

Vous êtes fort éloigné, je m'imagine, de me croire à la Rochelle; j'y suis pourtant, et vous saurez ça par la relation suivante. Quel bon vent m'a jeté dans ce port après lequel j'aspire depuis si longtemps, et dont je me croyais bien reculé? Lisez donc, c'est un récit de ce qui s'est passé en Canada depuis ma dernière lettre.

Vers le milieu d'octobre, il arriva à Montréal un canot qui, par ordre du major

de Québec, rôdait du côté des ennemis : ces navigateurs rapportèrent qu'ils avaient découvert proche de Tadousac une flotte anglaise forte de trente-quatre voiles. Imaginez-vous si cet avis nous mit tous alertes, et principalement notre gouverneur général, qui d'ailleurs n'est rien moins qu'endormi. Ce seigneur fit promptement embarquer toutes les troupes dans des bateaux et dans des canots avec ordre de faire toute la diligence possible, car le mal était pressant, et l'on ne pouvait arriver trop tôt. M. de Frontenac enjoignit de plus à M. de Caillères de faire descendre autant d'habitants qu'il s'en trouverait de bonne volonté, après quoi il se jeta dans son brigantin dont il maudit bien la pesanteur. On n'épargna pas l'éperon à cette monture : on pressa fortement la manœuvre, on allait également nuit et jour dans la nécessité qu'il y avait de devancer l'ennemi : enfin

nous employâmes si bien le temps que nous arrivâmes à Québec le troisième jour de navigation. Quand on eut mis pied à terre, M. de Frontenac oublia la fatigue du voyage et ne pensa qu'à prendre ses précautions; il visita tous les postes et fit fortifier les plus faibles. Notre artillerie n'était pas extrêmement formidable : douze pièces de gros canon en faisaient le capital, ce qui était bien peu de chose pour un Québec : nous n'étions pas mieux pourvus de munitions; mais le gouverneur économisa prudemment sa faiblesse; il proportionna ses batteries, et il dispensa tout si à propos qu'il n'eut plus aucune inquiétude, et qu'il parut dans une entière confiance d'anéantir tous les efforts des Anglais. Cependant, il est certain que la colonie avait couru le dernier péril, et c'en était fait de la Nouvelle-France si les ennemis avaient su profiter de l'occasion. Figurez-vous, Monsieur,

qu'avant notre retour de Montréal, Québec était ouvert de tous côtés, et qu'il n'y avait pas deux cents Français dans la ville. Si donc les Anglais avaient fait leur descente avant notre arrivée, voire deux jours après, ils auraient infailliblement emporté cette capitale, même sans coup férir. Mais le bon génie de la France aveugla ces messieurs : au lieu de venir à toutes voiles devant Québec, ils perdirent trois jours à un mouillage, à deux lieues de la place, vers la pointe de l'île d'Orléans. Là, le commandant tenait de fréquents conseils de guerre avec les capitaines et les autres officiers de la flotte, et, à mesure qu'ils se rompaient la tête à délibérer et à chercher les moyens les plus abrégés pour faire une si belle conquête, cette conquête leur échappait ; car, profitant de leur lenteur, nous travaillions sans relâche à nous mettre hors d'insulte, et pendant qu'ils consumaient en vaines

séances un temps qui devait leur être si cher, nos milices et nos sauvages arrivaient de tous côtés; si bien même que la précaution dont ils usaient pour nous mieux attaquer nous fournissait les moyens de nous bien défendre.

Enfin nos Anglais ayant eu le bonheur de convenir sur la manière d'exécuter leur grand projet, leur commandant nommé sir William Phips fait partir de son bord une chaloupe portant pavillon français à son avant : elle s'approcha de la ville et avertit par le son d'une trompette qu'elle voulait parler. Aussitôt M. de Frontenac envoie à sa rencontre une autre chaloupe avec un officier français pour écouter les propositions. La chaloupe ennemie portait un major anglais qui demanda s'il ne lui serait pas permis de rendre en main propre au gouverneur du Canada une lettre de la part du commandant de la flotte. Notre officier

lui ayant répondu que la chose était faisable pourvu qu'il voulût souffrir qu'on lui bandât les yeux, il accepte la condition et se met dans la chaloupe française. On le conduisit en cet équipage de colin-maillard jusque dans la salle de M. le comte de Frontenac, où on lui rendit l'usage de ses yeux. Après avoir salué notre gouverneur, il lui présenta une lettre écrite en anglais et dont voici la traduction :

« Moi, chevalier William Phips, com-
« mandant par mer et par terre les forces
« de la Nouvelle-Angleterre, au comte de
« Frontenac, gouverneur général de Qué-
« bec. Au nom de Guillaume III et de
« Marie, roi et reine d'Angleterre, et par
« leurs ordres, je viens pour me rendre
« maître de ce pays. Mais comme je n'ai
« rien tant à cœur que d'éviter l'effusion
« du sang, je demande que vous ayez à me
« rendre vos villes, châteaux, forteresses,

« bourgades, et vos personnes à ma discrétion, vous assurant toutes sortes de bon traitement, douceur et humanité. Que si vous n'acceptez cette proposition sans aucune restriction, je tâcherai, par le secours du ciel auquel je me confie, et par la force de mes armes, d'en faire la conquête. J'attends une réponse positive par écrit dans une heure, en vous avertissant que je ne serai point d'humeur d'entrer en accommodement dès que j'aurai commencé des hostilités. *Signé : William PHIPS.*»

Cette lettre, qui était apparemment le résultat de tant de délibérations et de conseils, parut plus turque qu'anglaise, et l'on ne reconnut point dans cette sommation les honnêtes formalités que l'on observe en pareil cas dans notre Europe. Aussi M. de Frontenac n'eut pas plus tôt entendu l'interprétation de ce compliment qu'il en fut indigné, et se tournant vers son capitaine

des gardes, il lui commanda froidement de faire planter une potence devant le fort pour donner payement au porteur de la lettre. Je ne sais si ce major anglais entendait notre langue, mais du moins savait-il ce que c'est qu'un gibet; car à peine M. le gouverneur, terrible par son air menaçant et par le grand nombre d'officiers qui l'entouraient, à peine, dis-je, eut-il prononcé l'arrêt que le major pâlit, et toute la compagnie crut qu'il allait tomber en faiblesse. Il avait grand'raison de s'effrayer; M. de Frontenac parlait fort sérieusement, et si l'évêque et l'intendant n'avaient intercédé puissamment en faveur de l'étranger, on l'aurait effectivement pendu. Entre vous et moi, je trouve que le gouverneur allait un peu bien vite en besogne. Il prétendait que cette flotte devait être regardée comme un assemblage de forbans, de corsaires, de gens sans aveu, puisque

le roi d'Angleterre était en France; mais il aurait dû, ce me semble, avoir plus d'égards pour toute une grande nation qui a jugé à propos de changer de maître; d'ailleurs, le major était innocent; il était venu sur la parole du gouverneur, et celui-ci nous exposait tous à une funeste représaille. Je ne doute pas que les deux intercesseurs n'appuyassent beaucoup sur ces raisons : quoi qu'il en soit, M. de Frontenac mit de l'eau dans son vin, et dit d'un ton ferme, mais assez rassis, à l'officier anglais : « Allez
« rapporter de ma part au chef de votre
« piraterie que je l'attends de pied ferme,
« et que je me défendrai beaucoup mieux
« qu'il ne m'attaquera. Au reste, je ne con-
« nais point d'autre roi d'Angleterre que
« Jacques II, et, puisque vous êtes ses
« sujets révoltés, je ne vous regarde que
« comme de misérables corsaires, dont je
« ne crains ni les forces ni les menaces,

« mais que je souhaiterais pouvoir châtier
« comme vous le méritez. » N'était-ce pas là
payer une rodomontade par une autre?
Pour comble de mépris, M. de Frontenac,
finissant sa réponse, jette la lettre de l'ami-
ral au nez du major et lui tourne le dos.
Alors l'infortuné messenger, qui, à ce que je
crois, pestait bien tout bas contre sa com-
mission, et qui aurait bien voulu être bien
loin, tira sa montre, et, la portant à l'œil, il
eut assez de courage pour demander à notre
gouverneur si avant que l'heure fût passée
il ne voulait pas le charger d'une réponse
par écrit ; mais M. de Frontenac se retour-
nant, et lançant sur son homme des œillades
assommantes : « Votre commandant, dit-il,
« ne mérite pas que je me donne tant de
« peine, et je répondrai à son compliment
« par la bouche du mousquet et du canon. »
Le gouverneur ayant fait signe en se
retirant qu'on ramenât l'officier anglais, il

fut reconduit à la chaloupe avec la même cérémonie qu'on avait pratiquée en l'emmenant, c'est-à-dire qu'on lui banda les yeux ; mais lui, trop heureux de se voir hors de nos mains, s'en retourna à toutes rames vers ses gens, et je suis sûr que l'idée de la potence lui tint bonne compagnie pendant quelque temps.

M. William Phips, voyant qu'on avait pris son ambassade en si mauvaise part, résolut d'effectuer ses menaces ; il commença dès le lendemain à faire débarquer ses troupes. Sur les deux heures après midi, soixante chaloupes apportèrent sur le sable mille ou douze cents hommes, à l'opposite de l'île d'Orléans, à une lieue et demie au-dessous de Québec. Ces premières troupes restèrent là tranquillement jusqu'au retour des chaloupes qui revinrent quelques heures après avec la même charge, et cela se fit jusqu'à trois fois sans qu'il nous fût possible

de traverser ces débarquements. Toute la précaution que le gouverneur général put prendre, ce fut d'envoyer au plus vite cinquante officiers, deux cents coureurs de bois et tout ce que l'on put rassembler de nos sauvages : nous marchâmes à grands pas vers l'endroit où les ennemis s'assemblaient, et nous nous avançâmes jusqu'à demi-lieue de ce corps de troupes. Comme la partie était trop inégale pour se battre à découvert, on fut obligé de se battre à la méthode des sauvages, c'est-à-dire d'attaquer vaillamment par finesse et par embuscades. Le lieu où nous nous arrêtâmes ne pouvait être plus propre pour exécuter cette noble manière de combattre : c'était un bois taillis couvert de broussailles fort épaisses et qui avait un quart de lieue de traverse. Nous étant donc séparés par pelotons, nous nous cachâmes si bien qu'il était impossible de nous apercevoir. Les Anglais, qui ne se défiaient de

rien, entrèrent dans le bois, et comptaient bien de le passer sans obstacles ; mais ils ne furent pas plus tôt à notre portée que, nous levant tous à la fois, nous fîmes tomber sur eux une grêle de mousqueterie qui éclaircit leurs rangs : la surprise et l'étonnement ne les empêchèrent pas de faire leur décharge à leur tour ; mais au moment que nous les voyions prêts à tirer, nous mettions ventre à terre, et par là nous nous garantissions de leur feu. Mais enfin nous étant relevés une bonne fois, et courant çà et là par bandes et par pelotons, faisant sans cesse nos décharges, nous leur causâmes tant d'embarras qu'au lieu qu'ils marchaient vers la ville en bon ordre, tambour battant et drapeaux déployés, ils commencèrent à perdre la tramontane ; ce qui les déranga le plus, ce fut lorsqu'ils aperçurent nos sauvages. Les Anglais oublièrent alors tout ce qui s'appelle discipline ; le désordre et la con-

fusion se mettent parmi eux ; on ne voit plus aucune forme de bataillons, de régiments, de compagnies, ils courent tous pêle-mêle, chacun tâchant de se sauver le premier et mettre tous ses camarades derrière soi, tous criant à plein gosier : « Indiens, Indiens ! » si bien qu'il nous fut aisé d'en tuer un bon nombre et à bon marché : nous comptâmes environ trois cents des ennemis restés sur la place, sans avoir perdu de notre côté que quatre officiers, dix coureurs de bois et deux sauvages.

Le lendemain, ces messieurs voulurent avoir leur tour, et l'apparence était de leur côté, car, outre qu'ils se tenaient sur leurs gardes contre l'embuscade, ils faisaient marcher avec eux quatre pièces de canon de bronze montées sur des affûts de campagne. Il nous en fallut donc découdre tout de bon ; mais, comme nous étions beaucoup plus forts que le jour précédent, nous ne

fûmes pas moins heureux. Ce n'est pas que les Anglais manquassent de courage : on peut dire même que, dans cette occasion-là, ils se battirent en fort braves gens : mais comme ce n'étaient que des hommes ramassés, et nullement instruits au métier de la guerre, ils ne savaient ce que c'était que de voir le feu sans branler, et que de tenir ferme dans l'action ; ainsi combattant en étourdis et sans aucune discipline, ils s'enfermaient eux-mêmes, et ils donnaient la plus belle du monde pour se faire assommer. D'ailleurs, ces pauvres gens avaient souffert dans le voyage ; les fatigues de la mer les avaient affaiblis, et ils auraient eu besoin de se reposer et de se refaire avant que d'en venir aux prises. Enfin, il manquait une tête sur les épaules de leur commandant : sir William Phips était bien brouillé avec la prudence et la conduite militaire ; et quand cet amiral eut été payé pour nous rendre service

et pour mener son monde à la boucherie, il n'aurait pu mieux s'y prendre. Les ennemis crurent donc qu'à la faveur de leur artillerie ils traverseraient le bois taillis; mais ils se trompèrent; il est vrai que le choc fut plus violent qu'à l'autre tentative; cependant nous les repoussâmes avec tant de vigueur qu'ils furent contraints de regagner bien vite l'endroit de leur débarquement. Cette seconde attaque leur coûta environ quatre cents hommes; de notre côté, nous n'en perdîmes pas plus de quarante, tant Français que sauvages; M. de Sainte-Hélène reçut à la jambe une blessure dont il est mort. Notre victoire nous enfla tellement le courage, et nous avions pris tant de goût à tuer ces étourneaux d'aventuriers, qu'il nous prit envie de les avoir tous vifs ou morts. Dans ce dessein, nous les suivîmes sans bruit jusque tout proche de leur camp, ou, pour mieux dire, de leur cabanage.

Le soir ayant favorisé notre marche et notre arrivée, nous nous couchâmes sur la terre dure, résolus de passer la nuit à la belle étoile, pour pouvoir fondre dès le point du jour sur les Anglais; mais ils nous dispensèrent de cette peine-là; car, vers le milieu de la nuit, nous nous aperçûmes qu'ils se rembarquaient, et nous n'eûmes que le temps de leur tuer, plus par hasard que par adresse, une cinquantaine d'hommes qui avaient en quelque sorte le pied levé pour sauter dans les chaloupes. Ils firent cette retraite avec tant de précipitation qu'ils laissèrent sur le sable leurs tentes et leurs canons. Tout cela fut transporté dès le matin à Québec, pendant que nos sauvages se dispersèrent dans les bois pour visiter exactement les morts, et s'approprier, comme par droit d'héritage ou de conquête, toute la dépouille de ces cadavres.

Quant au chevalier Phips, il n'estimait

pas assez peu sa personne pour commander les troupes du débarquement : il resta sur son bord comme un bon amiral, et sitôt qu'il eut mis son monde à terre, il lève l'ancre et vient mouiller avec quatre gros vaisseaux à la portée du mousquet de la basse ville. Il fit résonner d'une grande force son tonnerre pendant vingt-quatre heures, et ce long et terrible feu menaçait d'autant plus la ville d'être foudroyée qu'on n'avait rien à opposer qu'une batterie de six canons à huit livres de balles : mais M. Phips ne réussissait pas mieux sur mer que ses troupes dans le bois taillis. Tout le furieux fracas de son artillerie se réduisit à faire voler quelques tuiles, à découvrir quelques maisons, et le dommage fut à peu près de cinq ou six pistoles. Tous les coups blanchirent contre les murailles, et cela ne doit point vous surprendre, Monsieur, si vous vous souvenez d'un endroit

de ma première lettre où je vous marquais que ces murailles sont d'une pierre extrêmement dure, et qui est à l'épreuve du boulet.

Le sur-amiral, bien déchu de ses hautes espérances, renonce à une toison qu'il s'était flatté d'emporter de haute lutte, et ce fier Argonaute prit tout doucement la résolution de se retirer. Avant que de partir, il envoya demander à M. de Frontenac, mais d'un style radouci et bien différent de celui de la lettre, l'échange de quelques prisonniers anglais avec le sieur Jolier, sa femme, sa belle-fille et quelques matelots que la flotte ennemie avait pris sur le fleuve Saint-Laurent dans une barque appartenant audit sieur Jolier. Notre gouverneur général topa volontiers à la proposition, et le marché s'exécuta sur-le-champ, après quoi le commandant fit appareiller pour reprendre la route de la Nouvelle-York.

Le départ des ennemis nous fut confirmé par l'arrivée de quatre vaisseaux qui assurèrent avoir vu cette flotte filant à pleines voiles à la faveur d'un vent d'ouest. Ces quatre bâtiments l'avaient échappé belle. Ils étaient tous marchands; trois venaient de France, et le dernier, chargé de castors, venait de la baie d'Hudson. Étant entrés dans la rivière du Saguenay par Tadousac, et ayant eu le bonheur de découvrir les Anglais sans en être aperçus, ils se cachèrent, mirent leur canon à terre, en dressèrent de bonnes batteries et résolurent de demeurer là jusqu'au dénouement de la pièce. Mais ayant eu le plaisir de voir repasser la flotte ennemie au-dessous de Tadousac, ils rembarquèrent leur artillerie, et, continuant leur route agréablement et sans crainte, ils mouillèrent devant Québec le douzième de novembre. Cependant, par une bizarre destinée, ces vaisseaux, après avoir évité d'être

pris, vinrent faire une espèce de naufrage au port. A peine en avait-on tiré la cargaison qu'il survint un froid excessif, et la glace endommagea tellement ces pauvres navires qu'on fut contraint de les échouer à l'endroit nommé le Cul-de-sac.

Cette gelée était un grand contretemps pour M. de Frontenac; tout rempli de son glorieux succès, il était dans l'impatience d'en informer le Roi, et il ne doutait pas que cette affaire ne lui fit beaucoup de bien à la cour. Au lieu donc qu'il aurait souhaité de dépêcher un courrier ailé, si la chose était possible, et s'il y avait un Mercure autre part que dans le pays des fables (1), il se voyait reculé jusqu'au printemps prochain pour mander à Versailles l'échauffourée des Anglais, grande mortification pour un homme en place et pour un bon courtisan. De mon

(1) On sent là le regret et comme le pressentiment du télégraphe électrique.

côté, sans vouloir faire comparaison avec notre gouverneur, je n'étais pas moins chagrin que lui, et, me croyant obligé de me morfondre encore cet hiver en Canada, je donnais des bénédictions à rebours au dieu Borée et à sa bise précoce. Nous en fûmes quittes pour la peur néanmoins : une pluie imprévue, et qui produisit un dégel, nous mit hors d'intrigue. M. de Frontenac, prenant avidement l'occasion, fit aussitôt gréer et appareiller une frégate désagrégée, et ses ordres furent exécutés avec tant de diligence qu'en moins de deux ou trois heures le lest, les voiles, les cordages, les mâtures, enfin tout le vaisseau fut en état. Je lorgnais ce préparatif et j'avais un pressentiment que je n'y aurais pas la moindre part. J'étais même bien résolu de presser fortement mon congé si l'on ne me l'offrait pas dès que la frégate serait équipée, mais M. le gouverneur général me prévint. Il me dit qu'il

avait jeté les yeux sur moi pour porter à la Cour la nouvelle de l'entreprise des Anglais, que c'était une bonne occasion pour me faire connaître, pour rétablir mes affaires domestiques et pour avancer ma fortune, mais qu'il fallait tâcher de faire un voyage qui fût court et bon, que le plus tôt que je pourrais arriver en France, ce serait le meilleur, et surtout que je devais m'armer de courage, et prendre la résolution de périr plutôt que de me rendre à quelque vaisseau des ennemis, ou de relâcher en quelque port que ce fût. Je vous laisse à examiner si une telle exhortation était conforme aux règles de la prudence; mais elle flattait mon humeur gasconne, et c'en était assez pour me la faire prendre en très bonne part. Pour mon adieu, M. de Frontenac me fit présent d'une lettre de recommandation et de bonne encre à M. de Seignelai. Je partis donc le 26 de novembre, chose inouïe, et un si fu-

rieux coup de vent nord, qui nous surprit à l'île aux Coudres, qu'après avoir mouillé nous pensâmes chasser sur les ancres pendant la nuit. Depuis ce danger, nous n'essayâmes qu'une seule tempête : cependant, notre traversée n'a pas laissé d'être assez longue à cause que les vents contraires que nous avons trouvés à cent cinquante lieues des côtes de France nous ont obligés de louvoyer. Mais enfin, je suis débarqué heureusement, c'est le meilleur que j'y trouve. J'appris que vous êtes en Provence et que M. de Seignelai est dans l'autre monde. La marine et les colonies de l'Amérique perdent infiniment en ce ministre ; mais que dites-vous de mon sort avec ma lettre de recommandation ? Je pars demain pour Versailles.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LETTRE XXI

Description des bureaux des ministres d'État. — Les services mal récompensés à la Cour.

La Rochelle, 26 juillet 1691.

MONSIEUR,

Il y a deux mois que je reçus à Paris une de vos lettres. J'ai différé à vous répondre jusqu'à la conclusion de mes affaires, et en effet l'embarras où j'étais ne s'accordait guère avec le temps, ni l'envie de faire des relations. A présent que je me retrouve à la Rochelle où ma principale occupation est de regarder le vent, il est juste que je vous paye l'intérêt d'une si longue attente, et que je vous rende compte de mes prouesses de Cour. Ma première démarche à Versailles fut d'aller à l'adora-

tion de M. de Pontchartrain, successeur de feu M. de Seignelai. Je crus devoir présenter au ministre vivant et régnant la lettre de M. le comte de Frontenac en ma faveur pour le ministre défunt et oublié. M. de Pontchartrain en parut content, me marqua qu'il voulait avoir égard à mes services et aux bons témoignages que l'on rendait de moi. Le voyant en si belle disposition, je lui étalai tous mes malheurs domestiques, et, après lui avoir fait comprendre que j'avais besoin de tout moi-même pour poursuivre une mainlevée de mes biens qu'on avait saisis, et pour terminer plusieurs procès, je le suppliai de m'obtenir la permission de me retirer de la colonie . « J'étais déjà bien informé, ré-
« pondit le ministre, de la mauvaise situa-
« tion de vos affaires, et je souhaiterais
« pouvoir contribuer à les remettre sur un
« meilleur pied. Il est raisonnable que vous

« y fassiez vous-même tous vos efforts, et
« vous aurez du temps suffisamment pour
« cela. On vous permet de rester en France
« jusqu'au départ des derniers vaisseaux
« pour Québec; mais le roi ne veut point
« que vous quittiez le service de l'Amé-
« rique, il faut vous tenir prêt pour y re-
« tourner. » Ce fut à moi de baisser la tête,
et, après avoir fait une profonde révé-
rence, je me retirai. Je m'acheminai vers
Paris de ce pas tout rêveur, et faisais ré-
flexion que j'allais me battre contre Mes-
sieurs de la Chicane, nation qui fait la
guerre à coup sûr et conséquemment plus
redoutable que les Iroquois. En effet, dès
que je commençai de parler affaire avec
les principaux de ma famille, ils con-
vinrent tous de me renvoyer à la consulte
des meilleurs avocats. Ceux-ci me donnè-
rent une affluence de mots, discoururent
longtemps, citèrent Cujas et Barthole, me

montrèrent le pour et le contre ; puis la conclusion fut que j'avais affaire à forte partie, et que tout au moins je devais m'attendre à de grandes longueurs. Une si fâcheuse prophétie, jointe à ce qu'il fallait payer très grassement ces oracles, me découragea tout à fait, et j'aimai autant renoncer à ma légitime que de me briser contre le pot de fer. J'avais donc bonne envie de laisser tout là. Cependant, à la sollicitation de mes amis, et par le conseil des avocats, qui, me croyant peut-être bien chargé de plume du Nouveau Monde, craignaient que la proie ne leur échappât, je me laissai aller à demander une provision sur mes biens, quoique saisis, et je demandai cela en vertu de ce que j'étais actuellement dans le service. Mais j'eus tout lieu de me repentir de cette procédure. Je m'épuisai de forces et d'argent à solliciter, et le pis est que je n'y gagnai rien. Le cré-

dit et la faveur des gens contre qui je plaiais m'arrêtèrent partout, et d'ailleurs la somme qu'on aurait pu m'adjuger en bonne justice se réduisait à si peu de chose qu'elle n'eût pas suffi pour les dépens de la poursuite. Je me trouvai donc bientôt à sec, et assez embarrassé où trouver des ressources. MM. de Bragelonne (1) sont de fort honnêtes gens, comme bien savez ; mais ils font incomparablement plus de cas du précieux métal que des personnes de leur sang : j'ai reçu de leur part des conseils tant et plus ; mais pour aucun secours effectif, point de nouvelles, et j'étais mal si je n'avais rencontré que des amis de leur générosité. M. l'abbé de Couttes (2) en a mieux agi ; ayant égard à mes pressants besoins, et sachant d'ailleurs que je n'ai contribué en rien à ma mauvaise fortune, il tira de

(1) La Hontan était allié à la famille de Bragelonne.

(2) L'abbé de Couttes était oncle de La Hontan.

son trésor une centaine de louis et m'en fit présent. Cette somme m'a servi à payer les frais d'une chevalerie de Saint-Lazare : on m'a fait l'honneur de m'agréger à cet ordre, et je ne déshonore pas le bon saint qui en est le patron, n'étant guère moins pauvre que lui : mon installation se fit dans la chambre de M. de Louvois, et cette cérémonie dura bien moins de temps qu'il n'en fallut pour compter au Trésor la somme dont le roi gratifie le nouveau chevalier. Outre ce petit avancement, je comptais que le généreux abbé de Couttes me mettrait sur le corps quelque bénéfice simple dont il pouvait se décharger aisément sans faire une brèche considérable à la fortune ; mais il alléqua certaines raisons de conscience pour s'en dispenser, et je crois que son scrupule était la crainte de pécher contre la rétention. Je fus donc obligé de prendre mon parti, et de me résoudre à de-

venir solliciteur d'emploi. Oh! le malheureux métier! je ne crois pas qu'il y en ait au monde de plus mortifiant pour un honnête homme. Figurez-vous Versailles comme un champ royal où, dans l'espérance d'une ample moisson qui souvent se trouve très modique, et encore plus souvent n'est rien du tout, on sème l'argent à poignées. Encore est-ce peu de chose que cela en comparaison de la patience qu'il faut exercer au souverain degré. Vous êtes-vous promené longtems devant la porte ou dans la cour de M. de Pontchartrain? Avez-vous eu l'honneur de percer jusqu'à son antichambre et d'y rester cinq ou six heures? A quoi aboutit ce manège qu'il faut recommencer tous les jours? A bien se presser, et à se démêler assez de la foule pour être aperçu du ministre qui, quelquefois, fait semblant de ne pas vous voir, et qui tout au plus paye d'un petit coup de tête, ou d'un regard

favorable (1), tous les grands mouvements que vous vous donnez pour lui témoigner votre vénération. Si vous avez le bonheur de lui présenter un mémoire hérissé de cinquante raisons, autant en emporte le vent : le Monseigneur donne votre placet à un secrétaire qui le suit : celui-ci le porte aux sieurs de la Touche, de Begon et de Salaberri (2) : il vous faut courir promptement, mendier à force de pistoles la faveur des laquais de ces commis, sans quoi vous vous enrhumerez à la porte de leurs bureaux, et la destinée de votre officier dépend ainsi d'un faquin de valet. Il faut tâcher d'avoir un patron, direz-vous ; et où le prendre ? Les grands seigneurs sont des saints qui ne guérissent plus de rien ; leur crédit est à bas, et quelque forte que puisse

(1) Cela ressemble à la seconde partie du *Gil Blas* de Lesage.

(2) La famille de Salaberri existe encore aujourd'hui.

être leur recommandation, M. le ministre n'en va pas moins son chemin. Autrefois il faisait bon à être le bâtard, le laquais, le vassal d'un grand; on pouvait, dans ces conditions-là, compter sûrement sur la fortune; mais ce temps-là n'est plus, ou du moins il ne se trouve encore que chez quelques princes ou ducs de la première faveur. La grande difficulté est d'attraper leur protection; il faut bien des machines pour en venir à bout, et souvent vous vous flattez que ces Altesses et ces grandeurs prennent vos intérêts fort à cœur, lorsqu'ils sont tout de glace pour votre service; vous êtes encore trop heureux si les promesses de ces grands ne sont pas une eau bénite de cour et s'ils ne vous desservent pas sous main. Il ne faut pourtant pas s'étonner que le patronat soit si rare. Vous savez, Monsieur, que, pour entretenir le courage et la valeur parmi la

noblesse de France, on l'a tirée de l'occasion des délices en la réduisant à une plus qu'honnête pauvreté : ainsi ce petit nombre de princes et de ducs, qui partagent entre eux toutes les grâces, ayant à demander du pain pour une quantité de parents et d'alliés, n'oseraient s'employer pour ceux qui ne leur appartiennent point ; en quoi, comme vous voyez, ils n'ont pas tout le tort. Ces grands font d'autant mieux de ménager leur faveur, que les ministres, toujours appuyés par le prince et fiers de n'avoir que lui seul au-dessus d'eux, se sont mis sur le pied de refuser indifféremment tout le monde et n'ont égard au rang et à la qualité qu'autant qu'il leur plaît. « Le Roi le veut », « le Roi ne le veut pas », c'est avec cela qu'ils ferment la bouche aux premiers de la cour et qu'ils se débarrassent de leurs sollicitations. Cependant, sous le nom du Roi, MM. les ministres ont carte blanche :

ils disposent des charges, et font tout ce qu'ils veulent, sans être obligés de rendre compte, tant Sa Majesté se repose sur leur zèle et attachement à son service. Toute leur dépendance consiste à supposer devant le Roi aux officiers qu'ils veulent avancer un mérite qu'ils n'ont pas, ou à exagérer celui qu'ils ont. Quant à ceux qui n'ont pas le bonheur de plaire, on reçoit leurs mémoires, mais on a grand soin de les supprimer; et si l'on parle au prince de ces malheureux, ce n'est que dans la vue d'augmenter leur disgrâce et leur réprobation. Pour ce qui est du vrai mérite, et des égards que la justice voudrait qu'on eût pour ceux qui se distinguent dans le service, c'est ce que ces sortes de ministres ont grand soin d'écarter. La vertu toute nue passe pour un monstre à leur bureau, et, au lieu d'y recevoir la récompense, elle ne doit s'attendre qu'à des rebuffades et qu'à

des mépris. J'ai dit ces sortes de ministres, car ils ne sont pas tous de cette mauvaise tournure : j'en connais qui sont fort honnêtes gens, et qui défendent à tous leurs domestiques de se mêler aucunement des affaires, ni de rien prendre en vue d'en avancer le succès, et leurs commis même ne sont pas exempts de cette loi. Mais il faut convenir que ces ministres équitables sont en très petit nombre, et que s'ils ne sont pas réduits à l'unité, ils en approchent de bien près. Il y en a plus de ceux dont les suisses et les laquais ont les mains toujours ouvertes pour recevoir les pistoles des prétendants, et qui par là sont les agents et les courtiers d'un sordide et honteux trafic que le maître fait de son pouvoir et de la probité. Vous ne sauriez croire, Monsieur, combien il est important d'acheter la protection et l'appui de certains laquais : je n'outrerais rien quand je vous

dirai que cette canaille peuple par son crédit les armées d'officiers. Aussi Dieu sait avec quelle souplesse on leur fait la cour : on les aborde le chapeau à la main, on se courbe en les saluant : tant qu'on leur parle, le terme honorifique de « Monsieur » est fourré partout, et pour peu qu'on crût la chose utile, on irait jusqu'au « Monseigneur », voire jusqu'à la « Grandeur ». Mais on réserve les grands mots pour les maîtres. Je ne sais où nos ministres et nos secrétaires d'État ont pêché la prétention de se faire ainsi qualifier : ç'a été apparemment nos évêques qui leur en ont indiqué la source : quoi qu'il en soit, les ministres se maintiennent bien dans la possession de ces superbes titres ; et il n'y a pas jusqu'aux officiers généraux qui, parlant à un secrétaire d'État, n'ont toujours à la bouche le « Monseigneur » et la « Votre Grandeur » ; vous verrez qu'à la fin, cela ira jusqu'à

L'« Excellence » (1). Enfin, Monsieur, c'est un désagréable pays que le pays des bureaux, et un pauvre officier qui, pour des raisons de pain et de fortune, est contraint d'y voyager, doit faire une bonne provision de patience : il faut être d'une attention infatigable sur les moyens de parvenir à ses fins, et la seule moitié de ces moyens suffirait pour pousser tout honnête homme à bout. Vous ne trouvez que des pièges sous vos pas, que des obstacles dans votre chemin : si vous n'avez pas d'autres recommandations que vos bonnes qualités et que vos services, vous serez bien habile si vous pouvez déconcerter les ruses, les finesses et les machinations qu'on oppose à toutes vos démarches ; il faut au moins vous attendre à être traité de haut en bas et à essayer les plus indignes bassesses : ce qui le plus souvent se termine au chagrin et au désespoir.

(1) La Hontan était bon prophète.

Somme totale : les injustices qui se commettent à ces bureaux, et cela, comme je le veux croire, à l'insu du Roi, sont inconcevables, et il y aurait de la matière pour un gros livre. J'éprouve à mes dépens la vérité de tout ce que je viens de vous dire. Je me suis donné toute l'agitation possible pour obtenir quelque avancement ; mais parce que ma finance s'est trouvée trop courte et que d'ailleurs je manquais de patron, tout ce que j'ai pu alléguer de mes courses, et de mes aventures du Canada, n'a pas produit le moindre effet, car je compte pour rien ce qu'on m'a donné pour dernière réponse et pour décision. Le Roi, m'a-t-on dit, ordonne à M. de Frontenac d'avoir soin de votre fortune, et de vous placer le plus avantageusement qu'il lui sera possible quand l'occasion s'en présentera. C'est-à-dire, en bon français, que me voilà renvoyé à la discrétion d'un gouverneur qui a bien

d'autres créatures que moi à pourvoir, et qui, après tout, ne peut me donner qu'une misérable charge de capitaine canadien. Je ne laissai pas de recevoir ce bienfait imaginaire comme si c'eût été un avantage effectif, et je courbai plus d'une fois ma grande figure, en disant que Sa Majesté et Sa Grandeur m'honoraient beaucoup au delà de mes mérites. Avec un si beau présent je me suis rendu ici en toutes diligences pour me rembarquer : je dois le faire au premier bon vent dans l'*Honorée*, vaisseau que M. l'intendant de Rochefort nous donne, et qu'il a fait équiper depuis peu pour ce voyage. Le chevalier de Maupeou doit être des nôtres, et M. l'intendant me l'a très expressément recommandé. Ce jeune gentilhomme, qui, par parenthèse, est neveu de Mme de Pontchartrain, est attaqué d'une violente envie de voir la Nouvelle-France, et tout ce qu'on a pu lui dire pour le dé-

tourner de ce dessein n'a fait que le piquer davantage. M. le commandant d'Aunai nous convoie jusqu'au nord et sud du cap Finistère, et doit nous laisser à cette hauteur pour revenir à Rochefort.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LETTRE XXII

Départ de l'auteur de la Rochelle pour Québec : sa navigation jusqu'à l'entrée du fleuve Saint-Laurent. — Rencontre d'un vaisseau anglais qu'il combattit ; son vaisseau échoue. — Navigation du fleuve Saint-Laurent.

Québec, le 10 novembre 1691.

MONSIEUR,

Deux jours après que je vous eus écrit, nous appareillâmes de la rade de la Rochelle pour faire la grande traversée du Canada. Le 5 août, nous aperçûmes un grand vaisseau à qui M. le comte d'Aunay donna chasse, et, comme le sien était meilleur voilier, au bout de trois heures il se trouva bord à bord de ce navire, lequel arbora sur-le-champ son pavillon génois. On tira quelques coups de canon à son avant pour l'obliger d'amener, mais l'obstination du

capitaine fut cause que M. d'Aunay fit tirer sur le corps du vaisseau. Cette bordée ayant touché quatre ou cinq matelots sur le tillac, la frayeur saisit l'équipage; ce qui obligea le capitaine de se mettre dans la chaloupe et de porter ses passeports et ses connaissements à bord de M. d'Aunay. Le 10, après avoir pris hauteur, et les pilotes s'estimant être nord et sud du cap Finistère, M. d'Aunay m'envoya son canot pour me dire qu'il s'en retournait; je lui écrivis une lettre de remerciement. Le Père Bechefer, Jésuite, qui avait été plusieurs années supérieur au collège de Québec, où il allait encore en la même qualité, fut obligé de prendre cette occasion pour retourner en France, s'étant trouvé toujours incommodé depuis le premier jour que nous mîmes en mer. Le 23 d'août, nous essayâmes un gros coup de vent de nord-ouest, qui dura vingt-quatre heures, à cent lieues du banc de Terre-

Neuve. La tempête étant finie, il survint un vent de nord-est, qui nous poussa en dix ou douze jours à l'entrée du fleuve Saint-Laurent. Le 6 septembre, nous découvrîmes un vaisseau qui de la côte Gaspé portait sur nous à pleines voiles. Nous crûmes d'abord qu'il était français et qu'il venait de Québec; mais la manœuvre nous l'ayant fait connaître une heure après pour ennemi, nous nous mîmes en état de combattre; et comme il n'était pas plus d'une lieue au vent lorsque nous le connûmes pour tel, il ne tarda pas, en arrivant à pleines voiles, de se trouver bientôt à la portée du mousquet. Il arbora d'abord pavillon anglais et nous lâcha sabordée. Nous arborâmes aussi le nôtre et le payâmes de la même monnaie. Le combat dura deux heures, et le feu, qui pendant tout ce temps-là ne discontinua pas de part et d'autre, fut assez violent; mais comme la mer était agitée, nous fûmes obli-

gés de nous quitter à l'entrée de la nuit sans nous être fait grand mal. Deux matelots estropiés, vingt-huit ou trente coups de boulet dans nos mâts, dans nos vergues et dans les œuvres mortes, firent tout notre dommage. Deux jours après, nous rencontrâmes M. Duta qui montait le *Hasardeux* et s'en retournait en France, convoyant dix ou douze vaisseaux marchands. Il me donna des rafraîchissements, et il m'apprit quelques nouvelles du Canada qui me firent plaisir. Nous poursuivîmes notre route malgré le vent du sud-ouest qui nous obligea de courir bord sur bord jusqu'à Port-Neuf près de Tadoussac. Nous échouâmes en ce lieu par la faute du pilote côtier, qui, pour s'être obstiné à donner fond trop près de terre, pensa nous faire périr. A minuit, le vaisseau donnait de si fortes culées que je le croyais entr'ouvert, mais, la marée se retirant peu à peu, il demeura couché sur

le côté sans paraître endommagé. Je fis porter aussitôt une ancre de touée au large, amarrer à plusieurs grelins épissés bout à bout, et le lendemain, la marée ayant remonté et remis le vaisseau à flot, je fis haler dessus avec le cabestan. Le 13, nous mouillâmes près de l'île Rouge, et, le lendemain 14, nous franchîmes ce passage sans danger, à la faveur d'un beau frais de nord-est.

Le 15, nous mouillâmes à l'île aux Lièvres. Le 16, nous passâmes l'île aux Coudres; le 17, nous arrivâmes à la traverse du cap Tourmente, et le jour suivant nous entrâmes dans ce port. Au reste, de l'embouchure du fleuve jusqu'ici, nous naviguâmes avec le plus beau soleil qu'on puisse souhaiter.

Cependant notre vaisseau ne fut pas plus tôt affourché devant Québec que nous débarquâmes. J'allai droit chez M. de Fron-

tenac, et je lui présentai M. de Maupeou, qui fut reçu en neveu de Mme de Pontchartrain. Le gouverneur lui dit obligeamment qu'il n'y avait point dans la ville d'autre ordinaire que sa table, ni d'autre auberge que sa maison ; puis, se tournant vers moi, il m'invita civilement à ne me point séparer de mon compagnon de voyage.

LETTRE XXIII

Quelques vaisseaux pris sur les Anglais. — Une troupe d'Iroquois est défaite, et l'un de ces sauvages est brûlé vif à Québec. — M. de Frontenac propose une entreprise à l'auteur. — Ce dernier s'embarque dans une frégate pour France, et il est contraint de relâcher à Plaisance. — Une flotte anglaise vient pour tâcher de prendre cette place, mais elle manque son coup. — L'auteur achève heureusement son voyage.

Nantes, le 25 octobre 1692.

MONSIEUR,

Vous me croyez peut-être bien enfoncé dans les aventures du Canada, et c'est de Nantes que je vous écris. Je m'embarquai inopinément pour France (1), environ deux mois après avoir reçu votre lettre, et je n'ai pu y répondre plus tôt manque d'occasion.

(1) Les créoles disent encore aujourd'hui s'embarquer « pour France » au lieu de « pour la France ».

En attendant, voici la relation de ce qui est arrivé en Canada, ce qui pourra vous faire plaisir. Dès que les vaisseaux furent partis de Québec l'année dernière, M. de Frontenac fit tracer le plan de l'enceinte de la ville, et, tous les matériaux propres pour la construction de quelques redoutes de pierre y ayant été transportés, il la fit fortifier durant l'été. Lorsque je partis, il y avait quelques jours que l'on avait amené prisonnier à Québec un gentilhomme de la Nouvelle-Angleterre nommé M. de Nelson, qui fut pris dans la rivière de Kenebecki, sur les côtes de l'Acadie, avec trois bâtimens qui lui appartenaient, et, comme il est fort galant homme, M. de Frontenac le logea chez lui et le traita avec toutes sortes d'honnêtetés. Vers le commencement de cette année, ce gouverneur donna le commandement d'un parti de cent cinquante soldats au chevalier de Beaucour, pour aller sur les glaces du côté

du fort de Frontenac; et cinquante sauvages amis voulurent être de la partie. Ils rencontrèrent, à trente ou quarante lieues de Montréal, une troupe de soixante Iroquois. Ceux-ci furent découverts par les pistes de quelques-uns de leurs chasseurs qui s'étaient écartés du cabanage, et le jour suivant ils furent tous surpris, égorgés ou faits prisonniers. Le sieur de La Plante, qui avait eu le malheur d'être pris avec trois autres officiers lors d'une funeste incursion que les Iroquois firent dans l'île de Montréal, et qui depuis ce temps-là avait toujours vécu chez eux dans l'esclavage, le sieur de La Plante, dis-je, eut le bonheur de se trouver enveloppé dans cette déroute, et on ne lui aurait pas fait plus de quartier qu'on n'en faisait à ses maîtres s'il n'eût crié de toute sa force : « Miséricorde! sauvez-moi, je suis Français. » Le chevalier de Beaucour s'en revint à la colonie avec son parti; il

amena douze Iroquois qu'il avait faits prisonniers, qui furent aussitôt conduits à Québec. Dès qu'ils y furent arrivés, M. de Frontenac condamna fort judicieusement les deux plus méchants de la bande à être brûlés tout vifs et à petit feu. Cette sentence effraya extrêmement Mme l'intendante et les Jésuites; il n'y eut point de supplications que cette dame ne fit pour tâcher de faire modérer ce terrible supplice; mais le juge fut inexorable, et les Jésuites employèrent en vain toute leur éloquence pour le fléchir. Ce gouverneur leur répondit qu'il fallait de toute nécessité faire un exemple rigoureux pour intimider les Iroquois; que comme ces barbares brûlent presque tous les Français qui ont le malheur de tomber entre leurs mains, il fallait les traiter de la même manière, puisque l'indulgence qu'on avait eue pour eux jusqu'à présent semblait les autoriser

de s'approcher de nos plantations d'autant plus qu'ils ne courraient point d'autres risques que celui d'être pris et gardés en faisant bonne chère chez leurs maîtres ; mais que dès qu'ils apprendraient que les Français les font brûler, ils se garderaient bien de s'avancer à l'avenir avec tant de hardiesse jusqu'aux portes de nos villes, et qu'enfin, l'arrêt de mort étant prononcé, il fallait que ces deux misérables en subissent toute la rigueur. La fermeté de M. de Frontenac parut surprenante, lui qui peu de temps auparavant avait, aux instantes prières de Mme l'intendante, favorisé trois ou quatre personnes coupables de mort. Cette dame ne se rebutait pas néanmoins, et la constance de monsieur son époux à refuser lui faisait redoubler ses sollicitations ; mais il n'y eut pas moyen d'entamer la résolution de M. de Frontenac, et son prétendu devoir l'emporta sur l'estime et sur la tendresse qu'il

a pour madame sa femme. Dès qu'on fut donc bien persuadé qu'il n'y avait plus d'espérance pour les deux Iroquois, on pensa du moins à les mettre en état de gagner paradis. Les Jésuites furent chargés de cette bonne œuvre, mais à condition qu'ils se hâteraient de l'accomplir. En effet, cette conversion se fit en poste, et en moins de dix heures les catéchumènes furent instruits et baptisés. On murmurait un peu contre cette précipitation : c'est traiter nos saints mystères un peu trop cavalièrement, disions-nous : ces sauvages nés et élevés dans la grossièreté la plus barbare ont-ils cru d'abord l'Incarnation, la Trinité, les récompenses ou les peines éternelles, et tous ces autres dogmes auxquels une raison éclairée par une culture a tant de peine à se soumettre ? On répondait à l'ordinaire que le Saint-Esprit était un grand maître, et qu'il pouvait enseigner

tout en un instant : nous étions obligés d'en convenir ; mais nous nous aperçûmes bientôt que le christianisme des Iroquois n'était pas un ouvrage divin, et qu'on les avait initiés trop légèrement à nos sacrés mystères ; car sitôt qu'on leur eut fait connaître qu'ils devaient mourir, ils ne voulurent plus rien écouter ; les Jésuites, traités par eux comme des diseurs de contes et de chansons, furent contraints de se retirer, après quoi ces misérables commencèrent leurs chants funèbres et de mort, suivant la coutume de leur nation. Quelques personnes charitables leur ayant fait jeter un couteau dans la prison, le moins courageux s'en servit si habilement qu'il tomba mort sur la place. Quelques jeunes Hurons de Lorete, âgés de quatorze à quinze ans, vinrent prendre l'autre, et l'amenèrent sur le cap aux Diamants où ils avaient eu la précaution de faire un grand amas de bois. Il courut à la

mort avec plus d'indifférence que Socrate n'aurait fait, s'il se fût trouvé en pareil cas. Pendant le supplice, il ne cessa de chanter « qu'il était guerrier brave et intrépide, que le genre de mort le plus cruel ne pourrait jamais ébranler son courage, qu'il n'y aurait point de tourment capable de lui arracher un cri, que son camarade avait été un poltron de s'être tué lui-même par la crainte des tourments; qu'enfin s'il était brûlé, il avait la consolation d'avoir fait subir le même traitement à plusieurs Français et Hurons ». Tout ce qu'il disait était vrai, surtout à l'égard de son courage et de sa fermeté, car je puis vous jurer avec toute vérité qu'il ne jeta ni larmes, ni soupirs; au contraire, pendant qu'il souffrait les plus horribles tourments qu'on puisse inventer, et qui durèrent environ l'espace de trois heures, il ne cessa pas un moment de chanter; on lui tint plus d'un quart d'heure la plante des pieds

devant deux grosses pierres toutes rouges ; on lui fuma le bout des doigts avec des pipes allumées, et on lui tenait ces pipes contre la main sans qu'il la retirât ; on lui coupa les jointures les unes après les autres ; on lui tordait les nerfs des jambes et des bras avec une petite verge de fer, et cela d'une manière inexprimable et qui devait lui causer les plus affreuses douleurs. Enfin, après lui avoir fait souffrir tout ce qu'on peut imaginer de plus horrible, pour comble de cruauté, ses bourreaux lui découvrirent le crâne, et ils auraient fait tomber peu à peu dessus du sable brûlant si un esclave des Hurons de Lorete n'était survenu fort à propos pour lui décharger sur la tête un grand coup de massue dont il expira ; cela se faisait par ordre de Mme l'intendante, qui eut la compassion d'abrégé par là les tourments de ce malheureux. Au reste, toutes ces vives et âpres douleurs ne furent

point capables d'interrompre la musique de notre homme, et l'on m'a assuré qu'il chanta jusqu'au dernier moment. Je dis que l'on m'a assuré, car je n'assistai qu'au commencement de la pièce, et les seuls préludes de cette tragédie me firent tant d'horreur que je n'en pus soutenir la vue jusqu'au dénouement. J'en ai vu brûler plusieurs chez les peuples où je me suis trouvé dans le cours de mes voyages, et j'en ai l'imagination si frappée que je ne puis y penser sans peine ; mais c'était bien malgré moi que j'étais témoin d'un spectacle si hideux, car on est obligé d'y assister lorsqu'on se trouve malheureusement chez les nations sauvages qui font souffrir ce cruel genre de mort à leurs prisonniers : toutes ne le font pas, comme je crois vous l'avoir dit dans une de mes lettres ; mais quand nous nous trouvons dans les endroits où l'on exerce cette barbarie, il faut, à moins que de vou-

loir bien s'attirer le mépris de ces peuples, qui croiraient qu'on n'a ni courage, ni résolution, il faut, dis-je, que nous soyons spectateurs de l'exécution tout entière sans même en paraître tant soit peu touchés, ce qui, vous me l'avouerez, est bien gênant et bien désagréable pour un honnête homme.

La Hontan avait proposé à M. de Frontenac un projet qui devait « chagriner les Iroquois en temps de guerre et les contenir dans leur devoir en temps de paix ». Il s'agissait d'établir une flottille sur les grands lacs et des fortins en trois endroits, à la décharge du lac Érié, à l'emplacement du fort Saint-Joseph et à l'embouchure de la baie de Toronto. Il prétendait en cela assurer le commerce des pelleteries et brider à jamais les Indiens.

« Je demande au Roi pour l'exécution de

cette entreprise quinze mille écus par an pour nourriture, entretien, subsistance et salaire de deux cent cinquante hommes ». Deux cents soldats choisis dans les troupes du Canada et cinquante matelots basques, « car ils sont connus pour les plus adroits et les plus habiles mariniers qui soient au monde » .

M. de Frontenac envoya en France le baron de La Hontan pour présenter à M. de Pontchartrain un mémoire dans ce sens; le gouverneur y joignit une lettre dans laquelle il marquait que, ce projet étant bien exécuté, ces redoutables ennemis seraient obligés, dès la seconde année, d'abandonner leur pays. « Il ajoute à cela qu'il me juge assez capable de conduire cette entreprise, et qu'il croit que j'y réussirai, mais peut-être qu'il aurait pu trouver d'autres personnes qui connaissent mieux le pays et les manières des sauvages : d'un

autre côté, par un hasard peu avantageux pour moi, je me suis acquis leur estime et leur amitié, et c'est, à mon avis, la seule raison qui a engagé M. de Frontenac à me choisir préférablement à tout autre. Le 27 juillet, ce gouverneur m'ayant donné ses paquets pour la cour, et la petite frégate *la Sainte-Anne* étant agréée et appareillée selon les ordres qu'il en avait donnés, je m'embarquai dans le port de Québec et ayant fait voile, au bout de cinq jours de navigation, nous rencontrâmes par le travers du mont Notre-Dame dans le fleuve de Saint-Laurent, douze vaisseaux marchands qui venaient de France sous l'escorte de M. d'Iberville qui montait le vaisseau nommé *le Poli*. Le 8 d'août, nous sortîmes de la baie Saint-Laurent, à la faveur d'un vent d'ouest et d'un jour si clair et si serein, que nous découvrîmes l'île du cap Breton, et celle de Terre-Neuve, aussi distinctement que si

nous eussions été à la portée du mousquet. Les neuf ou dix jours qui suivirent furent bien différents; à peine pouvait-on se voir de la proue à la poupe de l'artimon (1), car il survint tout à coup les brumes les plus obscures et les plus épaisses que j'ai jamais vues. Au bout de ce temps-là, l'horizon s'étant nettoyé, nous portâmes sur l'île de Terre-Neuve, nous découvrîmes le cap Sainte-Marie, ensuite, naviguant à pleines voiles, nous entrâmes le jour même au port de Plaisance. J'y trouvai environ cinquante vaisseaux de pêcheurs, la plupart basques, en compagnie desquels je croyais passer en France quelques jours après; mais, comme on ne dispose pas toujours du temps, il leur en fallut plus que je n'avais cru pour se préparer, et lorsque nous fûmes prêts

(1) Une blanche et molle nuée enveloppe le bateau, si dense que, d'une extrémité à l'autre, les objets et les personnes se fondent dans un vague tremblement de fantômes. (Paul BOURGET, *Outre-Mer.*)

d'en sortir, nous apprîmes par quelques pêcheurs que cinq gros vaisseaux anglais avaient mouillé vers le cap Sainte-Marie. Cet avis se trouva véritable, car le 15 de septembre ils mouillèrent à la vue de Plaisance. Le 16, ils levèrent l'ancre pour entrer dans la rade, où ils donnèrent fond hors de la portée du canon. Le gouverneur ne se trouva pas peu embarrassé, n'ayant que cinquante soldats dans son port, et très peu de munitions; outre cela, ce poste étant commandé par une montagne d'où il pouvait être incommodé à coups de frondes, il était fort à craindre que les Anglais ne s'emparassent de cette hauteur. Je pris soixante matelots basques pour les empêcher de mettre pied à terre, en cas qu'ils voulussent tenter une descente dans un certain endroit nommé la Fontaine, à quoi je réussis effectivement sans tirer un coup de mousquet. Il arriva que sept ou huit cents

Anglais embarqués dans des chaloupes ayant voulu aborder à cet endroit-là, ces vigoureux Cantabres, pleins de feu, se jetèrent à découvert malgré moi sur le rivage, un peu trop tôt, ce qui ne laissa pas de tourner heureusement, car les Anglais, voyant que nous les attendions en si bonne posture, changèrent de route et voguèrent à force de bras jusque derrière un petit cap, où ils jetèrent un baril de goudron qui brûla deux arpents de broussailles. Le 18, à midi, ayant aperçu qu'une chaloupe avait débordé de l'amiral, portant pavillon blanc à son avant, et qu'elle s'avancait vers le port, j'y accourus incessamment. Le gouverneur qui avait eu le soin d'envoyer une de ses chaloupes au-devant d'elle portant même pavillon, fut très surpris de voir qu'elle revenait avec deux officiers anglais qui s'y étaient embarqués. Ils dirent au gouverneur que leur amiral souhaitait qu'on lui envoyât un of-

ficier à son bord, ce qui fut exécuté. L'on détacha M. de Costebel, avec lequel je m'embarquai. Dès que nous fûmes à bord de l'amiral, il nous vint recevoir et nous fit toutes sortes d'honnêtetés ; il nous régala de confitures et de plusieurs sortes de vin, dont nous bûmes à la santé des amiraux de France et d'Angleterre. Il nous fit voir tout son vaisseau jusqu'aux batteries mêmes. Ensuite il dit au sieur de Costebel qu'il serait bien fâché d'être obligé de se rendre maître de Plaisance à force d'armes, tant il prévoyait que l'entreprise serait funeste au gouverneur, à la garnison et aux habitants, parce qu'il lui serait fort difficile d'empêcher le pillage et le désordre ; que, pour éviter ce malheur-là, il serait de la prudence du gouverneur de se rendre à composition. L'officier, bien instruit des intentions du même gouverneur répondit, de sa part, qu'il était disposé à se défendre vigoureusement et à

faire sauter la place, plutôt que de la céder aux ennemis du roi son maître. Ce compliment finit de part et d'autre et nous primes congé de lui, et, comme nous étions prêts à nous rembarquer dans la chaloupe, il nous dit en nous embrassant qu'il était bien fâché de ne pouvoir nous saluer de son canot; en récompense, il fit crier cinq ou six fois : « Vive le roi. » En débordant du vaisseau, nous lui rendîmes le même nombre de cris; ensuite il nous remercia d'un septième qui mit fin à la cérémonie. Dès que nous fûmes arrivés au fort, M. de Costebel informa le gouverneur des forces de cet armement. Le *Saint-Albans*, ce vaisseau amiral d'où nous venions, avait soixante-six pièces montées et pour le moins six cents hommes d'équipage; mais les autres nous parurent plus petits. Le lendemain, 19, l'ennemi s'approcha jusque à la portée du canon du fort où il mouilla en

croupière pendant qu'une de ses chaloupes vint à toutes rames vers nos batteries. Le gouverneur y en envoya une pour savoir ce qu'elle demandait. L'Anglais qui la commandait répondit que son amiral envoyait avertir qu'en cas qu'on voulût parlementer durant le combat, l'on arborerait le pavillon rouge pour signal. J'étais alors à la Fontaine dont je vous ai parlé, pour m'opposer à leur descente ; car c'était l'unique parti que ces Anglais pouvaient prendre pour s'emparer de Plaisance. Ils devaient bien faire réflexion que leurs canots seraient absolument inutiles contre un rempart impénétrable et que c'était, pour parler proverbialement, tirer sa poudre aux moineaux que de tirer contre des cailloux et du gazon. Cependant, c'était une expédition de commande pour eux. Il fallait obéir aux ordres de Mgr le prince d'Orange et s'exposer en même temps à se faire couler

à fond, ce qui n'eût pas manqué d'arriver si nous eussions eu assez de poudre et de boulets, car ce canonnement dura près de cinq heures.

Le jour suivant, 20 du mois, un pilote français prisonnier se sauva du bord de l'amiral, s'étant jeté à la mer durant la nuit. Il aborda au lieu où je m'étais embusqué et, après m'avoir rendu compte de tout ce qui s'était passé sur la flotte, je le fis conduire chez le gouverneur. Il me dit que la descente qu'ils avaient voulu tenter était de sept ou huit cents hommes, mais qu'ayant cru trouver quatorze ou quinze cents matelots prêts à s'y opposer, ils avaient jugé à propos de changer de résolution, qu'ils s'étaient imaginé que mes soixante basques, qui, malgré moi, parurent au rivage de la Fontaine, n'avaient d'autre dessein que de les attirer dans un piège qu'on leur tendait en les obligeant de s'approcher plus

librement. Le 21, il appareillèrent à la faveur d'un vent de Nord-Est, après avoir brûlé toutes les habitations de la pointe Verte où le gouverneur avait eu, le jour même, la précaution d'envoyer un détachement, qui par la difficulté des chemins impraticables, ne put arriver à temps pour s'y opposer. Ce qu'on peut dire, c'est que sans les capitaines basques quise trouvèrent à Plaisance, les Anglais s'en fussent indubitablement rendus les maîtres, et je vous en ferai quelque jour tomber d'accord. On peut donc assurer que c'est principalement à eux que l'on doit la conservation de cette place. Les Anglais ont perdu six hommes dans cette sanglante et meurtrière expédition ; et, de notre côté, le sieur Boat, lieutenant d'un vaisseau nantais, eut un bras emporté. Au reste, ces Anglais firent tout ce qu'on pouvait faire au monde, de sorte qu'on n'a rien à leur reprocher. Le 6 octobre, je

me rembarquai pour achever mon voyage, et je fis la traversée en compagnie de plusieurs autres vaisseaux. Les vents d'ouest nous favorisèrent si agréablement que le 23 nous mouillâmes l'ancre à la ville de Saint-Nazaire située à huit ou neuf lieues d'ici, d'où je pars incessamment pour Versailles. Cependant je suis, Monsieur, votre, etc.

LETTRE XXIV

Le projet de M. de Frontenac est rejeté à la cour, et la raison de ce refus. — Le roi donne à l'auteur la lieutenance de roi de l'île de Terre-Neuve avec une compagnie franche.

Nantes, le 16 mai 1693

MONSIEUR,

Je suis encore une fois à Nantes, d'où je vous écrivis le mois d'octobre passé. Je reviens de la Cour, où j'ai présenté à M. de Pontchartrain les lettres de M. de Frontenac, et le mémoire dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre. On m'a répondu qu'il n'était pas à propos que j'exécutasse le projet d'entreprise que je proposais, parce qu'on ne pouvait pas me donner les quarante matelots qui m'étaient néces-

saires, et que, d'ailleurs, le Roi donnait ordre au gouverneur général du Canada de faire la paix aux Iroquois à quelques conditions que ce fût. On a même trouvé cet inconvénient, que, dès que les forts que je prétendais faire élever dans les Lacs seraient entièrement parachevés, nos sauvages amis et confédérés s'attacheraient plutôt à la gloire de faire la guerre aux Iroquois, qu'au plaisir de faire la chasse des castors, ce qui causerait un dommage considérable aux colonies, lesquelles ne subsistent, pour ainsi dire, que par le commerce des pelleteries, comme je vous l'expliquerai en temps et lieu. Les Anglais ne seront point fâchés qu'on néglige de faire ces forts; car ils ont trop d'intérêt à la conservation des Iroquois, et, de plus, cela leur conservera la commodité de fournir, comme ils ont déjà fait, des marchandises aux nations sauvages qui nous sont

alliées (1). Au reste, les Anglais, qui l'année passée tentèrent vainement la prise de Plaisance, me font beaucoup plus d'honneur que je ne mérite; à leur retour en Angleterre ils ont publié, à ce qu'on m'a dit, qu'ils auraient infailliblement emporté cette place sans l'opposition que je fis à leur descente. Je vous ai déjà mandé que je ne les avais point empêchés de débarquer à l'endroit où j'étais posté avec soixante Basques. Ils me disent donc l'auteur d'une action que je n'ai point faite, et dont l'attribution m'a pourtant été si avantageuse qu'en considération de cette prouesse imaginaire, Sa Majesté m'a donné la lieutenance de roi de l'île de Terre-Neuve et de l'Acadie, avec une compagnie franche de cent hommes. Vous voyez, Monsieur, qu'on

(1) Il ne serait peut-être pas téméraire de penser que si le projet de La Hontan avait été réalisé, le Canada nous fût demeuré.

récompense très souvent des personnes qui n'ont d'autres protecteurs au monde que le pur hasard ; cet exemple vous le persuadera sans peine. Quoi qu'il en soit, j'aurais mieux aimé pouvoir exécuter le projet dont je vous ai parlé, car la vie solitaire me charme, et les manières des sauvages sont tout à fait de mon goût. Notre siècle est si corrompu qu'il semble que les Européens se soient fait une loi de s'acharner les uns sur les autres. Il ne faut donc pas trouver étrange si je leur préfère les pauvres Américains qui m'ont fait tant de plaisir. Je dois partir après-demain d'ici pour aller m'embarquer à Saint-Nazaire. MM. d'Augni, marchands de Nantes, se sont chargés d'entretenir la garnison de Plaisance, moyennant certaines permissions de la cour, qui leur prête le vaisseau dans lequel je dois faire la traversée. Je vous prie de me donner de vos nouvelles par la voie de quelque vaisseau

de Saint-Jean de Luz qui doivent partir de ce lieu-là dans deux mois pour aller faire la troque avec les habitants de Plaisance.

Au reste, je ne puis me résoudre à finir cette lettre (1) sans vous apprendre une dispute que j'eus dernièrement à l'auberge avec un médecin portugais qui avait fait plusieurs voyages en Angola, au Brésil, et à Goa. Il soutenait que les peuples des continents de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique étaient issus de trois pères différents, et voici comment il le prouvait. Les Américains diffèrent des Asiatiques, car ils n'ont ni poils ni barbe, les traits du visage, leur couleur et leurs coutumes sont différents; outre que n'ayant ni tien ni

(1) Il est probable que toute cette discussion est fictive et a été ajoutée après coup; elle ne se trouve pas dans les premières éditions. Nous avons cru devoir la conserver à cause du ton et de l'esprit vraiment voltairien avant Voltaire, qui y règne, et qu'il était intéressant de constater déjà à cette date.

mien, ils vivent en commun sans propriété de bien, en quoi ils sont directement opposés aux Asiatiques. Il ajoutait à cela que l'Amérique était trop éloignée des autres parties du monde pour s'imaginer que personne eût pu passer en ce nouveau continent avant qu'on n'eût trouvé l'usage de l'aimant; que les Africains étant noirs et camards, avec la lèvre monstrueuse, le visage plat, la tête cotonnée, le naturel, les mœurs et le tempérament différents des Américains, il croyait impossible que ces deux sortes de peuples tirassent leur origine d'Adam, à qui ce médecin donnait à peu près la figure et l'air d'un Turc ou d'un Persan. Je lui répondis que, quand la foi ne m'obligerait pas à croire que tous les hommes sont généralement descendus de ce premier père, son raisonnement ne serait pas assez fort pour me prouver le contraire, puisque la différence qui se trouve

entre les peuples de l'Amérique et ceux de l'Afrique ne provient d'aucune autre cause, que celle de la différente qualité de l'air et du climat des uns et des autres. Que cela est si vrai qu'un homme et une femme nègre, un sauvage et une sauvagesse transplantés en Europe, produiraient des enfants qui dans quatre ou cinq générations seraient infailliblement aussi blancs que les plus anciens Européens. Le médecin nia le fait, et soutint que les descendants de ce nègre et de cette négresse naîtraient aussi noirs en Europe qu'en Guinée, et d'ailleurs que les rayons du soleil en Europe étant plus obliques et moins brûlants qu'en Afrique, ces enfants n'acquerraient pas ce lustre noir ou ce hâle qu'on distingue aisément sur la peau des nègres qui sont élevés dans leur propre pays. Pour mieux appuyer son hypothèse, il assurait avoir vu quantité de nègres à Lisbonne

aussi noirs qu'en Afrique, quoiqu'ils fussent d'une troisième génération en Europe, et que leurs trisaïeux eussent été transplantés en Portugal. Il ajouta que les descendants des premiers Portugais qui habitèrent Angola, le Cap-Vert, etc., il y a plus de cent ans, sont si peu basanés qu'il est impossible de les distinguer d'entre les naturels du Portugal. Il continua de prouver son raisonnement par un fait incontestable, qui est que si les rayons du soleil étaient la cause de la noirceur des nègres, il s'ensuivrait que les Brésiliens situés sous le même degré de l'Équateur que les Africains, devraient être aussi noirs qu'eux, ce qui n'est pas ; car il est constant que leur teint paraît aussi clair que celui des Portugais. Il n'en demeura pas là, il soutint encore que les descendants des premiers sauvages du Brésil qu'on a transportés en Portugal depuis plus d'un siècle

ont aussi peu de poils et de barbe que leurs ancêtres; et qu'au contraire les descendants des premiers Portugais qui peuplèrent les colonies du Brésil sont aussi velus et barbus que s'ils étaient nés en Portugal : cependant, continua-t-il, quoique tout ce que j'avance soit absolument vrai, il se trouvera des gens qui soutiendront aveuglément que les enfants des Africains et des Américains dégénèrent peu à peu en Europe. Cela peut arriver envers ceux de qui les mères se laissent caresser par les Européens; ce qui fait qu'on voit tant de mulâtres aux îles de l'Amérique en Espagne et en Portugal; au lieu que si elles étaient aussi bien gardées, en Europe, que les Portugais le sont en Afrique et en Amérique, les enfants des Brésiliennes ne dégénéraient non plus que les enfants des Portugaises. Voilà, Monsieur, le raisonnement de ce docteur qui rencontre assez bien sur

la fin. Cependant son principe est très faux et très absurde, puisqu'il n'est pas permis de douter, sans être dépourvu de foi, de bon sens et de jugement, qu'Adam est le seul père de tous les hommes. Il est sûr que les sauvages de Canada et tous les autres peuples de l'Amérique n'ont naturellement ni poils ni barbe, que les traits de leur visage et leur couleur un peu olivâtre, marquent une grande différence entre eux et les Européens. J'en ignore la cause, cependant ce n'est point l'effet de l'air et des aliments. Car sur ce point-là les descendants des premiers Français qui s'établirent en Canada, il y a près de cent ans, et qui, pour la plupart, courent les bois, vivant comme les sauvages, devraient être sans barbe, sans poils, et dégénérer peu à peu aussi en sauvages, ce qui n'arrive pourtant pas. Dès que ce médecin eut allégué toutes ces raisons, il changea de propos, et,

pour mieux étaler ses extravagances, il me demanda ce que je pensais du salut de tant d'Américains auxquels vraisemblablement l'Évangile n'avait jamais été annoncé. Vous devez bien croire, Monsieur, que je n'hésitais pas à les condamner de plein vol au feu éternel; ce qui le fâcha si fort qu'il pensa me dévisager. « Comment, dit-il, peut-on damner ces pauvres gens avec tant d'assurance? Il est probable que leur premier père, bien loin de pécher comme notre Adam, doit avoir eu l'âme bonne et le cœur droit, puisque les descendants suivent exactement la loi de l'équité naturelle, exprimée en latin par ces paroles si connues, *alteri ne feceris quod tibi fieri non vis*; et que, n'admettant point de propriété, de biens, de distinction ni de subordination entre eux, ils vivent comme frères sans disputes, sans procès, sans lois et sans malice. Mais supposons, ajouta-t-il, qu'ils

sont originaires d'Adam, on ne doit pas croire qu'ils sont damnés pour ignorer les vérités du christianisme; car enfin Dieu peut leur imputer le sang de Jésus-Christ par des voies secrètes et incompréhensibles; et, d'ailleurs, le libre arbitre supposé, sa divine majesté sans doute a plus d'égard aux mœurs qu'au culte et qu'à la créance; le défaut de connaissance, poursuivit-il, est un malheur, mais non pas un crime, et qui sait si Dieu ne veut pas être honoré par une infinité d'hommages et de respects différents, comme par les sacrifices, les danses, les chansons et autres cérémonies des Américains. A peine eut-il cessé de parler que je le relançai vigoureusement sur les points précédents, mais, après lui avoir fait entendre que si parmi les *multi vocati*, qui sont une poignée des gens de la bonnereligion, il ne s'en trouve que *pauci vero electi*, tous les Américains sont bien

à plaindre. Il me répondit effrontément que j'étais aveugle de déterminer en dernier ressort qu'ils étaient au nombre des réprouvés, et de les damner sans quartier, parce que c'était insulter à la sagesse de Dieu de la faire agir aussi capricieusement envers les créatures que le portier de Saint-Paul envers ses deux vases. Cependant, comme il vit que je le traitai d'impie et d'homme sans foi, il me paya de ces sottises paroles en me quittant, *fidem ego hic quæ adhibetur mysteriis sacris interpello; sed fidem illam quæ bonæ mentis soror est quæque rectam rationem amat*. Jugez de là, Monsieur, si ce brave médecin eût pu transporter les montagnes.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

A Vienne en Portugal, le 31 janvier 1694.

LETTRE XXV

Départ de l'auteur pour Plaisance. Une flotte de trente vaisseaux anglais vient pour se saisir de cette place. — Elle s'en retourne après avoir manqué son coup. — Raison du mauvais succès des Anglais en toutes leurs entreprises d'outre-mer. — Aventure de l'auteur avec le gouverneur de Plaisance. — Son départ pour le Portugal. — Combat contre un corsaire de Flessingue, etc.

MONSIEUR,

Je ne doute point que vous ne soyez sensiblement touché de la triste et fatale aventure qui m'est arrivée, et dont je vais vous faire le récit. Vous saurez d'abord qu'après avoir attendu le vent favorable quinze ou vingt jours à Saint-Nazaire, nous appareillâmes le 12 de mai. Notre traversée ne fut ni longue, ni courte, puisque nous arrivâmes au port de Plaisance le 20 juin, après avoir fait une prise anglaise, chargée

de tabac, sur les écores du banc de Terre Neuve. Dès que je mis pied à terre, j'allai saluer M. de Brouillan, gouverneur de la place, pour lui témoigner la joie que j'avais de servir sous les ordres d'un si sage commandant. Il me répondit qu'il était bien surpris que j'eusse sollicité mes emplois, sans lui en avoir communiqué le dessein l'année précédente et qu'il voyait bien que le projet d'entreprise pour les lacs de Canada, dont je lui avais parlé, était faussement inventé. J'eus beau vouloir lui persuader le contraire, il ne me fut jamais possible de le désabuser. Cependant, je fis descendre mes meubles à terre, et je pris la maison d'un particulier en attendant que j'en eusse fait bâtir une. J'y fis travailler avec tant de diligence, qu'elle fut achevée en septembre par le secours des charpentiers des vaisseaux, que tous les capitaines basques me prêtèrent sans intérêt. Le 18 de juillet, le sieur Berai, de Saint-Jean

de Luz, arriva à Plaisance dans un de ses vaisseaux : ce fut lui qui m'apporta la lettre, où vous me marquez, que, comme votre neveu souhaite aller en Canada l'année prochaine, vous seriez bien aise que je vous envoyasse un dictionnaire de la langue des sauvages, avec les mémoires que je vous ai promis. Le 16 septembre on aperçut une flotte anglaise de vingt-quatre vaisseaux qui mouilla à la rade presque dans le même temps qu'elle fut découverte. Elle était commandée par le chevalier Francesse Welher, qui revenant de la Martinique, où il était allé pour s'emparer de cette île, avait passé à la Nouvelle-Angleterre, à dessein d'y prendre des troupes et des munitions pour se rendre maître de Plaisance; mais lorsqu'il eut découvert une redoute de pierre nouvellement construite, sur le haut de la montagne dont je vous ai parlé dans ma pénultième lettre, il jugea plus à propos de

s'en retourner doucement en Europe, que de faire une tentative inutile. Nous avons mis quatre canons sur ce poste élevé, qui incommodèrent tellement les vaisseaux de la flotte, qu'ils furent obligés de lever l'ancre et d'appareiller plutôt qu'ils n'eussent voulu. La faute des Anglais en cette occasion, c'est de n'être pas entrés dans le port le jour même qu'ils parurent devant la place. J'ai déjà remarqué plusieurs fois que les entreprises n'échouent ordinairement que pour vouloir un peu temporiser; j'en pourrais citer pour le moins quinze ou seize exemples de ma connaissance. Je reviens présentement à l'animosité que le gouverneur eut contre moi. S'étant imaginé, comme je vous ai dit, que j'avais sollicité mes emplois sans sa participation, il n'y eut point d'injures ni d'outrages qu'il ne me fit, depuis le jour de mon arrivée jusqu'à celui de mon départ : il ne se con-

tenta pas de s'approprier les profits et les émoluments de ma compagnie franche, il crut ne pas devoir se faire un scrupule de retenir la paie des soldats employés à la pêche des morues par les habitants et de faire travailler les autres sans salaire. Je ne vous parle pas des concussions qu'il fait ouvertement, quoiqu'il ait contrevenu formellement à dix articles contenus dans les ordonnances de Louis XIV, il a trop d'amis dans les bureaux pour en être repris. Il y a du plaisir de faire des présents à ce prix-là, ce qui fait qu'il a gagné *per fas et nefas*, cinquante mille écus en trois ou quatre ans. Je n'aurais jamais fini si j'entreprenais à vous mander tous les chagrins qu'il m'a faits. En voici trois qui couronnèrent tous les autres : le 20 novembre, c'est-à-dire un mois après le départ de nos vaisseaux pêcheurs, m'étant avisé de donner à souper à quelques habitants, il entra mas-

qué (1) dans ma maison avec ses valets, cassant vitres, bouteilles, verres, et renversant table, chaises, armoires, et tout ce qu'il trouva sous sa main. Avant que j'eusse le temps d'entrer dans mon cabinet pour prendre mes pistolets, cette troupe insolente disparut fort à propos; car je l'aurais chargée et même poursuivie si mes conviés ne m'eussent retenu. Le lendemain ses valets firent main basse sur les miens, qui ne s'attendaient à rien moins qu'à être roués de coups de bâton. Cette seconde insulte ayant poussé ma patience à bout, je méditai de rendre la pareille à ces assassins, lorsque les Récollets me remontrèrent que pour ne pas altérer le service du Roi, il fallait que je dissimulasse mon ressentiment. Je pris donc le parti de me renfermer, et de m'attacher à la lecture,

(1) C'est ce que M. Roy appelle : « une nouvelle frasque de La Hontan! »

pour tâcher de dissiper le chagrin que je ressentais de ne pouvoir pas lever le masque. Voici la troisième pièce qu'il me joua trois jours après : ce fût de faire arrêter deux soldats que j'avais envoyé faucher du foin dans les prairies à une demi lieue de la place, tellement qu'ayant été surpris dans leur travail, on les lia et on les amena prisonniers sur le pied de déserteurs, sous prétexte qu'ils avaient couché deux nuits hors de la place sans sa permission, et ce qui aurait été de plus funeste pour ces deux pauvres innocents, c'est que, sans les instantes prières des Récollets et de ses maîtresses, il leur aurait fait casser la tête en vue de me chagriner. Après cet incident, les Récollets me conseillèrent de l'aller voir et de le prier de bien vouloir cesser toutes ces persécutions, en l'assurant que j'étais entièrement son serviteur et son ami. *Durus est, hic fermo.* Cependant, quelque répu-

gnance que j'eusse à me rendre à un avis si contraire à la nature, laquelle, je vous avoue pâtissait furieusement chez moi, je ne laissai pas de me vaincre après m'être fait beaucoup de violence. Je fus chez lui, j'entrai dans sa chambre où, nous trouvant tous les deux tête à tête, je lui parlai plus d'un quart d'heure en termes plus soumis que n'aurait fait un esclave. J'ai honte de vous en faire l'aveu, car je rougis moi-même toutes les fois que je pense à cette bassesse ; quoi qu'il en soit, au lieu d'écouter mes raisons et de s'expliquer amiablement avec moi, il entra dans une si grande fureur qu'il me chargea d'un torrent d'injures les plus choquantes du monde. C'est ici, Monsieur, où le service du roi l'emporte sur les devoirs de l'honneur, car je me contentai de me retirer chez moi, fort heureux de n'avoir pas été assassiné par ses domestiques ; le désordre que cette affaire causa serait de trop longue

discussion. Il vaut mieux en venir au fait et vous assurer qu'il m'aurait fait arrêter si les habitants avaient paru être dans ses intérêts. Il prétendait avoir été insulté, et par conséquent, avoir le droit de se venger à quelque prix que ce fut ; mais le sort tragique d'un gouverneur qu'on égorgea il y a trente ou quarante ans dans ce pays-là lui fournit une ample matière à réflexion. Il jugea donc que le parti de feindre était le plus sûr, tant il était persuadé que si je l'eusse percé de mon épée, les soldats et les habitants auraient favorisé ma retraite chez les Anglais du voisinage de Plaisance. Cependant, les Récollets qui voulaient apaiser ces troubles naissants n'eurent point de peine à nous raccommo-der, lui remontrant de quelle conséquence il était de vivre en bonne intelligence ensemble, pour éviter les suites fâcheuses qui résulteraient à la fin de toutes nos querelles. Cette proposition

d'accommodement lui fut très agréable en apparence, d'autant plus qu'il était ravi de dissimuler son ressentiment par des marques extérieures d'amitié; ainsi nous nous vîmes et nous nous embrassâmes avec protestations réciproques d'oublier tout ce qui s'était passé entre nous. Après cette réconciliation, j'avais lieu de me persuader que son cœur ne démentirait pas sa bouche, parce que je ne croyais pas qu'il fut assez imprudent pour informer la cour de quelque bagatelle, où son honneur paraissait un peu prostitué. Mais je me trompai, car il prit la peine d'ajouter ensuite aux procès-verbaux qu'il avait fait avant notre accommodement des faussetés qu'il aurait dû taire. Il est inutile de vous mander la voie dont le hasard se servit pour faire tomber ces papiers entre mes mains, cette indiscretion pourrait être désavantageuse à quelques personnes, que le ciel doit bénir. Je me contenterai de vous

dire, que dès que les Récollets eurent vu et lu les suppositions contenues dans ces écrits ils n'hésitèrent point à me conseiller de prendre mes précautions, me déclarant ingénûment qu'ils ne prétendaient plus se mêler de cette affaire, d'autant plus qu'ils reconnaissaient avoir innocemment concouru à ma perte, en rétablissant la paix entre lui et moi. Cet avis salutaire me fit apercevoir le risque où j'étais exposé, si je demeurais plus longtemps à Plaisance, de sorte que la crainte d'aller à la Bastille après l'arrivée des vaisseaux de France me fit résoudre à renoncer aux espérances de ma fortune en quittant mes emplois. Dès que les habitants apprirent cette nouvelle, ils accoururent tous chez moi (à la réserve de trois ou quatre) pour m'assurer qu'ils étaient prêts de signer mes procès-verbaux en cas que je voulusse changer de résolution. Mais au lieu d'accepter cette offre, je leur fis en-

tendre en les remerciant de bonne grâce, qu'ils s'attireraient de méchantes affaires, et qu'on les regarderait à la cour comme des séditeux et des perturbateurs du repos public, puisque par un détestable principe de politique, l'inférieur a toujours tort, quelque bonne raison qu'il puisse avoir. Cependant j'aurais bien voulu n'être pas réduit à ce point fatal de quitter mes emplois, qui semblaient me conduire insensiblement à quelque grosse fortune, mais enfin le séjour de la Bastille occupait si fort mon esprit que je ne balançais plus, après avoir bien réfléchi sur la situation fâcheuse où je me trouvais, à m'embarquer sur un petit vaisseau qui était le seul et le dernier qui devait passer en France. La proposition que je fis au capitaine de lui faire un présent de mille écus fut si bien reçue, qu'il s'engagea de me jeter sur les côtes de Portugal, moyennant cette somme, à condition que je

garderais le secret. Le meilleur de l'affaire est que mon ennemi avait eu la précaution d'écrire au gouverneur de Belle-Ile, de l'île de Ré et de la Rochelle, de m'arrêter aussitôt que j'y serais débarqué. Il croyait que notre vaisseau devait aborder à l'un de ces trois ports. Mais trois cents pistoles remises fort à propos dans les mains de certaines gens qui ne sont guère accoutumés à manier de l'or, sont un effet merveilleux, car cette somme dont je ne me défaisais pas sans peine, me sauva la liberté et peut-être la vie.

Je m'embarquai donc, le 14 du mois dernier, malgré tous les risques qu'on est obligé de courir quand on est assez malheureux de naviguer durant l'hiver dans l'espace de mer qui s'étend depuis l'île de Terre-Neuve jusqu'en France. Il est inutile de vous dire que je laissai quantité de meubles à Plaisance, que je ne pus ni vendre, ni

emporter. Il vaut mieux suivre la route et vous dire que nous essayâmes trois coups de vent effroyables, sans recevoir aucun coup de mer, et que nous cinglâmes à mâts et à cordes cent cinquante lieues, pendant la dernière de ces tempêtes qui dura trois fois vingt-quatre heures, soufflant du Nord-Ouest. Celle-ci fut si violente, que les matelots s'embrassaient et se disaient le dernier adieu, ne faisant plus qu'attendre le moment qu'un coup de mer enfonçant la carcasse de notre vaisseau nous abîmât sans ressource. Si cette bourrasque nous fit peur, les vents contraires de l'Est et du Nord-Est que nous rencontrâmes à cent lieues vers l'ouest du cap de Finistère, nous causèrent bien autant de frayeur, car nous fûmes obligés de louvoyer pendant vingt-trois ou vingt-quatre jours. Ensuite de quoi nous découvrîmes le cap à force de bordées, où par un hasard extraordinaire nous fûmes attaqués par un

armateur de Flessingues, qui ne pouvant nous aborder à cause de l'agitation des flots, se contenta de nous canonner avec si peu de succès, qu'il n'en coûta la vie qu'à un seul homme. Il est vrai que les œuvres mortes et les cordages furent tellement endommagés, qu'après nous être séparés de ce cap à la hauteur de la nuit et d'un brouillard de commande, nous ne pûmes presque point nous servir de nos voiles, tant les manœuvres étaient en désordre. Cependant nous y remédiâmes avec toute la diligence possible et le capitaine du vaisseau trouvant alors un beau prétexte de relâcher, sans être obligé de suivre le plan que nous avions projeté, fit porter au Sud-Est pendant la nuit. Cette fausse route ne nous mettait pas pourtant si fort à couvert de ce cap, qu'il n'eût pu nous garder pendant la nuit en faisant aussi la même manœuvre, ce qui nous obligea chemin faisant de nous mettre

en état de recommencer le combat dès qu'il ferait jour. Il est vrai qu'il ne nous suivit pas comme nous l'avions cru, mais nous l'échappâmes encore plus belle à l'heure de midi, car, après avoir été poursuivis pendant quatre heures par un Saletin, à la vue de la côte, il ne s'en fallut presque rien qu'il ne nous enlevât avant que nous pussions gagner le rivage de la rade sous le canon de la forteresse de cette ville. Si ce malheur nous fut arrivé, le gouverneur de Plaisance aurait pu avec raison s'écrier joyeusement : *Incidit in scillam*, etc, mais grâce à Dieu nous en fûmes quittes pour la peur. Dès que nous eûmes donné fond, je comptai les mille écus à ce capitaine qui doit mettre cette bonne œuvre à la tête des meilleures qu'il ait fait de sa vie. La chaloupe ne fut pas plutôt à l'eau que je descendis à terre avec toutes mes hardes et dès que je fus dans cette ville je tâchai de lui procurer des munitions de

guerre et de bouche, avec tant de diligence, que le lendemain, il leva l'ancre pour continuer son voyage en France. Au reste, j'adresse au marchand de la Rochelle qui m'a toujours fait tenir vos lettres en Canada les mémoires de ce pays-là, que vous m'avez demandés tant de fois. J'y joins un petit recueil des mots les plus nécessaires de la langue algonkine, qui comme je vous ai dit tant de fois, est la plus belle langue de ce continent. Si votre neveu persiste dans le dessein de faire un voyage en ce pays-là, je lui conseille d'apprendre ces mots durant le cours de la traversée, afin de pouvoir ensuite demeurer cinq ou six mois avec les algonkins pour les entendre comme il faut. Outre cela, je vous envoie l'explication des termes de marine qui sont contenus dans les lettres que je vous écris depuis onze ans, cette petite peine m'a servi de divertissement pendant le voyage que je viens de faire, car en reli-

sant les copies de ces lettres, j'ai tiré quelques remarques dont je vous ferai part lorsque j'apprendrai que vous êtes content des mémoires qui accompagnent celles-ci. Vous reconnaissez facilement que j'ai renoncé à toute sorte d'attachement de patrie, pour dire la vérité, depuis l'année 1683, jusqu'à présent. Les curieuses anecdotes que j'écris de ce temps-là, divertiront sans doute vos amis, pourvu qu'ils ne soient pas de ces insupportables dévots qui se feraient crucifier plutôt que de souffrir qu'on fronde un ecclésiastique. Je vous prie de m'écrire à Lisbonne et de me mander ce que vous aurez appris touchant mon affaire. Vous avez d'assez bonnes correspondances à Paris pour en être informé. Je ne doute pas que mon ennemi, s'attendant que la voie ordinaire de ses présents lui réussirait au point de me faire arrêter en arrivant en France, où il s'imaginait que j'aurais la folie d'aborder, ne

peste de tout son cœur de n'avoir pas trouvé le contre-chiffre de mes intentions. Quoiqu'il en soit, il est autant de son intérêt de me faire donner la mort, selon les faits dont il m'accuse fausement, qu'il est de ma gloire de lui procurer une longue vie. Sur ce pied là, plus il vivra plus je serai vengé, et par conséquent j'aurai lieu de me consoler de la perte de mes emplois et de la disgrâce du Roi.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

A Vienne en Portugal, le 31 janvier 1694.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
INTRODUCTION	I
LETTRE I	
Voyage de France en Canada, avec les côtes, passages, etc., et une remarque sur la variation de l'aimant	1
LETTRE II	
Ce que c'est que les plantations du Canada. — Leur commencement. — L'envoi des filles publiques de France en ces pays-là. — Son climat et son terrain	13
LETTRE III	
Description de Québec	23
LETTRE IV	
Description abrégée des habitations sauvages aux environs de Québec. — Du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal. — De la ville des Trois-Rivières,	

	Pages.
de celle de Montréal, de la descente des coureurs des bois.....	33
LETTRE V	
Des Iroquois. — La guerre et la paix que les Français ont faites avec eux, et comment, etc....	45
LETTRE VI	
Des voitures de Canada qui sont des canots d'écorce de bouleau. — Comment on les fait, et la manière dont on les navigue.....	54
LETTRE VII	
.....	
Description du fleuve Saint-Laurent depuis Montréal jusqu'au premier grand lac de Canada. — Les sauts, les cataractes et la navigation de ce fleuve. — Du fort Frontenac et de son utilité. — Entreprise de M. de la Barre, gouverneur général, contre les Iro- quois. — Son accommodement, ses harangues et les réponses.....	62
LETTRE VIII	
On travaille à fortifier le Montréal. — Le zèle indis- cret des prêtres seigneurs de cette ville. — Des- cription de Chambli. — De la descente des sau- vages des Grands Lacs pour faire leur commerce, et comment il se fait.....	100

Pages.

LETTRE IX

- Arrivée de M. le marquis de Denonville. — Rappel
de M. de la Barre..... 114

LETTRE X

- M. de Champigny arrive de France avec des troupes
pour prendre la place de M. de Meules qui est rap-
pelé..... 117

LETTRE XI

- Chasse curieuse..... 120

LETTRE XII

-
Commencement de la campagne contre les Iroquois.. 141

LETTRE XIII

- Mauvaise réussite de la campagne contre les Iroquois.
— Embuscade. — Ordre à l'auteur de partir pour
les lacs avec un détachement de troupes..... 147

LETTRE XIV

- Départ de Niagara. — Arrivée de l'auteur au fort
Saint-Joseph à l'embouchure du lac des Hurons. —
Description de Missilimakinac..... 160

LETTRE XV

- De la Hontan à M. de Seignelai..... 185

LETTRE XVI

Voyage à la rivière Longue.....	192
---------------------------------	-----

LETTRE XVII

L'auteur part de Missilimakinac pour la colonie. — Description de cette route. — Le comte de Fron- tenac revient en Canada, et M. le marquis de De- nonville est rappelé.....	202
--	-----

LETTRE XVIII

Arrivée de M. le comte de Frontenac. — Sa réception. — Son voyage à Montréal. — Rétablissement du fort de Frontenac.....	211
--	-----

LETTRE XIX

Incursion dans la Nouvelle Angleterre et dans la Nouvelle-York. — Funeste ambassade des Français chez les Iroquois. — Entreprise mal concertée des Anglais et des Iroquois qui se joignent pour atta- quer la colonie par terre.....	221
--	-----

LETTRE XX

Les Anglais font par mer une entreprise assez impor- tante, mais qui échoue par leur faute : lettre de leur commandant à M. de Frontenac, et la réponse ver- bale de ce dernier. — Départ de l'auteur pour la France.....	231
---	-----

Pages.

LETTRE XXI

- Description des bureaux des ministres d'État. — Les services mal récompensés à la Cour. 255

LETTRE XXII

- Départ de l'auteur de la Rochelle pour Québec : sa navigation jusqu'à l'entrée du fleuve Saint-Laurent. — Rencontre d'un vaisseau anglais qu'il combattit, son vaisseau échoue. — Navigation de fleuve Saint-Laurent. 272

LETTRE XXIII

- Quelques vaisseaux pris sur les Anglais. — Une troupe d'Iroquois est défaite, et l'un de ces sauvages est brûlé vif à Québec. — M. de Frontenac propose une entreprise à l'auteur. — Ce dernier s'embarque dans une frégate pour France, et il est contraint de relâcher à Plaisance. — Une flotte anglaise vient pour tâcher de prendre cette place, mais elle manque son coup. — L'auteur achève heureusement son voyage. 278

LETTRE XXIV

- Le projet de M. de Frontenac est rejeté à la cour, et la raison de ce refus. — Le roi donne à l'auteur la lieutenance de roi de l'île de Terre-Neuve avec une compagnie franche. 300

LETTRE XXV

Départ de l'auteur pour Plaisance. — Une flotte de trente vaisseaux anglais vient pour se saisir de cette place. — Elle s'en retourne après avoir manqué son coup. — Raison du mauvais succès des Anglais en toutes leurs entreprises d'outre-mer. — Aventure de l'auteur avec le gouverneur de Plaisance. — Son départ pour le Portugal. — Combat contre un corsaire de Flessingues, etc.....	313
--	-----

FIN DE LA TABLE

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C^{ie}

RUE GARANCIÈRE, 8

X74987

University of California
SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
405 Hilgard Avenue, Los Angeles, CA 90024-1388
Return this material to the library
from which it was borrowed.

QL REC'D LD-URL

MAY 03 1991

QL JAN 1 2000

REC'D YRL DEC 20 '99

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



A 000 654 549 5

A LA MÊME LIBRAIRIE

- Une Colonie féodale en Amérique. L'Acadie (1604-1881)**, par RAMEAU DE SAINT-PÈRE. Ouvrage accompagné d'une carte. Deux vol. in-18. Prix. 8 fr.
- La France transatlantique : le Canada*, par Sylva CLAPIN, rédacteur au *Monde*, de Montréal (Canada). Ouvrage enrichi de gravures et d'une carte. Un vol. in-18. Prix. 4 fr.
- Lettres sur l'Amérique**, par Xavier MARMIER, de l'Académie française. *Canada — États-Unis — Havane — Rio de la Plata*. Nouvelle édition. Deux volumes in-18 jésus. 7 fr.
- Terre-Neuve et les Terre-Neuviennes**, par H. DE LA CHAUME. Un vol. in-18. Prix. 3 fr. 50
- De l'Atlantique au Pacifique, à travers le Canada et le nord des États-Unis**, par le Baron E. HULOT. Ouvrage accompagné d'une carte et d'un plan. Un volume in-18. 4 fr.
(*Couronné par l'Académie française, prix Montyon.*)
- Les États-Unis contemporains**, ou les institutions, les mœurs et les idées depuis la guerre de sécession, par Claudio JANNET, avec une lettre de M. Le Play. 4^e édit. Deux vol. in-18. 8 fr.
- Aux États-Unis. Notes de voyages**, par F. MOREAU, avec un croquis de l'auteur. Un volume in-18. 3 fr. 50
- La Nation canadienne. Étude historique sur les populations françaises du nord de l'Amérique**, par Ch. GAILLY DE TAURI. Un volume in-18. 3 fr.
- Autour de Chicago. Notes sur les États-Unis**, par Georges SAUVIN. Un volume in-18. 3 fr.
- Souvenirs du Far-West**, par A. DE WOELMONT. Un volume in-18. 3 fr.
- En visite chez l'oncle Sam. New-York et Chicago**, par le baron E. DE MANDAT-GRANCEY. 2^e édition. Un volume in-18 avec gravures. Prix. 4 fr.
- La Brèche aux Buffles. Un Ranch français dans le Dakota**, par le baron E. DE MANDAT-GRANCEY. Dessins de R.-J. DE BOISVRAV. 2^e édition. Un vol. in-18. Prix. 4 fr.
- Dans les montagnes Rocheuses**, par le baron E. DE MANDAT-GRANCEY. 3^e édition. Un vol. in-18, avec dessins de CRAFTY et carte spéciale 4 fr.
- Du Pacifique à l'Atlantique par les Andes péruviennes et l'Amazonie**, par Olivier ORDINAIRE. Une exploration des montagnes du Yanachaga et du Rio Palcazu. — Les sauvages du Pérou. Ouvrage accompagné de huit gravures et d'une carte. Un vol. in-18 4 fr.